

**PROJET PROTEJEM**  
**« AMELIORATION DE LA PROTECTION DES ENFANTS ET  
JEUNES EN MOBILITE SUR LES ROUTES MIGRATOIRES  
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST »**

**RAPPORT DE L'EVALUATION FINALE**

Février 2024

Localités : Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Sénégal



# Rapport final de l'évaluation finale du Protejem



Février 2024 – Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Sénégal

## Auteurs :

Dr Digo E. K. D. AKAKPO-AHIANYO, Consultant principal (ALG), sociologue, dakakpoahiano@africalabel.com  
M. Ayao NOMENYO, Consultant associé (ALG), statisticien, anomenyo@africalabel.com  
M. Ibrahim BA; Consultant associé (ALG), sociologue, chargé de la supervision de la mission évaluative au Sénégal,  
M. Lamin DIBBA, Consultant associé (ALG), statisticien, chargé de la supervision de la mission évaluative en Gambie,  
M. Lansana MASSANDOUNO, statisticien, consultant associé (ALG) en Guinée et  
M. Roger APAHOU, gestionnaire de projets, consultant associé (ALG) en Côte d'Ivoire.

## Remerciements :

Les objectifs de la présente étude n'auraient pu être atteints sans le précieux concours de nombreux acteurs clés. Dans l'impossibilité de les citer exhaustivement, nous voudrions remercier ;

M. Dany AYIDA, Manager Général de l'ALG dont les conseils et la rigueur méthodologique ont guidé l'équipe,  
M. Marcel KOUASSI du bureau pays de SCI en Côte d'Ivoire pour son accompagnement technique durant toutes les phases de la mission,  
M<sup>me</sup> Aissatou JASSI du bureau régional de SCI à Dakar, pour ses facilitations administratives et techniques,  
M Etienne MAUCHARD-BAH, Responsable de Projets à Terre des hommes Guinée, pour la facilitation de la collecte de données et la relecture du rapport d'évaluation,  
Les consultants et les agents de collecte de données pays pour leur engagement sur le terrain en dépit des difficultés rencontrées sur le terrain.  
Enfin, nos gratitudeux aux différents répondants de la collecte quantitative et qualitative en l'occurrence les personnes ressources institutionnelles, étatiques, communautaires et les EJM.

## Publié par :

Save the Children International et Fondation Terre des hommes – Aide à l'enfance dans le monde  
Adresse de Save the Children International : Immeuble Save the Children 1427, Route de la Corniche Ouest, Almadies,  
Lot N°13, derrière le siège de la BOA, Dakar (Sénégal)  
BP : 16720 Dakar-Fann. Tel : 221 33 65 44 00  
Site web : [www.savethechildren.net](http://www.savethechildren.net) et [www.tdh.org](http://www.tdh.org)

Février 2024

## **Citation suggérée**

Save the Children et Terre des hommes (2024), *Rapport de l'évaluation finale du projet d'amélioration de la protection des enfants et jeunes en mobilité sur les routes migratoires en Afrique de l'Ouest*, Dakar. Sous la coordination d'Africa Label Group Consulting\_ALG.

## **Clause de non-responsabilité**

Cette publication a été produite avec le soutien financier de l'Union européenne à travers le Fonds Fiduciaire d'Urgence pour l'Afrique. Le contenu de cette publication relève de la seule responsabilité des organisations membres du consortium du projet PROTEJEM (Save the Children et Terre des hommes). Les informations contenues dans ce rapport d'évaluation finale sont basées sur les informations disponibles au moment de la réalisation de l'évaluation. Aucune responsabilité n'est acceptée par Save the Children International et Terre des hommes ou toute organisation membre de Save the Children et Terre des hommes pour toute erreur ou omission contenue dans cette publication.

Février 2024 – Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Sénégal

## Table des matières

Liste des graphiques.....	4
Liste des tableaux.....	6
Acronymes.....	7
Résumé exécutif.....	9
Introduction et contexte du projet.....	18
1. Objectif et portée de l'étude.....	19
2. Les questions clés de l'étude.....	19
3. Méthodologie et limites.....	21
3.1. Méthode d'échantillonnage et taille de l'échantillon initial (avant la collecte de données).....	21
3.2. Ciblage de la collecte de données qualitatives.....	22
3.3. Cibles atteintes par la collecte de données qualitatives, échantillon réel d'EJM de la collecte quantitative et difficultés de terrain.....	24
3.4. Limites de l'étude/approche méthodologique.....	26
3.5. Les différentes sources de données.....	26
3.5.1. Les sources de données secondaires.....	26
3.5.2. Les sources de données primaires.....	26
3.6. Les outils de collecte de données.....	27
3.7. Les approches/méthodes d'analyse des données.....	27
3.7.1. Approche d'analyse des données quantitatives.....	27
3.7.2. Approche d'analyse des données qualitatives.....	28
3.8. Éthique, participation, responsabilité et sauvegarde.....	28
3.8.1. Les considérations éthiques de la recherche.....	28
3.8.2. Les perspectives communautaires et de responsabilité.....	29
3.9. Les perspectives de validation et de dissémination des conclusions de l'évaluation finale.....	30
3.10. Les mesures mises en place pour la sauvegarde des données.....	30
4. Résultats de l'évaluation finale.....	31
4.1. Les études réalisées durant le projet PROTEJEM (analyse de la littérature).....	31
4.1.1. Des études sur les profils des EJM sur les routes migratoires.....	31
4.1.2. Des analyses rapides sur le contexte migratoire.....	33
4.1.3. Des cartographies des acteurs et services de protection existants dans les zones d'intervention du projet.....	36
4.1.4. La capitalisation des expériences du projet PROTEJEM.....	39
4.2. Analyse quantitative des résultats des actions menées durant le projet en vue de la création d'un environnement protecteur aux EJM.....	41
4.3. Evaluation des incidences des actions de protection et de prise en charge sur les cibles directes et sur les	

<b>communautés d'intervention bénéficiaires (outcomes).....</b>	<b>57</b>
<b>4.3.1. Caractéristiques sociodémographiques des EJM.....</b>	<b>57</b>
<b>4.3.2. Evaluation des incidences du projet en fonction des critères évaluatifs de pertinence, de cohérence, d'efficacité, d'efficience et de durabilité.....</b>	<b>60</b>
<b>Conclusion.....</b>	<b>89</b>
<b>Annexe I : Sources d'informations.....</b>	<b>92</b>
<b>Annexe II : Énoncé des travaux, termes de référence et/ou protocole d'étude.....</b>	<b>93</b>
<b>Annexe III : Instruments de collecte de données.....</b>	<b>95</b>
<b>Annexe III.1. : Questionnaire individuel confidentiel adressé aux enfants et jeunes migrants (EJM) des quatre pays de l'intervention.....</b>	<b>95</b>
<b>Annexe III.2. Guide d'entretien aux acteurs institutionnels et communautaires.....</b>	<b>104</b>
<b>Annexe III.3. : Canevas d'entretien de groupe adressé aux enfants et jeunes migrants (EJM) des quatre pays de l'intervention (EJM garçons et filles et enfants de la communauté hôte).....</b>	<b>107</b>
<b>Annexe III.4. Guide d'entretien collectif avec les membres de la coordination régionale.....</b>	<b>111</b>

## Liste des graphiques

<b>Graphique 1:</b> Nombre d'enfants et jeunes (garçons et filles) migrant(e)s vulnérables bénéficiant d'information, assistance et/ou une protection de qualité à travers leur accès aux services de base à différentes étapes des routes migratoires.....	42
<b>Graphique 2:</b> Nombre de réseaux, cadres, mécanismes ou politiques renforçant la coordination des acteurs clés de la protection des EJM à une échelle nationale, transnationale ou régionale .....	43
<b>Graphique 3:</b> Nombre d'acteurs de protection, (inclus FDS), qui ont augmenté leurs capacités de coordination et articulation, et des actions conjointes ou complémentaires à une échelle nationale, transnationale ou régionale .....	44
<b>Graphique 4 :</b> Nombre d'enfants et jeunes migrant(e) vulnérables ayant accès à des services sociaux de protection institutionnels et communautaires de qualité et/ou à une assistance adaptée à différentes étapes de leur parcours .....	45
<b>Graphique 5:</b> Nombre de parties prenantes sensibilisées et informées (par sexe et type d'acteur) de manière appropriée grâce à une meilleure connaissance sur les besoins et les vulnérabilités des EJM .....	47
<b>Graphique 6:</b> Nombre d'initiatives de coopération aux niveaux transfrontalier, national, ou/et local créées/initiées ou soutenues.....	47
<b>Graphique 7:</b> <i>Nombre d'EJM pris(es) en charge ou référé(e)s</i> .....	48
<b>Graphique 8:</b> Nombre d'équipes mobiles mises en place ou renforcées.....	49
<b>Graphique 9:</b> Nombre d'EJM qui bénéficient des espaces sûres et protecteurs.....	51
<b>Graphique 10:</b> Nombre d'acteurs clés de la protection de l'enfance formés.....	53
<b>Graphique 11:</b> Nombre d'études réalisées et validées.....	54
<b>Graphique 12 :</b> Nombre de cartographies réalisées d'acteurs et des services qui travaillent sur la protection des EJM.....	54
<b>Graphique 13:</b> Nombre d'activités/événements explicitement consacrés à la sensibilisation et à la prise de conscience de l'opinion publique concernant tous les aspects de la migration .....	55
<b>Graphique 14:</b> Nombre d'actions de plaidoyer réalisées pour la mise en œuvre coordonnée des politiques et des plans d'action promouvant les droits et la protection des EJM (niveau régional, transfrontière, national et /ou local) .....	56
<b>Graphique 15 :</b> Répartition des EJM suivant leur âge.....	57
<b>Graphique 16:</b> Répartition des EJM suivant leur âge et leur niveau d'études.....	58
<b>Graphique 17:</b> Répartition des EJM qui connaissent leur âge selon les tranches d'âge correspondantes .....	58
<b>Graphique 18:</b> Répartition des EJM selon leur nationalité d'origine .....	59
<b>Graphique 19:</b> Répartition des EJM selon la fréquentation scolaire .....	59
<b>Graphique 20 :</b> Répartition des EJM selon le niveau d'études.....	60
<b>Graphique 21:</b> Avis des EJM sur le caractère opportun du projet PROTEJEM.....	61
<b>Graphique 22:</b> Niveau de connaissance des EJM sur la cohérence du projet PROTEJEM avec des actions des ONG dans le pays/communauté.....	63
<b>Graphique 23:</b> Niveau de connaissance des EJM au sujet de la cohérence du projet PROTEJEM avec les actions de protection des ONG dans leur pays.....	63
<b>Graphique 24:</b> : Intégration des droits et besoins des EJM dans les approches de mise en œuvre du projet PROTEJEM.....	65
<b>Graphique 25:</b> Implication et association des EJM à l'analyse de leurs besoins en matière de protection.....	65
<b>Graphique 26:</b> Implication des garçons et des filles dans le projet PROTEJEM .....	66
<b>Graphique 27:</b> Niveau de sécurité des EJM durant le projet.....	67
<b>Graphique 28:</b> Expression du niveau de sécurité des EJM selon une échelle comprise entre 1 et 10 .....	68
<b>Graphique 29:</b> Jugement des EJM sur les services proposés par le projet PROTEJEM.....	69
<b>Graphique 30:</b> Satisfaction des EJM par rapport aux services offerts par le projet PROTEJEM.....	70
<b>Graphique 31:</b> Degré de satisfaction des EJM par rapport aux services offerts par le projet PROTEJEM .....	70
<b>Graphique 32 :</b> Les types d'effets du PROTEJEM sur les EJM .....	71
<b>Graphique 33:</b> Rapports entre enfants et jeunes en mobilité et enfants des communautés hôte.....	72
<b>Graphique 34:</b> Evaluer l'influence du projet PROTEJEM sur les EJM de votre localité .....	73

Février 2024 – Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Sénégal

<b>Graphique 35:</b> Effets bénéfiques de l'implication des EJM des deux sexes sur les communautés.....	75
<b>Graphique 36:</b> Jugements des EJM sur l'atteinte ou non des objectifs du projet PROTEJEM.....	76
<b>Graphique 37:</b> Bonnes pratiques relevées du projet PROTEJEM par les EJM .....	79
<b>Graphique 38 :</b> Actions suggérées par les EJM pour renforcer les acquis du PROTEJEM dans leur communauté .....	82
<b>Graphique 39:</b> Ampleur des besoins en services de protection des EJM avant le projet.....	84
<b>Graphique 40:</b> Ampleur des besoins en services de protection des EJM à la date de la collecte des données .....	84

## Liste des tableaux

<b>Tableau 1:</b> Critères d'évaluation et questions clés du projet.....	20
<b>Tableau 2:</b> Effectif d'EJM par pays d'intervention .....	21
<b>Tableau 3:</b> Répartition de la taille de l'échantillon initial par localité et par pays.....	22
<b>Tableau 4:</b> Répartition des 12 entretiens qualitatifs à réaliser auprès des acteurs institutionnels et communautaires par pays .....	23
<b>Tableau 5:</b> Répartition des acteurs institutionnels et communautaires touchés par l'enquête qualitative .....	24
<b>Tableau 6 :</b> Statistiques d'opinion par pays et par sexe des EJM.....	25
<b>Tableau 7:</b> Taille de l'échantillon réel de la collecte par localité.....	25

Février 2024 – Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Sénégal

## Acronymes

AEJT :	Association des Enfants et Jeunes Travailleurs
AEMO :	Action Educative en Milieu Ouvert
ALG :	Africa Label Group
APE :	Alliance pour la Protection de l'Enfance
ARD :	Agence Régionale de Développement
BSPPV :	Brigade Spéciale de Protection des Personnes Vulnérables
CANEPE :	Coordination des Acteurs Non Étatiques engagés dans le secteur de la Protection de l'Enfance
CCA :	Centre de Conseil ADO
CEDAG :	Centre de Droit des Affaires et de Gestion
CDPE :	Comité Départemental pour la Protection de l'Enfance
CECOJE :	Centres d'Ecoute de Conseil et d'Orientation des Jeunes
CEGID :	Centre de Guidance Infantile et Familiale
CELLULE MCL :	Cellule de Coordination des actions en faveur des Mineurs en Conflit avec la Loi
CG/SPDE :	Comité Guinéen de Suivi de la protection des Droits de l'Enfant
CIM :	Comité Interministériel de la Migration
CMU :	Unité de Coordination Régionale
CN :	Centre de Nazareth
CNF :	Conseil National des Femmes
CNLPT :	Cellule Nationale de Lutte contre la Traite des Personnes
COLTE/CDE :	Coalition des ONG pour la Protection des Droits de l'Enfant et Luttant Contre la Traite
CPG :	Centre Polyvalent de Guédiawaye
CPPE :	Centre de Protection de la Petite Enfance
CPPE :	Comité de Pilotage de la Protection Nationale de l'Enfance
CPK :	Centre Polyvalent de Kaolack
CPT :	Centre Polyvalent de Thiaroye
CPRS :	Centre de Promotion de Réinsertion Sociale (CPRS)
CSP :	Centre de Sauvegarde de Pikine
EIA	Entretien Individuel Approfondi
EM	Equipe mobile
ENDA :	Environnement et Développement du Tiers Monde Environnement, Développement et Action dans le Tiers Monde
FDG :	Focus Discussion Group
EJM :	Enfants et Jeunes Migrants
FDS :	Forces de Sécurité et de Défense
GU	Guichet Unique
IPTT :	Indicators Performance Tracker Table (Table de suivi des indicateurs de performance)
MAEGE :	Ministère des Affaires Etrangères et des Guinéens de l'Etranger
MASPFE :	Ministère de l'Action Sociale et de la Promotion Féminine
METFPET :	Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle de l'Emploi et du Travail
MFFE :	Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant
MJ :	Ministère de la Justice
MJEJ :	Ministère de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes
MOU :	Mémoire Of Understanding
MSPC :	Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile

Février 2024 – Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Sénégal

OIM :	Organisation Internationale pour les Migrations
PROTEJEM :	Projet d'Amélioration de la Protection des Enfants et Jeunes en Mobilité sur les routes migratoires en Afrique de l'Ouest
PSEAH	Protection from Sexual Exploitation, Abuse and Harassment
RAO :	Réseau Afrique de l'Ouest
UDEC :	Union pour le Développement et la Coopération
ULTM :	Union Locale des Travailleurs de Mamou
UNICEF :	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance/United Nations International Children's Emergency Fund
SCI :	Save the Children International
Tdh :	Terre des hommes

Février 2024 – Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Sénégal

## Résumé exécutif

Le présent rapport sert de rapport d'évaluation finale du projet « PROTEJEM », qui vise à l'amélioration de la protection des enfants et jeunes en mobilité sur les routes migratoires d'Afrique de l'Ouest. Ce projet a été mis en œuvre suite à une constatation concernant la mobilité des enfants et jeunes sur les routes migratoires en Afrique de l'Ouest. Plus de 75% d'entre eux restent dans la région et se dirigent majoritairement vers des villes où ils ont plus d'opportunités de développement pour échapper à la pauvreté.

Sur ces routes, ils/elles sont généralement exposé(e)s à une grande vulnérabilité et sans protection adéquate et font face à des risques d'exploitation, d'abus et de traite lorsqu'ils/elles entreprennent leur parcours de mobilité et sont non accompagné(e)s ou sont séparé(e)s de leurs parents.

Deux organisations non gouvernementales internationales, Save the Children et Terre des hommes ayant pour domaine d'intervention la protection des enfants se sont constituées en consortium pour mettre en œuvre le projet cité plus haut dans le but de créer un environnement plus protecteur pour les enfants et jeunes en mobilité sur les routes migratoires dans cette région d'Afrique.

Le projet a été mis en œuvre dans les zones suivantes : Abidjan, Bouaké, Ferkessédougou et Korhogo pour la Côte d'Ivoire, à Soma et à Farafenni pour la Gambie, à Conakry, Labé, Mamou, Pita et Koundara pour la Guinée et à Dakar, Kaolack, Kolda et Tambacounda pour le Sénégal, durant la période comprise entre le 15 janvier 2020 et le 14 juillet 2023, soit une durée totale de 3 ans 6 mois.

L'objectif général du projet est de *contribuer à la création d'un environnement protecteur pour les enfants et jeunes migrant(e)s avec des services sociaux adaptés, accessibles et de qualité*; pendant que les deux objectifs spécifiques du projet sont (OS1) *Fournir aux enfants et aux jeunes migrant(e)s une assistance et une protection de qualité à travers leur accès aux services de base à différentes étapes migratoires* ; et (OS2) *Renforcer les capacités et la coordination (et articulation) des acteurs institutionnels et communautaires pour fournir une assistance de qualité pour la protection des enfants et jeunes migrant(e)s*.

L'objectif principal de la mission était de faire l'évaluation de l'atteinte de ces objectifs en s'appuyant sur les critères d'évaluation classiques de l'OCDE c'est-à-dire l'analyse de la pertinence, de l'efficacité, de la répliquabilité et de la pérennité du projet, les résultats, l'impact immédiat, ainsi que la qualité des processus et des approches mises en œuvre. Plusieurs questions d'évaluation clés figurant dans le corps du rapport ont été associées à chacun de ces critères.

La méthodologie adoptée est à la fois une combinaison de méthodes qualitatives et quantitatives. A propos de la méthode quantitative, sur un échantillon initial de 763 enfants et jeunes en mobilité, l'enquête a pu réellement toucher 181 d'entre eux, en raison des difficultés de leur implication dans la collecte des données. Ces difficultés tiennent surtout au retour de bon nombre d'EJM dans leurs familles et à l'extrême mobilité de la cible. Sur les 181 EJM touchés, 3 provenaient de Kolda au Sénégal, 151 de la Guinée (dont 40 de Conakry, 38 de Labé, 35 de Mamou et 38 de Pita), 21 de Farafenni en Gambie et 6 de la Côte d'Ivoire (dont 4 d'Abidjan, 1 de Bouaké et 1 de Korhogo).

A propos de l'enquête qualitative, 61 entretiens ont été réalisés à raison de 7 focus group avec les EJM et 54 entretiens individuels avec les acteurs communautaires, institutionnels et étatiques. Ces entretiens ont été retranscrits intégralement et exploités pour des fins d'analyse qualitative de contenu. L'approche d'analyse de l'étude est une approche globale évaluative englobant les aspects autour des quatre pays d'intervention du projet et non une approche sectorielle par pays.

Les résultats obtenus de l'évaluation finale du projet PROTEJEM ainsi que ses principales conclusions sont catégorisés en trois sections clés : une section comportant la synthèse documentaire, une seconde section consacrée à l'analyse quantitative des résultats des actions menées durant le projet et une troisième et partie fondamentale consacrée à l'évaluation des incidences du projet sur les cibles directes que sont les enfants et jeunes en mobilité, sur les acteurs institutionnels et communautaires de prise en charge et de protection et sur les communautés d'intervention du projet.

La première section de cette évaluation analyse et synthétise les principales études réalisées durant le projet sur la question de la mobilité des enfants et des jeunes sur les routes migratoires d'Afrique de l'Ouest. De manière synthétique, on retient de l'étude régionale sur les profils des enfants et jeunes migrants (2020) qu'elle a permis d'identifier les différents profils d'enfants et jeunes en mobilité dans chaque pays notamment : les enfants concernés par la mobilité et les enfants sortis

Février 2024 – Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Sénégal

temporairement ou durablement de la mobilité. Parmi les enfants et jeunes concernés par la mobilité, donc EJM « en mobilité active », figurent les *EJM travailleurs* et des *EJM étudiants* et dans la catégorie des enfants et jeunes sortis temporairement ou définitivement de la mobilité figurent les EJM de retour. Cette étude a également permis de préciser les différents besoins et préoccupations des EJM, d'analyser les routes migratoires qu'empruntent les EJM dans la région, de réaliser une analyse du cadre institutionnel régional en matière des services et de pratiques de protection, d'examiner les expériences de violences, y compris les violences sexuelles et basées sur le genre, dont sont victimes ces EJM, notamment les filles et les jeunes femmes. De plus, l'étude a identifié les mesures d'adaptation qu'adoptent les EJM sur leurs routes migratoires, telles que l'évitement des autorités par la dissimulation ou la fuite, le recours à des adultes inconnus, etc.).

La seconde catégorie d'études réalisées concerne l'ensemble des cartographies des acteurs et des services de protection existants dans les zones d'intervention du projet. Il s'agit globalement des acteurs gouvernementaux, interministériels et non gouvernementaux intervenant dans la prise en charge et la protection des enfants et jeunes en mobilité dans les pays d'intervention concernés par le projet. Les services offerts par ces structures comprennent généralement l'identification des EJM, l'offre de prise en charge d'urgence, l'étude de la situation personnelle, la recherche et l'évaluation familiale, le placement alternatif, la réinsertion sociale et professionnelle, le soutien familial et communautaire, ainsi que le suivi et l'évaluation.

Les analyses rapides sur le contexte migratoire constituent une catégorie importante des études qui ont été réalisées durant le projet PROTEJEM. Elles ont mis en lumière : les types de violations de la protection des EJM tels que les expériences de violences sexuelles basées sur le genre exercées sur les filles et les jeunes femmes, l'exploitation économique et l'intégration économique défavorable des EJM ; l'importance de la satisfaction des besoins de base comme facteur de vulnérabilité ; les violences et abus des forces de l'ordre et contrôles routiers. A ce titre, tous les EJM enquêtés sont à risque de violations de protection de leurs droits. A propos de la protection des EJM, les analyses rapides montrent qu'aux yeux des EJM, la protection semble être secondaire à la satisfaction de leurs besoins de base. Ces analyses sont aussi importantes pour avoir relevé les mesures d'adaptation des EJM. Ces derniers développent environ une dizaine de stratégies d'adaptation sur les routes migratoires, certaines de ces stratégies étant considérées comme bénéfiques même si elles ne sont pas complètement sûres mais sont plutôt des tactiques pour éviter des difficultés immédiates et/ou poursuivre leur projet migratoire. D'autres stratégies des EJM consistent à (i) migrer pour fuir des violences et des manquements à l'origine, (ii) à préparer le voyage, (iii) à travailler, (iv) à faire le voyage en groupe et à s'entraider, (v) à demander de l'aide et de l'assistance communautaires et informelles, (vi) à maintenir contact avec les proches, (vii) à adopter des bons comportements pour mieux s'appuyer sur leur entourage, (ix) à s'esquiver par la dissimulation ou la fuite ou à (x) se confier à des adultes inconnus.

La seconde section de cette évaluation est consacrée à l'analyse quantitative des résultats des actions menées durant le projet PROTEJEM. Dans le cadre de l'atteinte de l'objectif spécifique 1 du projet : « Fournir aux enfants et aux jeunes migrant(e)s une assistance et une protection de qualité à travers leur accès aux services de base à différentes étapes migratoires », le nombre d'enfants et jeunes (garçons et filles) migrant(e)s vulnérables bénéficiant d'information, assistance et/ou une protection de qualité à travers leur accès aux services de base à différentes étapes des routes migratoire (IOV.OS1.1) est de 96 151 EJM à la fin des interventions par rapport à une prévision de 29 700, soit un taux de réalisation de 323,74%.

Par rapport à l'atteinte de l'objectif spécifique 2 du projet : « Renforcer les capacités et la coordination (et articulation) des acteurs institutionnels et communautaires pour fournir une assistance de qualité pour la protection des enfants et jeunes migrant (e)s », les résultats montrent que le nombre de réseaux, cadres, mécanismes ou politiques venus renforcer la coordination des acteurs clés de la protection des EJM à une échelle nationale, transnationale ou régionale (IOV.OS2.1) est de 7 par rapport à 6 prévus, soit un taux de réalisation de 116,67%.

Globalement, ces réseaux, cadres, mécanismes ou politiques renforçant la coordination des acteurs clés de la protection des EJM à une échelle nationale, transnationale ou régionale se présentent comme suit : la taskforce transfrontalière soutenue par cette action dans la première année de mise en œuvre, regroupant plus de 60 représentants associatifs et organisationnels clés et autorités en Gambie, Guinée-Bissau, Guinée et au Sénégal. Cette taskforce visait à faire face à la situation des enfants non accompagnés et en situation d'hébergement temporaire au Sénégal, conséquence de la mise en œuvre du « Plan de retrait des enfants des rues » initié par les autorités sénégalaises en réponse à la crise sanitaire de la COVID-19 en juin 2020. Par ailleurs, la valeur atteinte concerne également la création et/ou revitalisation de cadres et mécanismes de coordination au niveau national en Côte d'Ivoire, en Gambie et au Sénégal, réunissant des acteurs clés de la protection des enfants, dans le but de garantir que le placement alternatif en familles des EJM tienne compte des opinions de l'enfant/du/de la jeune, compte tenu de son âge, de son degré de maturité et de compréhension, de ses besoins ainsi que de sa situation individuelle. Également inclus dans la cible, les trois comités transfrontaliers de protection des EJM dans des zones transfrontalières spécifiques

Février 2024 – Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Sénégal

(Laléraba en Côte d'Ivoire et Yendéré au Burkina Faso; Linkiring au Sénégal et Koundara en Guinée, Farafenni en Gambie et Keur Ayip au Sénégal), initialement créés ou revitalisés en collaboration avec la SSI-AO.

Le nombre d'acteurs de protection, (inclus FDS), qui ont augmenté leurs capacités de coordination et articulation, et des actions conjointes ou complémentaires à une échelle nationale, transnationale ou régionale est passé à 3 757 par rapport à 541 prévus soit un taux de réalisation de 694,45% (Evaluation de l'objectif 2 à travers l'indicateur IOV.OS.2.2).

Le nombre d'enfants et jeunes migrant(e) vulnérables ayant accès à des services sociaux de protection institutionnels et communautaires de qualité et/ou à une assistance adaptée à différentes étapes de leur parcours (par sexe, type de vulnérabilité et d'assistance offerte) est de 15 684 EJM contre 16 000 EJM, dont 6 900 garçons et 6 400 filles prévus. Bien que le niveau d'atteinte de ce résultat à la fin du projet soit globalement satisfaisant pour les enfants et les jeunes migrant(e)s des deux sexes (98%) il n'a pas atteint les 16 000 EJM prévus (100%). Le taux de réalisation est très satisfaisant pour les enfants et jeunes migrant(e)s garçons (160%) et moins important du côté des filles (72%). (Evaluation de la mesure du niveau d'atteinte du résultat 1\_RA1 intitulé : les enfants et jeunes migrant(e)s accèdent à des services institutionnels et communautaires répondant à leurs besoins de protection et bénéficient d'une assistance adaptée » à travers l'indicateur IOV.RA1). Dans le contexte des quatre pays d'intervention, il est constaté que plus de jeunes garçons effectuent la migration irrégulière que de filles. Les EJM dans leur ensemble sont à la recherche du mieux-être. Cependant, les garçons font plus face à la pression sociale de se réaliser. La plupart du temps, les jeunes filles qui partent en migration irrégulière fuient les mariages précoces ou d'autres phénomènes sociaux qui leur sont imposés par contrainte sociale. C'est ce qui explique le fait que le taux d'achèvement de la prise en charge des filles est inférieur à ceux des garçons.

Le nombre de parties prenantes sensibilisées et informées (par sexe et type d'acteur) de manière appropriée grâce à une meilleure connaissance sur les besoins et les vulnérabilités des EJM » est de 181 655 acteurs de la protection dont 44 221 hommes (24,34%), 57 315 garçons (31,55%), 37 026 femmes (20,38%) et 43 093 filles (23,72%) par rapport à une prévision de 56 030 personnes (15 259 hommes, 17325 garçons, 10 490 femmes et 12 956 filles) (Evaluation du résultat 2\_RA2 intitulé : les acteurs clés de la protection sont sensibilisés et informés sur les besoins et les vulnérabilités des EJM et voient leurs capacités renforcées (dont EJM) » grâce à l'indicateur IOV.RA2).

Le nombre d'initiatives de coopération aux niveaux transfrontalier, national, ou/et local créées/initiées ou soutenues (stratégies, mécanismes et cadres) \_IOV.RA3 est de 23 par rapport à 6 prévues soit un taux de réalisation de 383,33 %. (Evaluation du résultat 3 intitulé : des stratégies, cadres et mécanismes publics de coordination et de protection ciblant les enfants et jeunes migrant(e)s sont développés et mis en œuvre au niveau régional, national et local le long des routes migratoires ciblées).

Le nombre d'EJM pris (es) en charge ou référé(e)s. (Par sexe) \_IOV1.P1.RA1 est de 15 684 EJM, dont 11 045 garçons (70%) et 4 639 filles (30%) alors qu'il était prévu que 16 000 EJM dont 9 600 garçons et 6 400 filles soit pris en charge et référés. (Evaluation du produit 1 du résultat 1\_P1.RA1 intitulé : une assistance immédiate et une prise en charge d'urgence (y compris l'assistance psychosociale) est fournie aux 11.500 EJM les plus vulnérables en fonction de leurs besoins).

Le nombre d'équipes mobiles mises en place ou renforcées » est de 65 équipes mobiles contre une prévision de 16 équipes mobiles au départ, soit une augmentation de 406,25% (Evaluation du niveau d'atteinte du produit 1 du résultat 1\_P1.RA1 intitulé : une assistance immédiate et une prise en charge d'urgence (y compris l'assistance psychosociale) est fournie aux 11.500 EJM les plus vulnérables en fonction de leurs besoins à travers l'indicateur de produit du résultat 1: IOV2.P1.RA1).

Le nombre d'EJM ayant bénéficié des espaces sûrs et protecteurs est de 7 645 (dont 4749 garçons et 2 896 filles) contre une prévision de 4 500 (dont 2 700 garçons et 1 800 filles), soit un taux de réalisation de 175,89% et 160,89%, respectivement (Evaluation du niveau d'atteinte du produit 2 du résultat 1\_P2.RA1 : espaces sûrs et protecteurs soutenus par le projet qui sont fournis aux 4.500 EJM les plus vulnérables en fonction de leurs besoins » grâce à l'indicateur 1 du produit 2 du résultat 1 : IOV1.P2.RA1 nombre d'EJM qui bénéficient des espaces sûrs et protecteurs).

Le nombre d'acteurs clés de la protection de l'enfance formés est de 3 757 (dont 2 453 hommes et 1 304 femmes) contre une prévision de 1 174 (704 hommes et 470 femmes), soit un taux de réalisation global de 320% (Evaluation du niveau d'atteinte du produit 2 du résultat 1\_P2.RA1 : espaces sûrs et protecteurs soutenus par le projet qui sont fournis aux 4.500 EJM les plus vulnérables en fonction de leurs besoins » grâce à l'indicateur 2 du produit 2 du résultat 1\_OV2.P2.RA1).

Le nombre d'études réalisées et validées est de 16 par rapport à une prévision de 4 au départ, soit un taux de réalisation de 400% (Evaluation du niveau d'atteinte du produit 1 du résultat 2\_P1.RA2 : un répertoire d'outils et un système d'information

Février 2024 – Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Sénégal

sont développés pour mieux adapter l'intervention aux besoins des EJM à travers l'indicateur 1 du produit 1 du résultat 2 IOV1.P1.RA2).

Le nombre de cartographies réalisées d'acteurs et des services qui travaillent sur la protection des EJM » 4 par rapport à 4 prévues, soit un taux de réalisation de 100% (Evaluation du niveau d'atteinte du produit 1 du résultat 2\_P1.RA2 : un répertoire d'outils et un système d'information sont développés pour mieux adapter l'intervention aux besoins des EJM à travers l'indicateur 2 du produit 1 du résultat 2 du IOV2.P1.RA2).

Le nombre d'activités/événements explicitement consacrés à la sensibilisation et à la prise de conscience de l'opinion publique concernant tous les aspects de la migration est de 472 contre une prévision de 200, soit un taux de réalisation de 236% (Evaluation du niveau d'atteinte du produit 2 du résultat 2 intitulé « P2.RA2. Campagnes d'information et sensibilisation réalisées » à travers l'indicateur 1 du produit 2 du résultat 2\_IOV1.P2.RA2).

Le nombre d'actions de plaidoyers réalisés pour la mise en œuvre coordonnée des politiques et des plans d'action promouvant les droits et la protection des EJM (niveau régional, transfrontière, national et /ou local) » est de 6 contre une prévision de 4 plaidoyers, soit un taux de réalisation de 150% (Evaluation du niveau d'atteinte du produit 1 du résultat 3 : P1.RA3. Actions de plaidoyer réalisées pour la mise en œuvre des politiques et des plans d'actions promouvant les Droits et la Protection des EJM à travers l'indicateur de produit du résultat 3\_IOV.P1.RA3). En Côte d'Ivoire, parmi les actions de plaidoyer réalisées pour la mise en œuvre coordonnée des politiques et des plans d'action promouvant les Droits et la Protection des EJM, on retient essentiellement l'adoption, en conseil des ministres, de deux décrets fixant d'une part, les normes et standards applicables aux Etablissements de protection de remplacement et de réglementation des familles d'accueil et d'autre part, le l'adaptation des questions migratoires dans la politique nationale de protection des enfants avec Ministère de la de la Famille et de l'Enfant. On note en Gambie, l'action de plaidoyer pour l'approbation des SOPs pour la certification des familles d'accueil et au Sénégal, la Stratégie Nationale de Protection Enfance et l'action de plaidoyer pour la réglementation des familles d'accueil.

La troisième partie est consacrée à l'évaluation des incidences du projet sur les cibles directes, que sont les enfants et jeunes en mobilité, sur les acteurs institutionnels et communautaires de prise en charge et de protection et sur les communautés d'intervention du projet. L'évaluation finale a rassemblé des preuves quantitatives et qualitatives qui démontrent que le projet PROTEJEM a contribué à la création d'un environnement protecteur pour les enfants et jeunes migrant(e)s (EJM) en ce sens qu'ils ont accédé à des services institutionnels et communautaires répondant à leurs besoins de protection et qu'ils ont bénéficié d'une assistance adaptée. Il ressort que plus de 54% des EJM interrogés sur les services proposés dans le projet jugent les « services adaptés à leurs besoins » et 96,69% des EJM affirment qu'ils sont satisfaits des services proposés par le projet. A propos des effets du projet sur les communautés, 96,07% des EJM affirment que « le projet PROTEJEM a réduit la vulnérabilité de la plupart des EJM de leur communauté » et qu'il a contribué à changer les mentalités des communautés au sujet des EJM ; car ces derniers étaient perçus avant le projet PROTEJEM comme des enfants en conflit avec la loi. On note également dans les communautés, une meilleure compréhension des objectifs communs en matière de protection de l'enfance.

Dans l'évaluation de la qualité des processus de mise en œuvre du projet, trois principaux effets positifs ont été identifiés : premièrement, le projet PROTEJEM a renforcé la collaboration entre les acteurs impliqués dans la prise en charge et la projection de l'enfance, notamment entre les acteurs tels que Save the Children et de Terre des hommes, les équipes mobiles, les familles d'accueil, les ministères étatiques de protection de l'enfance et des jeunes, les comités traditionnels et les espaces sûrs et protecteurs. L'analyse qualitative a également révélé que Save the Children et de Terre des hommes, les familles d'accueil et les espaces sûrs et protecteurs ont été les trois principaux acteurs institutionnels et communautaires les plus engagés, et enfin, les parties prenantes ont contribué à la dynamique de projet parce qu'elles ont compris les besoins durant la mise en œuvre des interventions.

Au sujet de la dernière partie du présent rapport, laquelle met en exergue les incidences du projet sur les cibles directes que sont les enfants et jeunes en mobilité, sur les acteurs institutionnels et communautaires de prise en charge et de protection et sur les communautés d'intervention du projet, l'analyse basée sur les critères d'évaluation classiques de l'OCDE ont permis de ressortir les résultats quantitatifs et qualitatifs suivants.

## Les facteurs explicatifs de la pertinence du projet PROTEJEM

A la question de savoir « A votre avis, le projet PROTEJEM a-t-il vraiment été opportun pour répondre à vos besoins de protection sur les routes migratoires ? », presque la totalité (96,13%) des EJM trouvent que le projet PROTEJEM est une

Février 2024 – Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Sénégal

opportunité pour répondre à leurs besoins de protection sur les routes migratoires comme une minorité (3,87%) qui trouvent le projet non opportun.

Les facteurs explicatifs relevés par les EJM qui trouvent le projet PROTEJEM opportun sont les suivants :

- ❖ le projet PROTEJEM offre aux enfants et aux jeunes en situation de mobilité, les services de protection de qualité tout au long des routes migratoires et les aide à améliorer leur condition de vie durant le temps de leur voyage.
- ❖ les EJM touchés par la collecte de données quantitatives trouvent le projet opportun parce qu'ils bénéficient à travers lui, de la protection et d'un environnement sécuritaire ;
- ❖ des aides pour leur permettre de faire face à leurs besoins de logement, d'habillement, de kits d'hygiène et d'alimentation ; des soutiens psychologiques;
- ❖ il les aide à être à l'abri de l'exploitation sexuelle et de la débauche, du travail forcé.
- ❖ les EJM témoignent que le projet PROTEJEM a en outre renforcé leurs connaissances en leur donnant des informations importantes relatives aux avantages et aux inconvénients liés à la mobilité ; aux droits ainsi que celles liées aux acteurs institutionnels et communautaires le long des routes migratoires.

Le projet PROTEJEM est perçu par cette catégorie d'EJM comme un outil important dans l'amélioration de conditions de vie et leurs rapports avec la communauté d'accueil.

Les raisons évoquées par les 3,87% d'EJM qui estiment que le projet n'a pas répondu à leurs besoins de protection sont les suivantes :

- ❖ le projet PROTEJEM est de courte durée,
- ❖ le projet PROTEJEM devait aussi former les EJM en entrepreneuriat des jeunes,
- ❖ l'assistance fournie par le projet PROTEJEM devait être continue,
- ❖ le fait que le projet PROTEJEM n'a pas aidé certains EJM à réaliser leur projet de migration vers l'Europe constitue l'une des raisons évoquées par cette catégorie d'EJM pour fonder leur insatisfaction par rapport aux services offerts par le projet PROTEJEM.

A la question de savoir si le projet PROTEJEM a-t-il été approprié pour l'amélioration de la qualité de la protection des EJM de votre communauté ?", plus de 95% des EJM répondent oui contre 4,42%. La plupart des EJM estime que le projet PROTEJEM est approprié pour l'amélioration de la qualité de la protection des EJM de leur communauté.

Les facteurs explicatifs de ce résultat sont entre autres :

- ❖ la réalisation des sensibilisations communautaires sur la protection et la prise en charge de qualité des enfants et jeunes en mobilité a spécifiquement contribué à un changement de mentalités et à une amélioration des connaissances de la communauté sur les droits des enfants ainsi que sur les avantages et les inconvénients de la migration irrégulière.
- ❖ les sensibilisations communautaires ont aussi aidé les EJM eux-mêmes à connaître leurs droits. La mise en place des familles d'accueil et des espaces sûrs et protecteurs dans le dispositif de prise en charge et de protection est appréciée comme facteur déterminant ayant contribué à l'amélioration de la qualité de la protection des EJM dans leur communauté.

La proportion de 4,42% d'EJM qui a évoqué que le projet n'a pas été approprié pour l'amélioration de la qualité de la protection dans leur communauté a relevé plusieurs raisons pour justifier cette perception. Les principales raisons sont les suivantes :

- ❖ le projet PROTEJEM n'a pas apporté une solution durable aux EJM,
- ❖ le projet PROTEJEM n'a pas assuré une sécurité totale aux EJM,

L'aide durable susceptible d'améliorer la vie de quelqu'un doit consister à former ce dernier pour qu'il soit indépendant même en son absence. En conséquence, le projet PROTEJEM devrait les former à une autonomie professionnelle. Les triangulations des données qualitatives montrent que la mise en œuvre du projet PROTEJEM est jugée opportune car elle constitue un appui aux efforts des acteurs de protection des enfants et jeunes dans les pays d'intervention. Il s'est notamment distingué par ces multiples interventions en faveur des enfants et jeunes migrants. Le dispositif de protection, englobant les familles d'accueil et la dotation de ces familles d'accueil en aliments et diverses faveurs, fait considérer le projet comme soulageant les besoins des populations.

## Les preuves de la cohérence du projet PROTEJEM

A la question de savoir si les actions menées par Save the Children et Terre des hommes pour assurer une protection de qualité aux EJM grâce au PROTEJEM sont-elles en lien avec celles déployées dans d'autres interventions de Save the Children et de Terre des hommes dans le pays/la communauté ?", la majorité des EJM (80,56%) ne savent rien du fait que des actions menées par le projet PROTEJEM pour assurer une protection de qualité aux enfants sont en lien avec les autres interventions de Save the Children et Terre des hommes dans leur communauté. De plus, à la question de savoir si les actions menées par Save the Children et Terre des Hommes grâce au projet PROTEJEM en vue d'assurer une protection de qualité aux EJM sont-elles complémentaires avec celles déployées dans le gouvernement dans le pays/ la communauté ? 30% des EJM interrogés répondent oui contre 1,11% qui affirment non et plus de 68% affirment qu'ils n'en savent rien. Enfin, à la question de savoir si les actions menées par Save the Children et Terre des Hommes grâce au projet PROTEJEM en vue d'assurer une protection de qualité aux EJM sont-elles complémentaires avec celles déployées dans d'autres ONGs dans le pays / la communauté ? 29,44% répondent par oui, 1,67% répondent par non et la majorité soit 68,89% ne savent pas. On remarque globalement que les EJM n'ont pas une bonne connaissance sur les liens entre le projet PROTEJEM et les actions menées par le gouvernement et les ONG dans leurs localités et pays.

Toutefois, d'un point de vue qualitatif, les acteurs communautaires et institutionnels relèvent bien que le projet PROTEJEM est cohérent avec les actions des gouvernements et celles des ONG pour les raisons suivantes :

- ❖ il est venu en appui aux initiatives déjà entreprises par l'Etat dans le domaine de la prise en charge des EJM,
- ❖ il s'est inspiré de la stratégie de protection et de prise en charge existante,
- ❖ il a renforcé le dispositif d'accompagnement mis en place par les OSC dans le domaine de la prise en charge des enfants et jeunes migrants.
- ❖ la stratégie du projet PROTEJEM est adaptée et est cohérente avec les stratégies de prise en charge préexistantes dans les pays d'intervention
- ❖ la cohérence du projet PROTEJEM aurait permis d'offrir des services adaptés aux EJM
- ❖ le projet PROTEJEM a aidé à renforcer les capacités des acteurs en termes de ressources humaines en termes de capacitation, d'appui technique, au niveau étatique et au niveau de la société civile.
- ❖ la réalisation des évaluations et études avant le démarrage du projet pour recueillir des informations ainsi que la tenue des rencontres avec les travailleurs sociaux ont permis de prendre en compte les réalités du dispositif intégré existant dans l'élaboration du projet.

En ce qui concerne la prise en compte des droits, de l'équité, de l'égalité et de l'inclusion dans les approches de mise en œuvre du projet PROTEJEM, plus de 65% des EJM enquêtés affirment que leurs droits et leurs désirs ont été pris en compte durant la réalisation du projet contre 30,90% qui ne partagent pas le même avis et 3,93% qui affirment qu'ils n'en savent rien. Aussi, à la question de savoir si le projet PROTEJEM a impliqué à la fois les EJM garçons et les filles, la perception de la considération du genre dans le projet est plutôt bonne globalement chez les EJM. Ils sont plus de 96% à cocher « oui » à la question contre seulement 3,31% qui ont coché « Ne sait pas ». En dehors des EJM, les acteurs de prise en charge et de protection des EJM confortent la position des EJM sur ce sujet lorsqu'ils estiment que les mesures de respect de l'équité, de l'inclusion et de l'égalité à l'endroit des EJM sont très bien prises en compte dans le cadre du projet et qu'il n'y a pas eu de discrimination. Ils estiment que ces mesures précitées font d'ailleurs l'objet de thématiques lors des sensibilisations sur les besoins et vulnérabilités des EJM.

En ce qui concerne la question de la prise des mesures de sécurisation des EJM durant le projet PROTEJEM, il leur a été demandé « Vous sentez-vous mieux en sécurité grâce au projet PROTEJEM ? ». A cette question, plus de 91% des EJM enquêtés affirment être en sécurité grâce au projet contre seulement 2,22% ne sont pas du même avis, 4,44% qui affirment « Ne sait rien » et 1,67% qui affirment être un peu en sécurité. Sur une échelle de 1 à 10, où 1 représente la note la plus faible et 10 la note la plus élevée, plus de 22% des EJM situent leur niveau de sécurité à 5 et 7, 19,51% situent leur niveau de sécurité à 6. Seulement 6,71% situent leur niveau de sécurité à 10. Comme on peut le constater, le programme a largement mis en place des mesures de sécurisation des EJM.

L'analyse des données qualitatives renforce les données obtenues quantitativement parce qu'elles relèvent les mesures prises pour la sécurisation des EJM. Elles montrent que la prise en compte de la dimension sécuritaire a consisté à sensibiliser les enfants et les jeunes en mobilité sur les questions de non-violence et sur les mesures de signalement et d'alerte des autorités compétentes et organismes en cas de survenue de la violence, quelle que soit sa forme. On retient que le projet PROTEJEM a su prendre en charge les enfants et jeunes en mobilité sans aucune exception pour leur garantir une bonne sécurité en :

- ❖ leur apportant une assistance et en les faisant accompagner les EJM par un adulte lors de leur processus de retour en famille.

Février 2024 – Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Sénégal

- ❖ mettant à leur disposition des EJM de blocs dans les structures d'accueil pour atténuer les risques car il leur est demandé d'inscrire sur ces blocs, tout désagrément et tout malaise ou désagrément quelconque dans le centre.
- ❖ en leur donnant l'opportunité de pouvoir s'exprimer librement et de dire ce qui les dérange.
- ❖ d'autre part, les suivis réguliers, la formation des acteurs, les visites inopinées des coordinateurs nationaux sur le terrain font partie d'autres mesures de sécurisation des EJM.

## Les preuves de l'efficacité du projet PROTEJEM

L'efficacité du projet PROTEJEM est analysée grâce à la triangulation des avis des acteurs divers tels que les EJM, les acteurs institutionnels, communautaires et étatiques.

### ❑ Regard des enfants et jeunes en mobilité

L'évaluation finale a analysé le niveau de satisfaction des EJM quant à la qualité des services de protection et de prise en charge reçus durant le projet PROTEJEM et la réduction de leur vulnérabilité. Il ressort que :

- ❖ plus de 54% des EJM interrogés sur les services proposés dans le projet jugent les « services adaptés à leurs besoins »,
- ❖ 96,69% des EJM affirment qu'ils sont satisfaits des services offerts par le projet.
- ❖ Parmi les EJM satisfaits des services du projet, seulement 14,94% sont totalement satisfaits, 28,16% sont un peu satisfaits et la majorité soit 56,9% sont simplement satisfaits.
- ❖ 93,33% des EJM enquêtés affirment que le projet a eu un impact positif sur eux parce que ce dernier leur a offert des services de base de qualité.

### ❑ Regard des communautés

- ❖ 96,07% des EJM affirment que « PROTEJEM a réduit la vulnérabilité de la plupart des EJM de leur communauté » et qu'il a contribué à changer les mentalités des communautés au sujet des EJM ; car ces derniers étaient perçus avant le projet PROTEJEM comme des enfants en conflit avec la loi,
- ❖ 68% des EJM pensent qu'ils ont une bonne relation avec les autres enfants de leur communauté hôte apprécient leurs rapports avec les enfants des communautés hôte, 15,56% pensent qu'ils ont une relation « plus ou moins bonne », seulement 12,78% ont affirmé avoir une excellente relation avec les autres enfants de leur communauté,
- ❖ On observe également dans les communautés, une meilleure compréhension des objectifs communs en matière de protection de l'enfance.

## Les effets des renforcements des capacités sur les acteurs de protection et de prise en charge et sur les communautés

L'analyse des effets des renforcements des capacités sur les acteurs de protection et de prise en charge et sur les communautés a constitué un des points essentiels de l'évaluation des incidences du projet. Avant le projet PROTEJEM, certains acteurs institutionnels et communautaires ont témoigné avoir manqué de connaissances et d'outils en matière de prise en charge holistique des EJM. La contribution du projet PROTEJEM au renforcement des capacités des acteurs de protection et de prise en charge des enfants et jeunes en mobilité est relevée par les acteurs interviewés comme un des résultats clés du projet en ce sens que les formations et les ateliers ont :

- ❖ contribué à l'amélioration des connaissances et des compétences des parties prenantes,
- ❖ permis aux acteurs de prise en charge et de protection des EJM d'être outillés pour pouvoir offrir aux enfants une meilleure prise en charge en les dotant de l'expertise nécessaire pour gérer professionnellement les EJM, pour identifier leurs besoins et pour leur fournir un soutien approprié;
- ❖ joué un rôle crucial dans le soutien à l'engagement et à la sensibilisation du personnel ;
- ❖ aidé à l'amélioration de l'efficacité de la prestation de services et a contribué de manière significative à l'atteinte des résultats souhaités du projet,
- ❖ permis aux acteurs de protection de comprendre l'importance de la migration et la protection des enfants sur les routes migratoires.
- ❖ la formation collaborative entre les parties prenantes est fortement appréciée par les acteurs de protection dans la mesure où elle a permis d'éviter la duplication des efforts et d'améliorer la coordination. Toutefois, certains acteurs de prise en charge de la Gambie ont évoqué avoir éprouvé des difficultés d'adaptation linguistique dues au fait que certains documents de formation soient en français.

## Les bonnes pratiques

Les bonnes pratiques ressorties sont entre autres : (i) le travail collaboratif dans la coordination des actions de prise en charge et de protection des EJM, (ii) l'approche sécuritaire de la sauvegarde et de l'intérêt supérieur des EJM, (iii) l'articulation de l'intervention autour des équipes mobiles, guichets uniques, espaces sûrs et protecteurs et des familles d'accueil, (iv)

Février 2024 – Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Sénégal

l'implication de tous les acteurs dans le projet, (v) la prise en charge alimentaire, sanitaire et psychologique, (vi) les renforcements de capacités des divers acteurs impliqués. A propos de la répliquabilité de l'action, les guichets uniques, les familles d'accueil et les espaces sûrs et protecteurs apparaissent comme des mécanismes pertinents existants et garantissant une appropriation des actions du projet par les différentes parties prenantes.

## **Les leçons apprises**

Les besoins des EJM ont été comblés pour la plupart d'entre eux par le projet PROTEJEM. Les cartographies sur les profils des EJM sur les routes migratoires avaient révélé que les vulnérabilités, les préoccupations et les besoins des EJM sont globalement similaires, et sont très souvent en lien avec la subsistance : argent, travail, logement, nourriture et vêtements. Les résultats de l'évaluation finale du projet PROTEJEM démontrent que ces vulnérabilités ont été sensiblement réduites et les besoins de logement, d'alimentation, d'habillement des EJM ont été comblés durant le projet. (54% des EJM interrogés sur les services proposés dans le projet jugent les « services adaptés à leurs besoins, 54% jugent les services acceptables, 96,69% des EJM affirment qu'ils sont satisfaits des services proposés par le projet ; par rapport au degré de satisfaction des EJM, 4,94% sont totalement satisfaits, 28,16% sont un peu satisfaits et la majorité soit 56,9% sont simplement satisfaits).

## **Les divers besoins d'offre de services des EJM refont surface avec la fin des interventions**

L'analyse de l'environnement du projet à la fin des interventions montre que malgré les efforts et les actions de protection et de prise en charge entreprises par le projet PROTEJEM, la majorité des EJM (63,69%) estime que l'ampleur de leurs besoins reste de grande ampleur, 12,85% estiment que l'ampleur de leurs besoins reste élevée. Seulement 12,29% estiment que l'ampleur des besoins reste très faible. Même si les besoins alimentaires, de logement, d'habillement, de santé et de prise en charge psychologique sont importants pour les EJM, le besoin de réalisation de soi ou celui de l'accomplissement personnel et professionnel reste l'un des besoins les plus prioritaires pour les enfants et des jeunes en mobilité sur les routes migratoires d'Afrique de l'Ouest. Ce constat indique que l'offre de services de qualité de protection et de prise en charge des enfants et jeunes en mobilité sur les routes migratoires d'Afrique de l'Ouest est à inscrire dans une démarche relativement continue, sans être indéfinie jusqu'à l'autonomie des EJM.

## **Mise en parallèle des raisons de départ en migration des EJM et celles évoquées par ces derniers pour justifier l'insatisfaction des services**

Les EJM ont évoqué dans les cartographies des profils des EJM, les raisons qui justifient leur départ en migration. En rappel, 28% voulaient devenir un homme ou une femme indépendante(e) ; 25% ont répondu avoir fui la pauvreté et/ou voulu aider leur famille ; 23% ont voulu tenter l'aventure. (SCI et Tdh, 2020 : 8). Les raisons évoquées par les EJM non satisfaits par le projet PROTEJEM aident à comprendre ces leçons tirées : le fait que le projet PROTEJEM n'ait pas aidé les EJM à poursuivre leur projet de migration vers l'Europe, le désir de démarrer un micro projet ou une activité génératrice de revenus à la fin du projet, le désir de rentrer en famille à cause du manque d'affection familiale ; et enfin la durée jugée courte des services offerts par le projet PROTEJEM. Lorsqu'on fait l'analyse des raisons de départ en migration des EJM avec celles évoquées par certains EJM pour relever leur non satisfaction des services de protection offerts par le projet PROTEJEM, il se dégage une similarité fondamentale caractéristique de ces deux catégories de la situation des EJM au niveau de ces deux temporalités : le désir du jeune homme ou de la jeune fille en mobilité de s'assumer pleinement en tant qu'un être humain digne, responsable et respectable mais aussi leur souci majeur d'arriver à prendre soin de leur famille. Ce constat majeur pourrait être une indication à prendre au sérieux le volet insertion professionnelle des EJM ou en tout cas à innover par rapport à des projets visant leur autonomisation et leur développement personnel. Le rapport de capitalisation du projet PROTEJEM avait déjà relevé que le paquet de services permet de répondre aux besoins urgents et aux attentes de l'EJM dans le court-terme, même s'il se pose avec acuité la question d'un accès à des services plus pérennes (réinsertion socio-professionnelle ou éducative, voir par ailleurs).

## **Le travail collaboratif entre partenaires de mise en œuvre du projet**

Au sujet du travail collaboratif, le rapport de capitalisation réalisé par le projet PROTEJEM relevait déjà qu'une bonne pratique est le consortium en soi, le fait de mettre ensemble deux organisations qui ont la même compréhension de la mobilité et de la protection mais qui sont dans divers pays pour avoir une approche régionale et un impact plus large. Spécifiquement, le travail collaboratif est une bonne pratique qui a été à la fois relevée lors de la capitalisation des expériences du projet et lors de la présente évaluation finale. La synergie d'actions entre les acteurs institutionnels et communautaires constitue également dans le système de prise en charge et de protection des EJM car elle renforce la collaboration dans l'identification, le référencement et l'assistance de qualité à offrir à l'enfant ou au jeune en mobilité.

Malgré l'atteinte de ces résultats positifs par le projet PROTEJEM, une analyse de l'environnement de prise en charge et de protection des EJM post-projet révèle que la problématique de la prise en charge des enfants et jeunes sur les routes migratoires reste encore posée. L'analyse diachronique de la situation des EJM avant la protection par rapport à leur situation

Février 2024 – Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Sénégal

de vulnérabilité à la date de la collecte des données montre que leurs besoins de prise en charge sont encore réels et qu'un souci de continuité de fourniture de service serait nécessaire. Avant la mise en œuvre du projet, les besoins en services de protection des EJM étaient essentiellement : les besoins alimentaires (88,40%), ceux de sécurité (82,32%), ceux vestimentaires (61,88%), ceux de prise en charge hygiénique (56,91%) et les médicaux (53,59%), etc. A la date de la collecte des données de l'évaluation, l'ampleur des besoins en services de protection des EJM reste élevé : 52,81% estiment que l'ampleur de ces besoins reste grand, 14,61% estiment que l'ampleur reste élevée, 19,10% affirment que l'ampleur de ces besoins reste moyenne.

Parmi les recommandations, on note les points ci-dessous :

- l'intégration de programmes d'activités d'insertion socio-professionnelle des enfants et jeunes en mobilité dans le dispositif de prise en charge holistique ;
- la réalisation de plaidoyers pour un engagement plus prononcé des Etats de l'Afrique de l'Ouest pour une prise en charge holistique des enfants et jeunes en mobilité,
- la mise en œuvre de projets visant la baisse des taux des mariages et grossesses précoces pour une diminution de l'ampleur de la mobilité des EJM dans les localités d'intervention du projet PROTEJEM
- le renouvellement du projet PROTEJEM, un souhait quasi unanimement exprimé par tous les acteurs impliqués
- le renforcement plus intense des cadres d'échanges entre les acteurs en vue d'une meilleure implication et collaboration dans le développement de la stratégie d'intervention
- l'intégration des acteurs pénitentiaires dans les programmes de renforcement des capacités des acteurs de prise en charge et de protection des EJM
- l'amélioration des conditions de travail du personnel de prise en charge et de protection des EJM
- la mise en place des guichets uniques au niveau des frontières et des centres d'accueil dans des zones tampons

Février 2024 – Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Sénégal

## Introduction et contexte du projet

En Afrique de l'Ouest, de plus en plus d'enfants et jeunes migrent pour échapper à la pauvreté. Plus de 75% d'entre eux restent dans la région et se dirigent vers des villes où ils ont plus d'opportunités de développement, ainsi que vers des sites agricoles ou de production tels que des mines d'or ou des plantations de cacao. Même si la migration peut créer des opportunités de travail, elle met les enfants et les jeunes dans une situation de vulnérabilité et sans protection adéquate et face à des risques d'exploitation, d'abus et de traite lorsqu'ils sont non accompagnés ou séparés. Les pays comme le Sénégal et la Guinée voient bon nombre de leurs enfants et adolescents partir pour trouver une vie meilleure à l'étranger.

Pendant leur parcours migratoire, les enfants et les jeunes se retrouvent dans un environnement non protecteur qui les expose fortement à de graves violations de leurs droits. Cette situation de vulnérabilité est encore plus accentuée sur les trajectoires migratoires vers l'Afrique du Nord, où on estime que plus de 6 000 migrants ont trouvé la mort dans le désert du Sahara en 2013 à 2018 (ONU, 2018).

Toutefois, l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) considère que ce chiffre est seulement une petite fraction du nombre de migrants morts ou abandonnés en essayant d'atteindre l'Afrique du Nord. Tenant compte de la faiblesse des systèmes de protection de l'enfance en Afrique de l'Ouest, de la faible coordination entre les services et les institutions étatiques qui doivent veiller au respect des droits des enfants, ainsi que du manque d'articulation entre les acteurs formels et non formels sur les routes migratoires, les défis en matière de protection des enfants migrants s'avèrent très importants, plus encore dans des contextes transnationaux ou transfrontaliers.

C'est dans ce contexte que Save the Children et Terre des hommes se sont engagés à promouvoir un environnement protecteur à tous les enfants et jeunes, et plus spécifiquement les enfants et jeunes migrants (EJM) les plus vulnérables en Afrique de l'Ouest dans le cadre de ce projet, surtout le long des routes migratoires de l'atlantique (Gambie – Sénégal – Mauritanie) et sahélienne central (principalement Côte d'Ivoire et Guinée). L'objectif est de « *Contribuer à la création d'un environnement protecteur pour les enfants et jeunes migrant(e)s avec des services sociaux adaptés, accessibles et de qualité* ». Plus spécifiquement, il s'agissait de :

- Fournir aux enfants et aux jeunes migrant (e)s une assistance et une protection de qualité à travers leur accès aux services de base à différentes étapes migratoires.
- Renforcer les capacités et la coordination (et articulation) des acteurs institutionnels et communautaires pour fournir une assistance de qualité pour la protection des enfants et jeunes migrant(e)s.

C'est ainsi que le projet « *Amélioration de la protection des enfants et jeunes en mobilité sur les principales routes migratoires de l'Afrique de l'Ouest* » (PROTEJEM) est né. Le projet PROTEJEM a été financé par le Fonds Fiduciaire de l'Union européenne pour l'Afrique pour une durée de 36 mois, avec une extension de 6 mois (soit une durée totale de 42 mois). Comme mentionné précédemment, il est mis en œuvre par un consortium composé par Save the Children et Terre des hommes, en collaboration avec des partenaires locaux et des acteurs étatiques.

Ce projet a développé une approche régionale commune aux 4 pays d'intervention dans une perspective de renforcer les mécanismes et structures de protection des enfants et jeunes en mobilité déjà existants, notamment en ce qui concerne les capacités techniques et organisationnelles pour la prise en charge des bénéficiaires. Dans ce cadre, une série de services a été fournie, soit directement par le projet, soit par d'autres parties prenantes, qu'elles soient gouvernementales ou communautaires. Ces services ont été mis en place/renforcés afin de répondre de manière adaptée aux besoins des EJM, y compris ceux les plus vulnérables dans les communautés hôtes. Ces services comprennent la sensibilisation, l'information et l'écoute des enfants et jeunes migrants, le référencement et la prise en charge (nourriture, vêtements, hébergement, kits d'hygiène, consultation médicale, etc.), ainsi que l'accompagnement psychosocial. De plus, un soutien a été apporté pour le retour en famille des cas où les enfants et les jeunes souhaitent retourner chez eux. Enfin, il y a un renforcement des capacités des acteurs de la protection des EJM, tant au niveau de l'Etat que de la société civile.

Le projet PROTEJEM est arrivé à son terme le 14 juillet 2023. Save the Children et Terre des hommes ont recruté une équipe de consultance externe indépendante pour mener l'évaluation finale du projet en vue de confirmer que la stratégie d'intervention et les résultats atteints correspondent aux résultats escomptés dans le cadre logique, mais également évaluer l'impact du projet dans les zones d'intervention. Il s'agissait d'évaluer la performance des activités sur le terrain et d'analyser,

Février 2024 – Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Sénégal

à la fin du projet, dans quelle mesure Save the Children et Terre des hommes ont atteint les objectifs convenus avec le bailleur de fonds et sont alignés sur les besoins des titulaires des droits, promouvant ainsi un processus de redevabilité d'appropriation des actions par les acteurs locaux. Le projet a été directement mis en œuvre par Save the Children et Terre des hommes grâce à la présence de coordinateurs nationaux dans les 4 pays d'intervention.

## 1. Objectif et portée de l'étude

L'objectif principal de l'étude était de réaliser une évaluation complète du projet, englobant l'ensemble des activités menées sur la période allant du 15 janvier 2020 au 14 juillet 2023 date de clôture du projet. La mission évaluative s'est appuyée sur les études préalablement réalisées. Elle a analysé dans quelle mesure le projet a atteint l'objectif général : *“Contribuer à la création d'un environnement protecteur pour les enfants et jeunes migrant(e)s avec des services sociaux adaptés, accessibles et de qualité”*.

Également, elle avait pour objectif d'apporter des réponses sur les deux objectifs spécifiques du projet : *« Fournir aux enfants et aux jeunes migrant(e)s une assistance et une protection de qualité à travers leur accès aux services de base à différentes étapes migratoires »* ; et *« Renforcer les capacités et la coordination (et articulation) des acteurs institutionnels et communautaires pour fournir une assistance de qualité pour la protection des enfants et jeunes migrant(e)s »*.

En lien avec ces objectifs, les trois résultats attendus du projet PROTEJEM étaient :

- Résultat 1. Les enfants et jeunes migrant(e)s (EJM) accèdent à des services institutionnels et communautaires répondant à leurs besoins de protection et bénéficient d'une assistance adaptée.
- Résultat 2. Les acteurs clés de la protection sont sensibilisés et informés sur les besoins et les vulnérabilités des EJM et voient leurs capacités renforcées (dont EJM),
- Résultat 3. Des stratégies, cadres et mécanismes publics de coordination et de protection ciblant les enfants et jeunes migrant(e)s sont développés et mis en œuvre au niveau régional, national et local le long des routes migratoires ciblées.

Plus particulièrement, l'étude visait à analyser la pertinence, l'efficacité, la répliquabilité et la pérennité du projet, ainsi que les résultats, l'impact immédiat, et la qualité des processus et des approches mises en œuvre. L'évaluation a également permis d'identifier les défis, les opportunités, et les leçons apprises. Elle devait notamment permettre de mesurer les progrès et les résultats du projet par rapport à l'étude de base, puis formuler des recommandations sur les stratégies, les modèles et les approches d'interventions pouvant être répliqués, inspirer et améliorer la qualité et la gestion des projets en cours, ainsi que l'impact sur la qualité d'autres projets dans le futur dans le cadre d'un processus d'amélioration continue.

Les résultats de cette évaluation visaient à combler les lacunes de connaissances dans la compréhension de la situation des enfants migrants à l'échelle internationale. La connaissance des améliorations apportées par PROTEJEM dans la prise en charge de qualité des EJM, l'analyse de l'efficacité du dispositif de protection mis en place, ainsi que les facteurs de durabilité, de répliquabilité et de mise à échelle du projet constituent des éléments cruciaux pour une meilleure documentation et une prise en charge durable des EJM sur les routes migratoires dans les pays de l'Afrique de l'Ouest.

## 2. Les questions clés de l'étude

Les questions clés abordées dans cette évaluation sont présentées dans le tableau ci-dessous et sont structurées autour des critères d'évaluation classiques de l'OCDE. Ces critères englobent la pertinence, l'efficacité, la répliquabilité, la pérennité, la qualité des processus de mise en œuvre du projet, les approches adoptées, ainsi que les résultats, les effets et les impacts obtenus.

**Tableau 1: Critères d'évaluation et questions clés du projet**

Critère d'évaluation	Objectifs/questions généraux
Pertinence	Le projet prévu est-il acceptable pour la collectivité locale et les intervenants ? Le projet prévu convient-il à ce contexte particulier ?
Efficacité	Dans quelle mesure les structures de protection collaborent-elles pour apporter une réponse adéquate aux besoins des EJM aussi bien dans les zones d'origine que dans les lieux de transit et de destination ? Dans quelle mesure les capacités des acteurs étatiques et non étatiques des quatre pays ont-elles été renforcées et permettent-elles une prise en charge et un suivi de qualité des EJM identifiés. ? Dans quelle mesure le projet a-t-il mis en œuvre ses activités de manière efficace selon son approche stratégique au niveau régional ?
Répliquabilité et pérennité	Dans quelle mesure les acteurs impliqués des quatre pays, les activités réalisées et les résultats atteints du projet peuvent assurer la protection des EJM et permettre une mise à échelle ? Quelles expériences d'amélioration de la protection des EJM peuvent-elles être reprises par d'autres interventions ? Dans quelle mesure le projet a facilité la continuité des actions à travers ses différentes modalités ? Quel degré d'appropriation du projet existe-t-il de la part des différentes parties prenantes ?
Qualité des processus de mise en œuvre du projet et les approches	Quel niveau de participation active les différents acteurs et parties prenantes ont-ils eu au cours des différentes phases du projet ? Quels rôles ont-ils joué dans la prise de décisions ? Les canaux de communication établis ont-ils été performants ? Comment le projet a-t-il utilisé les approches de droits, de genre et d'autres approches transversales ? Quel est le niveau de gestion du consortium et de coordination entre pays, le niveau régional et la collaboration/échange entre pays ?
Résultats	Le projet a-t-il atteint les résultats escomptés ? Comment et pourquoi l'intervention a-t-elle fait une différence ?
Impact	Quels effets positifs et négatifs, primaires et secondaires immédiats, directs ou indirects, intentionnels ou non, peuvent être attribués au programme ? Ou quel effet de l'intervention a-t-il eu une incidence sur le résultat pour la population bénéficiaire ? Quels mécanismes ont fonctionné et peuvent expliquer la réalisation ou non des résultats du programme ? Qu'est-ce qui n'a pas fonctionné et pourquoi ?

## 3. Méthodologie et limites

La méthodologie de cette évaluation finale fait d'abord référence à la méthode d'échantillonnage et à la taille de l'échantillon initial, aux limites et aux défis liés à l'implémentation de l'approche méthodologique adoptée, à la taille réelle de l'échantillon touché par la collecte quantitative, ainsi qu'aux cibles atteintes par la collecte de données qualitatives. Elle aborde également les différentes sources de données, qu'elles soient secondaires ou primaires, les outils de collecte de données et les différentes approches/méthodes d'analyse des données.

### 3.1. Méthode d'échantillonnage et taille de l'échantillon initial (avant la collecte de données)

- ✓ Décrivez comment les sources de données et les groupes de parties prenantes ont été sélectionnés et recrutés.
- ✓ Méthodes quantitatives : inclure les formules de taille d'échantillon et les niveaux de confiance utilisés, ainsi que la taille totale de l'échantillon prévue et la taille de l'échantillon final des répondants atteints.
- ✓ Méthodes qualitatives : indiquez combien de répondants ont été inclus, comment les communautés et les informateurs ont été sélectionnés, comment les sites ont été sélectionnés pour une observation directe, etc.
- ✓ Évaluations d'impact expérimentales ou quasi-expérimentales : fournir des informations détaillées sur les méthodes utilisées pour randomiser ou pour définir les groupes de traitement et de contrôle par d'autres moyens, et comment les données ont été collectées auprès des deux groupes au départ, à mi-parcours et/ou à la fin.

Le projet PROTEJEM estime près de 29 700 enfants et jeunes qui se déplacent à la fois à l'intérieur des frontières nationales et au niveau international, dont la répartition est la suivante :

**Tableau 2:** Effectif d'EJM par pays d'intervention

TOTAL	SENEGAL	GAMBIA	C. D'IVOIRE	GUINÉE
29 700	9 000	4 500	7 200	9 000

La méthode d'échantillonnage repose sur cette répartition au sein de chaque pays prise en compte comme la population de base. Ainsi la taille de notre échantillon au sein de chaque pays est calculée suivant la formule de Krejcie et Morgan suivant :

$$n = \frac{t_p^2 \times P(1 - P) \times N}{t_p^2 \times P(1 - P) + (N - 1) \times y^2}$$

Avec :

- $n$  : Taille de l'échantillon,
- $N$  : Taille de la population cible au sein de chaque pays,
- $P$  : Proportion des enfants en migration dans la région cibles (ici 50%),
- $t_p$  : Le niveau de confiance à 95% dont la valeur type est 1.96
- $y$  : La marge d'erreur d'échantillonnage (ici 7 %)

Il convient de noter qu'une première distribution de la taille de l'échantillon en fonction du poids relatif de chaque localité a révélé des chiffres relativement très bas, par exemple 7 EJM en certains endroits. Ce scénario a été abandonné au profit de celui présenté ci-dessous.

Février 2024 – Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Sénégal

La taille totale de l'échantillon de l'étude pour l'ensemble des quatre pays est donc de 763. Le tableau suivant illustre la répartition des échantillons par rapport aux différentes localités.

**Tableau 3:** Répartition de la taille de l'échantillon initial par localité et par pays

Pays	Localité	Taille de l'échantillon	Total
Sénégal	Dakar	48	192
	Kaolack	48	
	Kolda	48	
	Tambacounda	48	
Guinée	Conakry	40	192
	Labé	38	
	Mamou	38	
	Pita	38	
	Koundara	38	
Gambie	Soma	94	188
	Farafenni	94	
Côte d'Ivoire	Abidjan	50	191
	Bouaké,	47	
	Ferkessédougou	47	
	Korhogo	47	

### 3.2. Ciblage de la collecte de données qualitatives

Les données primaires qualitatives ont été collectées auprès de 12 acteurs clés parties prenantes par pays à savoir : les enfants et jeunes migrants les plus vulnérables, y compris les enfants et jeunes vulnérables des communautés hôtes ; les partenaires locaux de la société civile ; les associations ou regroupements des jeunes impliqués ; les structures communautaires ; les directions régionales et services techniques étatiques de protection, et d'autres connexes ; les bureaux et le staff de Save the Children en Côte d'Ivoire, Gambie, et Sénégal, et le bureau de Terre des hommes en Guinée, ainsi que l'équipe régionale de coordination basée à Dakar.

Au minimum, 48 entretiens qualitatifs, dont 12 par pays, étaient prévus pour être réalisés durant la collecte de données qualitatives de l'évaluation finale. Il s'agissait notamment de deux focus group avec les enfants et jeunes migrants les plus vulnérables (dont 1 focus group avec les filles et un second avec les garçons), d'un focus group mixte avec les enfants et jeunes des communautés hôtes, d'un EIA avec une OSC locale, d'un EIA avec une association ou un regroupement de jeunes impliqués, d'un EIA avec un chef traditionnel ou un membre du comité traditionnel, d'un EIA avec une famille d'accueil, d'un EIA avec le guichet unique, un autre avec les espaces sûrs et protecteurs, un autre avec l'équipe mobile, un autre avec le point focal du Ministère de l'Enfance et des Jeunes, et un dernier EIA avec le (la) personne ressource de SCI et Tdh. Le tableau de répartition des 12 entretiens qualitatifs à réaliser auprès des acteurs institutionnels et communautaires par pays est le suivant :

Février 2024 – Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Sénégal

**Tableau 4:** Répartition des 12 entretiens qualitatifs à réaliser auprès des acteurs institutionnels et communautaires par pays

Pays	Enfants et jeunes migrants les plus vulnérables : 2 FG (dont 1 en milieu urbain et un autre en milieu rural, ou péri urbain)		Enfants et jeunes vulnérables des communautés hôtes et enfants et jeunes vulnérables : 1 Focus group mixte		OSCs locales : Entretien Individuel Approfondi (EIA) avec le DE		Associations ou regroupements des jeunes impliqués : Entretien Individuel Approfondi EIA avec le président		Structures communautaires		Directions régionales et services techniques étatiques de protection				Bureaux et le staff de Save the Children en Gambie, CI et Sénégal, bureau de Terre des hommes en Gambie, ainsi que l'équipe régionale de coordination siégré à Dakar EIA avec le coordinateur régional.
											Guichets uniques : EIA avec le (la) chargé (e) de programme	Espaces sûrs, Centres d'écoute, d'espoir : EIA avec le (la) chargé (e) de programme	Equipes mobiles : EIA avec le (la) chargé (e) de programme	Point focal Ministère de la promotion des Jeunes et de la protection de l'Enfance EIA	
Sénégal	1 M	1 F	1 M+F	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1		
CI	1 M	1 F	1 M+F	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1		
Gambie	1 M	1 F	1 M+F	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1		
Guinée	1 M	1 F	1 M+F	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1		
Total	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4		
Total Général	48														

Février 2024 – Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Sénégal

## 3.3. Cibles atteintes par la collecte de données qualitatives, échantillon réel d'EJM de la collecte quantitative et difficultés de terrain

Ci-dessous sont présentés les tableaux de synthèse des données qualitatives relatives aux entretiens acteurs institutionnels et communautaires touchés durant l'enquête qualitative. On retient que toutes les cibles institutionnelles et communautaires prévues pour être enquêtées ont été touchées mais elles ne l'ont pas été dans les proportions exactes prévues par la répartition qualitative initiale. Dans certaines localités, les agents de collecte et les consultants nationaux ont mené des entretiens supplémentaires avec des acteurs institutionnels et communautaires, en l'absence de certaines cibles. Cela représente une performance et une plus-value dans la mesure où les entretiens supplémentaires offrent une gamme variée de données qualitatives à l'analyse des changements induits par le projet PROTEJEM.

Aussi, est-il nécessaire de relever les facteurs explicatifs des résultats obtenus par la collecte qualitative. Ce sont en général, des contraintes dans les localités de l'étude. En effet, la faiblesse des focus groups au Sénégal s'explique par le retour des EJM dans leurs familles. Ceux qui seraient encore sur le territoire sénégalais se seraient dispersés dans d'autres régions et localités du pays ; cela fait qu'ils sont quasi absents dans les localités d'intervention du projet au moment de la collecte des données de l'évaluation finale. En Gambie, un seul focus group a été réalisé à Farafenni. Cela se justifie par les difficultés d'enquêter les EJM à Soma en raison de leur mobilité et surtout de leur absence dans la zone au moment de la collecte. En conséquence, l'essentiel du travail de terrain s'est concentré à Farafenni. En Guinée, les agents de collecte sont recrutés localement. Ceux de la localité de Koundara n'ont pas pu réaliser complètement la collecte qualitative jusqu'à la date de la fin de la collecte en dépit des relances et suivis effectués. Leurs transcriptions n'ont pas pu être livrées à la coordination de l'évaluation avant la clôture des opérations de collecte des données dans les pays. Les agents de cette localité n'ont pas donné des retours par rapport aux raisons qui motivent leurs silences. Les difficultés d'identification des EJM ont été également signalées tout le long de la collecte des données en Côte d'Ivoire, ce qui expliquerait le bas effectif des entretiens et enquêtes quantitatives qui y sont réalisés.

Bien avant la survenance de ces contraintes de terrain, un système de suivi de la collecte des données de l'évaluation finale du projet a été préalablement mis en place pour minimiser les scores bas d'EJM et retrouver les EJM. Ce comité de suivi est notamment constitué de la coordination régionale de PROTEJEM et d'ALG. L'équipe d'ALG remontait au fur et à mesure les difficultés rencontrées sur le terrain à la coordination régionale de PROTEJEM et régulièrement, des réunions de résolutions de ces problèmes se tenaient parfois avec les agents de collecte de données et les consultants pays, et dès fois avec les chefs de projet à niveau national. ALG élaborait et transmettait hebdomadairement des rapports intermédiaires de la collecte des données à la coordination régionale de PROTEJEM en vue de faire, avec elle, le point sur l'évolution de la collecte des données, signaler les difficultés et solliciter des appuis techniques pour les résoudre. Une étroite collaboration est caractéristique des rapports entre les consultants et agents de collecte ALG, les chefs de projet au niveau national, et la coordination régionale de projet PROTEJEM durant l'évaluation finale.

Quant aux transcriptions, elles ont consisté à retranscrire complètement et de manière intégrale, les audios d'entretiens de chaque acteur institutionnel et communautaire selon les diverses thématiques du canevas d'entretien. A chaque entretien réalisé, correspond une transcription spécifique. Cette méthode de traitement des données est conforme aux dispositions prévues en matière de traitement et d'analyse des données telles qu'elles sont précisées dans le protocole de rapport de démarrage validé par SCI et Tdh et ALG en prélude au démarrage de la collecte des données.

**Tableau 5:** Répartition des acteurs institutionnels et communautaires touchés par l'enquête qualitative

Cibles de la collecte de données qualitatives	Sénégal	Côte d'Ivoire	Guinée	Gambie	Total
Focus group avec EJM	0	4	2	1	7
Entretiens avec les acteurs institutionnels et communautaires	22	11	6	17	56
Transcriptions	22	15	1	18	56

Février 2024 – Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Sénégal

## Données quantitatives

L'enquête a ciblé des enfants et jeunes en mobilité (EJM) bénéficiaires du projet « Amélioration de la Protection des Enfants et Jeunes Migrant(e)s dans les principales routes migratoires de l'Afrique de l'Ouest ». Avec un échantillon de 763 enfants dans les quatre pays d'intervention du projet (Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée et le Sénégal), l'enquête a recueilli dans les zones ciblées l'avis de 181 enfants et jeunes répartis comme suit 143 garçons et 38 filles. Ceci représente un taux de réalisation de 23,7%.

**Tableau 6** : Statistiques d'opinion par pays et par sexe des EJM

Pays	Échantillon	Avis recueillis			Taux de réalisation
		Garçons	Filles	Total	
Côte d'Ivoire	191	3	3	6	3,31%
Gambie	188	15	6	21	11,6%
Guinée	192	123	28	151	83,43%
Sénégal	192	2	1	3	1,66%
<b>Total</b>	<b>763</b>	<b>143</b>	<b>38</b>	<b>181</b>	<b>23,72%</b>

L'échantillon réel est désagrégé par pays et selon les localités dans le tableau ci-dessous :

**Tableau 7**: Taille de l'échantillon réel de la collecte par localité

Pays	Localité	Target		Réalisation	
		Taille de l'échantillon	Total	Réalisation par localité	Total réalisé
Sénégal	Dakar (département pikine)	48	192	0	3
	Vélingara (département)	48		0	
	Kolda	48		3	
	Tambacounda (commune)	48		0	
Guinée	Conakry	40	192	40	151
	Labé	38		38	
	Mamou	38		35	
	Pita	38		38	
	Koundara	38		0	

Gambie	Soma	94	188	0	21
	Farafenni	94		21	
Côte d'Ivoire	Abidjan	50	191	4	6
	Bouaké	47		1	
	Ferkessédougou	47		0	
	Korhogo	47		1	
Total		763		181	

### 3.4. Limites de l'étude/approche méthodologique

N'ayant pas trouvé dans les documents fournis par Save the Children, la répartition des 29 700 EJM selon leur sexe, âge et localités du projet, une répartition aléatoire selon le sexe risquerait de ne pas refléter fidèlement les réalités sur le terrain. Par conséquent, nous avons opté pour une collecte mixte de données quantitatives. L'étude du genre sera basée sur les données collectées en fonction de la répartition selon le sexe, l'âge et les localités.

Par ailleurs, la collecte des données sur le terrain a été confrontée à la difficulté d'identifier et d'impliquer activement les EJM dans la collecte de l'évaluation finale dans chacun des quatre pays de l'évaluation, pour plusieurs raisons. Dans la plupart des pays, les EJM ont effectué un retour dans leurs familles d'origine, et globalement, la cible EJM est une population extrêmement en mobilité sur les routes migratoires (une caractéristique bien connue des EJM). Les EJM encore présents dans le pays seraient éparpillés dans d'autres villes pour des raisons telles que la fugue, le mariage d'enfants, et autres. Dans ces circonstances, ALG a procédé à des adaptations progressives et à des révisions de la taille de l'échantillon globale et des pays en fonction de l'évolution de la collecte de données. La taille d'EJM prévue pour chacune des localités et pour chacun des pays n'a pu être obtenue. L'approche méthodologique s'est plutôt globalement réduite à une collecte qualitative basée sur une revue documentaire des données collectées lors de la mise en œuvre du projet (par exemple, dans les analyses rapides), sur des focus groups réalisés auprès des EJM (au moins 8 EJM par focus group) ainsi que sur des entretiens individuels approfondis menés auprès des acteurs institutionnels (responsables des guichets uniques, équipes mobiles, espaces sûrs et protecteurs, staff de Save the Children et de Terre des hommes dans les pays, comités traditionnels, familles d'accueil).

### 3.5. Les différentes sources de données

Cette section présente les deux principales sources de données utilisées durant la présente évaluation : les sources de données secondaires et les sources de données primaires.

#### 3.5.1. Les sources de données secondaires

Cette étude a utilisé à la fois des sources de données secondaires et des sources de données primaires. Les données secondaires comprennent notamment les rapports d'étude à l'instar de l'étude sur les profils des EJM dans les 4 pays, les cartographies des acteurs institutionnels intervenant sur les mécanismes de protection des EJM, les analyses rapides sur les contextes migratoires, le rapport sur la capitalisation, le PMTR, les rapports trimestriels et les rapports annuels envoyés au bailleur de fonds, ainsi que les rapports recherchés par ALG sur la situation des EJM dans la région de l'Afrique de l'Ouest. Ces données ont constitué une partie intégrante de la revue documentaire.

#### 3.5.2. Les sources de données primaires

La collecte des données primaires de cette évaluation finale a officiellement démarré le 2 octobre 2023 et s'est achevée le 1 novembre 2023. Elle s'est déroulée dans les pays et les localités suivantes : Côte d'Ivoire (Abidjan, Bouaké, Ferkessédougou et Korhogo), Gambie (Soma et Farafenni), Guinée (Conakry, Labé, Mamou, Pita et Koundara) et Sénégal (Dakar, Vélingara, Kolda et Tambacounda).

Février 2024 – Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Sénégal

Au sujet de la collecte des données primaires, ALG a adopté une approche méthodologique mixte consistant en une combinaison stratégique d'outils de collecte et d'analyse de données qualitatives et quantitatives afin de générer des preuves solides pour étayer les conclusions. Cela comprend la collecte et l'examen détaillé de documents pertinents pour l'évaluation et la conduite d'entretiens avec des informateurs clés et un sondage avec un échantillonnage des bénéficiaires dans le but d'apprécier à la fois la pertinence du projet, sa cohérence avec les autres programmes, l'efficacité avec laquelle les objectifs ont été poursuivis, l'efficacité des moyens mis en place, sa durabilité.

### 3.6. Les outils de collecte de données

ALG a développé des outils de collecte de données quantitatives et qualitatives pour réaliser la collecte des données quantitatives et qualitatives. Ces deux catégories d'outils ont été préalablement soumises et approuvées par les équipes de Save the Children et de Terre des hommes dans le cadre du rapport de démarrage.

D'un point de vue qualitatif, ALG a employé des méthodes qualitatives pour évaluer les attitudes, les connaissances théoriques, les pratiques, les comportements et les expériences des bénéficiaires et d'autres parties prenantes. Concrètement, cela s'est manifesté à travers des guides d'entretiens individuels directifs adressés à plusieurs cibles, notamment les acteurs institutionnels impliqués dans les activités d'offre de service et de prise en charge des EJM durant le PROTEJEM (les personnes ressources des équipes mobiles, des espaces sûrs et protecteurs, les coordinateurs du projet au sein des pays, les comités traditionnels, les familles d'accueil, et les enfants et les jeunes les plus vulnérables des communautés hôtes). Des guides de discussion de groupe ont été également développés pour conduire des groupes spécifiques avec les enfants et les jeunes les plus vulnérables de la communauté hôte.

D'un point de vue quantitatif, ALG a utilisé des questionnaires d'enquête spécifiquement développés pour les besoins de l'étude. Il s'agit d'un questionnaire semi-structuré qui a permis de faire la collecte quantitative auprès des EJM touchés dans les localités d'intervention du projet. Le questionnaire quantitatif a été conçu et déployé sous la forme de formulaire numérisé version KoBoCollect utilisables avec les tablettes Android.

Les différents entretiens qualitatifs et quantitatifs ont été réalisés en langue française, anglaise et dans les langues locales des pays d'intervention. En ce qui concerne spécifiquement les langues locales utilisées par les consultants et les agents de collecte sur le terrain, on note l'utilisation du Bambara et du Malinké en Côte d'Ivoire, du Wolof et du Poular au Sénégal, du Soussou, du Malinké et du Poular en Guinée et du Mandinka en Gambie.

### 3.7. Les approches/méthodes d'analyse des données

Selon l'approche d'analyse des données, il est nécessaire de mentionner que les données quantitatives et qualitatives primaires collectées ont été analysées suivant les critères d'analyse de l'OCDE, lesquels sont en rappel, les critères de pertinence, de cohérence, d'efficacité, d'effet et d'impact, de pérennité/durabilité. Des critères spécifiques d'évaluation ont porté sur l'implication et la considération des EJM dans les approches de leur prise en charge. Nous précisons tout de même les approches d'analyse spécifiques à ces deux méthodes d'analyse utilisées.

#### 3.7.1. Approche d'analyse des données quantitatives

L'outil de collecte des données quantitatives a été programmé sous la plateforme Kobotoolbox et les données ont été collectées par les agents aux moyens des tablettes et des smartphones à travers l'application KoboCollect. A la fin de la journée de collecte, les enquêteurs envoyaient les formulaires remplis en ligne, ce qui a permis de centraliser systématiquement les données.

La compilation et le nettoyage des données se sont opérés à l'aide de logiciels R et Excel. ALG a également utilisé des techniques d'imputation en cas de nombreuses données manquantes pour des variables telles que la date de naissance ou la durée dans les centres d'accueil. Pour l'analyse des données, nous utilisons les logiciels R et Statistical Package for the Social Sciences (SPSS).

Diverses méthodes d'analyse sont disponibles pour les questions clés d'évaluation, dans ce présent travail, nous utilisons les techniques d'analyse statistique suivantes :

Février 2024 – Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Sénégal

- Corrélation : une technique statistique pour déterminer l'importance des liens associant deux variables ou plus.
- Croisements : permettent d'obtenir une indication sur la concomitance de deux variables (p. ex. le sexe et la fréquence de scolarisation).
- Exploration de données et de texte : techniques automatisées et informatisées qui exploitent de grandes quantités de texte ou de données afin de trouver de nouvelles tendances et informations.
- Techniques exploratoires : premier examen rapide de l'ensemble des données qui en résume les principales caractéristiques, souvent grâce à l'utilisation des méthodes visuelles.
- Tableaux de fréquence : organisation des données collectées par ordre croissant en fonction de leur importance, avec leur fréquence d'apparition, afin de garantir une image plus claire de l'ensemble de données.
- Mesure de la médiane : mesure synthétique qui vise à décrire un ensemble de données avec une valeur unique qui représente le milieu ou centre de sa distribution.
- Indice de dispersion : mesure synthétique qui décrit la distribution des valeurs autour du centre.
- Analyse descriptive multivariée : elle fournit des résumés simples d'informations (ou de données) avec deux ou plusieurs variables connexes.
- Inférence paramétrique : effectuée sur des données qui répondent à certains paramètres. Les données seront normées ; comparées des groupes.
- Statistiques de synthèse : elles fournissent un résumé rapide des données, particulièrement utile pour comparer un projet à un autre, l'avant et l'après.

### 3.7.2. Approche d'analyse des données qualitatives

Les données qualitatives telles que les audios des différents entretiens réalisés auprès des différentes cibles ainsi que les transcriptions ont été sauvegardées sur google drive. Une fois que toutes les transcriptions ont été achevées, elles ont été traitées selon un plan d'analyse qualitative en harmonie avec les objectifs de l'étude et la matrice des indicateurs préalablement élaborée lors du rapport de démarrage de la mission.

Des changements majeurs ne sont pas intervenus dans la méthode d'analyse qualitative retenue lors du rapport de démarrage. En rappel, il était décrit que "pour saisir les détails du contenu des entretiens et les recommandations fournies par les informateurs clés (*Key Informant interview - KII*) et les groupes de discussions (*Focus group discussion - FDG*)", ALG utilisera l'approche matricielle (manuelle) à la fois pour la saisie et l'analyse des données qualitatives collectées. Cette approche garantit que tous les membres de l'équipe enregistrent les informations de manière cohérente et de façon à répondre directement aux questions clés de la recherche. Elle permet également d'identifier les schémas importants dans les réponses et les informations contextuelles spécifiques qui peuvent aider à expliquer les données quantitatives ou secondaires. L'analyse des données qualitatives a été réalisée en suivant les procédures standard d'analyse de contenu sur les réponses en texte intégral des informateurs clés et des groupes de discussions et entretiens approfondis afin de permettre l'extraction du contenu requis pour chaque thème.

### 3.8. Éthique, participation, responsabilité et sauvegarde

Cette section décrit l'ensemble des considérations éthiques qui ont été appliquées durant la mission. Elle présente ensuite le niveau de participation et d'implication des acteurs notamment les EJM et les parties prenantes clés dénommées cibles institutionnelles. Elle s'achève par la présentation de quelques mesures pour maintenir un niveau requis de la sauvegarde des données.

#### 3.8.1. Les considérations éthiques de la recherche

ALG a adopté une approche éthique rigoureuse qui promeut le respect des principes éthiques durant la collecte des données primaires. Cette approche éthique englobe les dispositions éthiques et réglementaires visant à assurer une participation sûre et sécurisée des enfants et des jeunes. Elle met particulièrement l'accent sur le consentement éclairé des participants et la confidentialité des opérations. En d'autres termes, l'obtention préalable du consentement éclairé des participants et la mise en place d'un mécanisme de gestion confidentielle des données collectées constituent des processus clés de cette phase. Le consentement a été obtenu avant chaque entretien dans les langues mentionnées précédemment (comme spécifié dans la méthodologie), langues dans lesquelles les opérations de collecte des données ont effectivement eu lieu.

Février 2024 – Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Sénégal

Du point de vue éthique, ALG a veillé à ce que tous les instruments de collecte de données respectent les normes éthiques de la recherche et la responsabilité sociale. Dans les outils de collecte, une section introductive a été consacrée à la réception du libre consentement de l'enquêté.

Des mesures ont été prises pour garantir la confidentialité et la protection des données tout au long du processus. La confidentialité des informations à collecter a été prise en compte dès la conception des outils, durant la collecte des données, ainsi que lors des analyses et de la rédaction du rapport final de l'étude. Dès le début de chaque entretien, un paragraphe de la partie introductive a été dédié à instaurer la confiance de l'enquêté en rappelant les principes de confidentialité. Les agents d'enquête et les consultants pays ont rassuré les enquêté(e)s en garantissant que les informations fournies ne leur causeront aucun préjudice et que leur identité ne saurait en aucun cas être divulguée dans le rapport final de l'étude. Ils ont également expliqué que l'étude était interventionniste et non policière, sans risque pour leur dignité ou leur sécurité. Pour assurer la confidentialité, les enquêté(e)s ont eu la possibilité de choisir un pseudonyme pour dissimuler leur vraie identité.

Globalement, les agents de collecte et les consultants nationaux d'ALG impliqués dans la collecte des données ont été formés aux principes du consentement et de confidentialité avant le démarrage des opérations dans les quatre pays. L'équipe de coordination d'ALG a constamment veillé à respecter le consentement des enquêté(e)s en cas de refus de participation à l'évaluation finale du projet.

En ce qui concerne l'adaptation linguistique des agents au contexte local, ALG s'est assuré que chaque équipe pays comprenne au moins un agent de collecte capable de communiquer dans l'une des langues locales des localités d'intervention du projet.

## 3.8.2. Les perspectives communautaires et de responsabilité

D'autre part, afin de mettre en place les conditions nécessaires pour prévenir tout risque ou préjudice contre les enquêté(e)s durant la collecte des données, ALG a sollicité un briefing de Save the Children sur les questions de sauvegarde de l'enfant. L'objectif était de s'assurer que les consultants et tous les agents de collecte impliqués comprennent bien et suivent la politique de la sauvegarde de l'enfant de SCI, notamment les 3 axes et la bonne conduite. L'équipe de collecte de données de ALG composée du staff ALG, de ses consultants pays et des agents de collecte de données pays, a bénéficié d'un briefing lors de la formation pré collecte dispensée par M<sup>me</sup> Yaradou Rokhaya SEMBENE, Coordinatrice senior de l'administration, des installations et de la protection.

Le briefing a abordé différents aspects, notamment :

- la Politique de la Sauvegarde de L'Enfant
- la Politique de Protection contre l'Exploitation, les Abus et le Harcèlement (PSEAH, dans son sigle en anglais)
- la Politique contre le harcèlement, l'intimidation
- le Code de Conduite

La mission en question a été très participative, et dans les situations appropriées et sécuritaires, ALG a veillé à encourager la participation des enfants et de toutes les parties prenantes au projet dans le processus d'évaluation. L'approche méthodologique adoptée considère que les acteurs clés, parties prenantes au projet, devront être interrogés, y compris les comités traditionnels et les familles d'accueil. A cette fin, les EJM et les diverses parties prenantes à cette évaluation ont été impliqués grâce à la collaboration des chefs de projet et des chargés de suivi-évaluation dans les pays respectifs d'intervention du projet, dans le respect de leur sécurité et de leur protection. Les chefs projets et les points focaux dans les quatre pays d'intervention sont des acteurs clés qui ont accumulé une expérience avérée dans la gestion du projet PROTEJEM. Ils possèdent une connaissance plus réaliste du terrain et du projet. Pendant les opérations de collecte des données primaires sur le terrain, ils ont joué un rôle de facilitateurs et des conseillers, soutenant adéquatement les agents de collecte et les consultants. C'est pourquoi les consultants d'ALG ont maintenu un contact étroit avec eux pour signaler toute difficulté sur le terrain, afin d'envisager et de trouver ensemble, dans les délais requis, des solutions et des réponses adéquates par la coordination générale de l'étude. Dans l'ensemble, l'étude n'a pas été soumise à un processus d'approbation par un comité éthique (IRB ou ERC).

### 3.9. Les perspectives de validation et de dissémination des conclusions de l'évaluation finale

Les perspectives suivantes décrivent la manière dont les résultats de l'étude seront partagés et validés par un éventail de parties prenantes clés tels que les communautés, les parties prenantes impliquées (les espaces sûrs et protecteurs, les guichets uniques, les équipes mobiles, les familles d'accueil), les services techniques étatiques tels que les ministères de promotion de l'enfant et des jeunes et de la migration et/ou le personnel de Save the Children et Terre des hommes. Ainsi, comme souligné dès le rapport de démarrage, les résultats de ladite évaluation vont combler les lacunes de connaissances dans la compréhension de la situation des enfants et jeunes en situation de mobilité à l'échelle internationale. La connaissance des améliorations apportées par le projet PROTEJEM dans la prise en charge de qualité des EJM, l'analyse de l'efficacité des dispositifs de protection mis en place et les facteurs de durabilité, de répliquabilité et de mise à échelle du projet constitueront des éléments très importants pour une meilleure documentation et une prise en charge durable des EJM sur les routes migratoires dans les pays de l'Afrique de l'Ouest.

Dans cette optique, les résultats obtenus pourraient être diffusés et partagés avec les acteurs à des niveaux divers :

- Les conclusions seront principalement communiquées aux partenaires techniques et financiers ainsi qu'aux gouvernements, afin de les informer dans la prise de décisions politiques et de planifications futures en ce qui concerne les EJM sur les routes migratoires en Afrique de l'Ouest,
- Les résultats seront également mis à disposition des parties prenantes cibles institutionnelles du projet PROTEJEM dans les pays, les aidant à capitaliser sur l'expérience acquise et à améliorer leurs interventions sur le terrain.

Deux niveaux de validation des conclusions de cette évaluation sont suggérés : (a) un premier niveau de validation qui sera réalisé à un niveau de la coordination générale de l'évaluation impliquant SCI, Terre des hommes et ALG et (b) un second niveau de validation sous la forme d'un atelier de validation ouvert aux parties prenantes ayant participé à la collecte des données primaires.

### 3.10. Les mesures mises en place pour la sauvegarde des données

Le recours aux dictaphones pour mener les entretiens, outre le fait qu'il assure une dimension de fidélité des propos de l'enquête, contribue à la politique de sauvegarde des données. Toutes les données collectées ont également été sauvegardées sur Google Drive. Les agents ont été formés pour vérifier, télécharger et envoyer immédiatement leurs formulaires bien remplis à la fin de chaque journée afin d'éviter tout risque de perte.

Février 2024 – Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Sénégal

## 4. Résultats de l'évaluation finale

Dans son article intitulé "L'évaluation, un outil au service de l'efficacité du développement", Charlotte Boisteau (2013) explique que de façon implicite, c'est principalement l'exercice d'évaluation externe et ex post des résultats de développement qui, dans la large gamme des méthodes évaluatives existantes, est appréhendé au travers du terme générique « évaluation ». Il mesure les résultats et satisfait principalement un objectif de redevabilité. La mesure de ces résultats passe alors nécessairement d'abord par l'état des lieux des actions entreprises, puis par leur analyse et leur évaluation. C'est pourquoi la présente évaluation est aussi l'occasion de faire le point sur les principales activités menées durant la mise en œuvre du projet PROTEJEM. L'analyse des résultats obtenus en termes d'inputs intègre la revue de la littérature, l'analyse qualitative thématique, triangulée par les perceptions des acteurs impliqués, et enfin l'analyse quantitative statistique. Ces diverses analyses s'appuient sur les critères clés définis dans la matrice d'évaluation, à savoir la pertinence, la cohérence, la responsabilisation et la sécurisation des enfants et des jeunes, l'efficacité, les effets, et la durabilité des actions menées durant le projet.

L'analyse qualitative triangulée de ces résultats par acteur impliqué dans les quatre pays d'intervention a permis de reconstituer les différentes preuves, tant d'un point de vue qualitatif que, dans une moindre mesure, quantitatif permettant ainsi de se prononcer de manière objective sur l'atteinte ou non de l'objectif général du projet. Cet objectif consiste à évaluer dans quelle mesure le projet PROTEJEM a contribué à la création d'un environnement protecteur pour les enfants et les jeunes migrant(e)s, offrant des services sociaux adaptés, accessibles et de qualité.

### 4.1. Les études réalisées durant le projet PROTEJEM (analyse de la littérature)

Cette section récapitule, dans une première partie, les principales études réalisées durant la mise en œuvre du projet sur la question de la mobilité des enfants et des jeunes sur les routes migratoires d'Afrique de l'Ouest. Dans une seconde partie, elle présente les résultats quantitatifs des activités menées sur le terrain en vue de créer un environnement protecteur pour les EJM sur leurs routes migratoires.

L'état de la documentation existante sur la problématique de la migration des enfants et des jeunes sur les routes migratoires en Afrique de l'Ouest a été une préoccupation centrale des organisations impliquées dans la mise en œuvre du projet PROTEJEM. Pour garantir une mise en œuvre de qualité, le consortium du projet PROTEJEM, composé par Save the Children et Terre des hommes, a commandité dans les quatre pays d'intervention, de manière indépendante, une série d'études, notamment l'étude de base, l'étude sur les profils des EJM sur les routes migratoires, les cartographies des acteurs et services de protection existants dans les zones d'intervention du projet, ainsi qu'une capitalisation des expériences du projet. En complément, le consortium a également réalisé des analyses rapides sur le contexte migratoire dans ces pays.

#### 4.1.1. Des études sur les profils des EJM sur les routes migratoires

- ❖ **En ce qui concerne les profils des enfants et jeunes migrants**, les rapports des études sur les profils des enfants et jeunes migrants (2020) précisent que l'analyse de la convergence des situations s'est basée sur l'occupation, la raison de la migration et le positionnement sur la trajectoire migratoire des EJM rencontrés. Ces analyses ont permis de schématiser les "profils types" représentatifs de la mobilité des enfants et des jeunes dans chaque pays d'intervention et sur les routes migratoires ciblées. Au sein de ces profils, des sous-profils ont été établis, en fonction de la vulnérabilité mesurée sur la base d'indices tels que l'âge, le sexe, le choix propre de la migration, le vécu passé ou présent de diverses violences ou encore le lien maintenu avec la famille d'origine. De manière générale, il apparaît que les deux principales catégories d'enfants et jeunes migrants (EJM) demeurent les mêmes que celles définies dans l'étude « Quelle protection pour les enfants en mobilité » de 2009 :

- ✓ « les enfants concernés par la mobilité » ;
- ✓ « les enfants sortis temporairement ou durablement de la mobilité ».

Dans la catégorie des enfants et jeunes sortis temporairement ou définitivement de la mobilité, ce sont les EJM de retour qui ont été identifiés dans le cadre de l'étude. Ils sont, en moyenne, plus âgés que les EJM en mobilité active, majoritairement des hommes et ont vécu des traumatismes lors de leur voyage. Dans les quatre pays, le profil est très homogène.

Février 2024 – Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Sénégal

Les enfants et jeunes concernés par la mobilité, que l'on peut aussi appeler « en mobilité active », constituent un groupe très hétérogène. Cette catégorie est composée des *EJM travailleurs* et des *EJM étudiants*. Ce sont, ainsi, deux sous profils d'enfants et jeunes concernés par la mobilité qui ont été identifiés de manière commune dans les quatre pays concernés par l'étude :

- le profil des *EJM travailleurs* regroupe la majorité des filles EJM, souvent plus vulnérables que les garçons face aux risques d'exploitation et de violences. En outre, c'est en s'intéressant aux diverses vulnérabilités de ces EJM que l'on peut comprendre quels sont leurs besoins. En effet, on retrouve dans ce profil des EJM en situation de rue, survivant, pour la plupart, grâce à la mendicité et les « petits boulots » informels, mais aussi en se livrant à l'exploitation sexuelle ou au vol. D'autres sont en situation de servitude domestique, surtout des filles confiées ou placées dans des familles (familles extensives ou non).
- parmi les *EJM étudiant(e)s*, ceux et celles parti (e)s pour étudier dans le système d'éducation formelle représentent une faible minorité. Ils et elles travaillent généralement en dehors des heures de cours pour aider leur famille d'accueil. Quant aux enfants talibés, qui représentent la majorité des EJM étudiants (voire la totalité en Côte d'Ivoire, par exemple), ils sont très jeunes (moins de 13 ans), particulièrement vulnérables aux violences et aux abus et voient leurs droits à l'éducation, la santé et la protection bafoués. Ils n'ont donc pas les mêmes besoins que les EJM de retour qui décident d'étudier le Coran. La majorité de ces enfants présentent des indices de traite : ils pratiquent la mendicité et/ou le travail forcé pour le compte de leur maître coranique et ils ont été envoyés par leurs parents ou famille proche à un très jeune âge.

## ❖ Analyse des raisons de la migration au niveau régional

Globalement, pour 61% des EJM rencontrés, la décision de partir en migration a été prise par eux-mêmes, ce qui met en exergue le caractère volontaire de cette mobilité, dont les EJM sont les véritables acteurs. Pour les 39% qui affirment avoir été influencés ou n'avoir pas eu le choix, les personnes ayant influé sur la décision sont :

- les parents biologiques ou tuteurs (65%)
- la famille élargie : le plus souvent un oncle, ou une tante, ou un grand frère (22%) ;
- des pairs (5%);
- des personnes inconnues ou bien le marabout (8%). Parmi eux, certains affirment aussi fuir les conflits, les violences ou la pauvreté : ils estiment ne pas avoir eu d'autre choix que de partir, même si personne ne les y a poussés.

Quant aux raisons du départ, les tendances sont les suivantes :

- 28% voulaient devenir un homme ou une femme indépendant(e);
- 25% ont répondu avoir fui la pauvreté et/ou voulu aider leur famille ;
- 23% ont voulu tenter l'aventure. (SCI et Tdh, 2020 : 8).

Le rapport de synthèse des analyses rapides (2023) vient confirmer les constats relevés par les études sur les profils des EJM sur les raisons de la migration des enfants et des jeunes migrants sur les routes migratoires en Afrique de l'Ouest. Ce rapport souligne notamment qu'il existe un consensus général sur les raisons globales de départ des EJM : les raisons économiques, l'éducation, le contexte social, la famille et la violence domestique, les conflits et l'insécurité, le changement climatique ou l'insécurité alimentaire. Les EJM participant aux analyses ont cité toutes ces raisons, et certains ont été placés par leurs familles dans des familles d'accueil (filles), pour la poursuite de leur scolarisation, pour travailler, ou avec des maîtres coraniques (garçons). La plupart semblent être partis de leur propre volonté (SCI et Tdh, 2023 : 11).

## ❖ Besoins et préoccupations des EJM

Les études sur les profils des enfants et jeunes migrants montrent que les vulnérabilités, les préoccupations et les besoins sont globalement similaires, et sont très souvent en lien avec la subsistance : argent, travail, logement, nourriture et vêtements. Cela est vrai pour tous les profils, à l'exception des enfants talibés, qui ne demandent pas du travail mais, surtout de la nourriture et des vêtements. Bien que chaque pays présente des spécificités au niveau des profils, les besoins liés au bien-être psychologique sont également exprimés, mais dans une moindre mesure. Certains enfants demandent à jouer ou à faire la fête, et certains expriment aussi le souhait de retourner dans leur famille (SCI et Tdh, 2020 : 9).

Février 2024 – Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Sénégal

## ❖ Analyse des routes migratoires au niveau régional

Globalement, au niveau des quatre pays, 54% des EJM participants aux enquêtes et aux groupes de discussion sont en migration interne. Au total, 38% sont passés par deux pays et 4% par trois pays. Seulement 4% sont passés par quatre pays ou plus. Quant aux EJM de retour, la moitié a traversé une moyenne de deux pays pour revenir (SCI et Tdh, 2020 : 11). 58% des EJM avaient pour destination de départ l'Afrique de l'Ouest, 14% l'Europe, seulement 0,4% le Maghreb et 11% d'autres destinations (souvent sur le continent américain).

- Sur la globalité des EJM, la moitié a voyagé seule et l'autre moitié en groupe : 9% des EJM voyageant seuls ont ou avaient des enfants à charge pendant la migration (contre 4% de ceux voyageant en groupe). On remarque aussi que 15% des filles et des femmes voyageant seules ont ou avaient des enfants à charge pendant la migration. Si l'on compare le mode de voyage des enfants (moins de 18 ans) et des jeunes (18 ans et plus), on aperçoit une légère différence puisque 57% des enfants voyagent en groupe contre 43% des jeunes.
- A l'échelle régionale, la durée moyenne de la trajectoire migratoire est d'environ 4 années, renforçant l'illustration du fort ancrage de la mobilité dans la vie des communautés.

## ❖ Analyse du cadre institutionnel régional en matière des services et pratiques de protection

Un cadre juridique régional de gestion de la mobilité résulte du Protocole de 1979 de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) sur la libre circulation des personnes, le droit de résidence et d'établissement. Les quatre pays concernés par l'étude présentent des points communs quant au cadre institutionnel de prise en charge des EJM :

- les principaux instruments internationaux de défense des droits humains ont été ratifiés : l'arsenal juridique en matière de protection de l'enfant est relativement bien constitué : les divers volets de la protection de l'enfant sont régis dans les principaux codes, tels que le code pénal ou le code du travail en Côte d'Ivoire, de même qu'au Sénégal où la protection de l'enfant est consacrée, entre autres, dans le code de la famille, code pénal ou encore le code de procédure pénale. Enfin, le code de l'enfant de 2008 constitue la base légale de la protection de l'enfant en Guinée. Néanmoins, les mesures légales de protection sont très peu appliquées, notamment du fait du manque de ressources humaines (trop peu et peu formées) et matérielles.
- la politique migratoire est encore en chantier dans chacun de ces pays, sauf en Gambie où elle a été adoptée parallèlement à la réalisation de l'étude, créant un certain vide juridique dans la prise en charge des personnes migrantes, y inclus les EJM. C'est donc une gestion au cas par cas, sans que les services fournis soient réellement systématisés et adaptés à ces profils spécifiques.
- les politiques nationales migratoires en chantier (sauf pour la Gambie), tout comme les instruments légaux et stratégiques de protection de l'enfant ne sont pas inclusifs quant à la thématique transversale des enfants et jeunes en mobilité.
- au niveau institutionnel, la question migratoire est encore essentiellement traitée sous l'angle de la traite, laissant donc la majorité des EJM en dehors de la portée juridique de ces textes. De plus, les politiques migratoires, adoptées ou non, sont élaborées sous un angle de gestion des flux et de sécurité des frontières, laissant la protection des personnes migrantes à la marge.
- les services institutionnels de protection de l'enfant sont généralement concentrés au niveau des capitales, or leur localisation ne correspond souvent pas aux principaux axes migratoires.

### 4.1.2. Des analyses rapides sur le contexte migratoire

Les analyses rapides sur le contexte migratoire ont été conçues pour proposer aux acteurs de la protection de l'enfant des informations actualisées pour faciliter l'adaptation de leurs interventions aux besoins et soutenir la coordination et la concertation à tous niveaux pour mieux y répondre. A partir des expériences et opinions partagées par les EJM et les informateurs clés (?), elles examinent quatre thématiques : 1) les difficultés rencontrées par les EJM en route et sur leurs lieux d'accueil de transit ou de destination et les solutions qu'ils déploient pour y faire face; 2) les besoins de soutien des

Février 2024 – Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Sénégal

EJM et leur accès aux services disponibles ; 3) les principales raisons pour les EJM à migrer ; 4) les perceptions des EJM sur l'égalité des sexes et des droits des enfants.

## ❖ Les violations de la protection des EJM

Tous les EJM interrogés ont subi et sont à risque de violations de protection. Questionnés sur les difficultés qu'ils ont rencontrées en route et sur leurs lieux d'accueil, de transit ou de destination, dans toutes les groupes de discussion, les EJM ont attesté d'avoir vécu, être à risque et craindre des violences physiques et sexuelles, l'exploitation et/ou la discrimination. La plupart ont vécu des violations de protection dans leurs localités d'origine, qui émergent comme un motif primordial de leur départ en migration (SCI et Tdh, 2023 : 4).

### ● L'expérience de violences sexuelles et basées sur le genre est généralisée pour les filles et jeunes femmes

La très grande majorité des filles et des jeunes femmes, de tout âge, ont rapporté des expériences de violences sexuelles et ont affirmé être conscientes de risques. Le risque de mariage d'enfants/forcé est une raison de départ notée par presque toutes. En route, les filles voyagent ayant peur d'agressions sexuelles et sont assujetties à des attouchements, le harcèlement et des propositions sexuelles d'hommes inconnus ou de leur entourage. Sur leurs lieux d'accueil, les filles des quatre pays racontent être à risque d'agressions sexuelles. Beaucoup attestent de s'engager dans la prostitution afin de subvenir à leurs besoins, une violation en considération de leur vulnérabilité et preuve de leurs choix restreints. Le risque de violence sexuelle à l'encontre de garçons et de jeunes hommes n'a été évoqué que dans quelques groupes de discussion, pourtant, vu sa prévalence dans l'expérience des filles et des jeunes femmes, la probabilité que les garçons et les jeunes hommes en sont victimes est à souligner (SCI et Tdh, 2023 : 4).

### ● L'exploitation économique et l'intégration économique défavorable des EJM

Les EJM de tout âge ont travaillé en route et à destination, filles comme garçons. Engagés pour la plupart dans des activités manuelles, informelles et journalières, les EJM sont particulièrement à risque d'exploitation économique, de conditions de travail dangereuses et nuisibles à leur santé et développement et à l'abus physique et verbal de leurs employeurs. Les garçons exercent leurs activités principalement dans le champ public (les marchés et les gares, la construction et les ateliers techniques) ; ils ont mentionné beaucoup plus d'exemples de types de leur travail habituel que les filles et les jeunes femmes. Travaillant surtout comme aides domestiques ou dans les maquis et restaurants, les filles sont moins visibles et alors vraisemblablement plus difficiles à rejoindre (SCI et Tdh, 2023 : 4, idem).

### ● L'importance de la satisfaction des besoins de base, facteur de vulnérabilité

Si les filles et les jeunes femmes ont identifié prestement la violence sexuelle comme difficulté rencontrée en route et sur leurs lieux d'accueil, c'est peut-être en raison de son caractère particulièrement flagrant. Cependant, les EJM pour l'ensemble ont attesté d'une plus grande préoccupation avec la satisfaction de leurs besoins de base qu'avec leurs manquements de protection. La plupart des EJM voyagent sans ressources suffisantes pour se prendre en charge et payer leur transport, et un bon nombre semble être incertain de leur destination ou du trajet pour l'atteindre, ce qui fait qu'ils ne maîtrisent ni les coûts ni les conditions de leurs parcours. Le manque de préparation et de ressources adéquates accentue leurs besoins et leur vulnérabilité en route. La faible rémunération de leurs activités économiques fait que même ceux qui travaillent régulièrement peinent à se prendre en charge de manière digne (SCI et Tdh, 2023 : 5).

### ● Les violences et abus des forces de l'ordre et contrôles routiers

Un bon nombre des garçons et des jeunes hommes, en Côte d'Ivoire, en Guinée et au Sénégal, ont relaté des expériences de violences physiques arbitraires de la part des forces de l'ordre, en route et sur leurs lieux d'accueil de transit et de destination. Les EJM des deux sexes ont surtout eu de mauvaises expériences avec les forces de l'ordre et des difficultés au passage des contrôles routiers, sur leurs routes à l'intérieur des pays et aux frontières, en raison de leur manque de la documentation requise (documents d'identité et autorisations). La peur des agents des forces de l'ordre et spécifiquement de mauvais traitement et de retour forcé à leurs mains amène les EJM à se confier à des passeurs ad hoc (personnel de transport et covoyageurs) ou structurés, pour les aider à passer les contrôles, un service souvent payant. Il a aussi été noté que les EJM réussissent à passer les contrôles en soudoyant des agents des forces de l'ordre, pratique exposée comme bien établie. Autrement ils prennent des voies irrégulières pour poursuivre leurs voyages. Beaucoup, sinon la majorité, des EJM supposent que les services formels d'assistance sont adjoints aux forces de l'ordre et que leur recours aux services pose alors des risques d'arrestation et de retour forcé (SCI et Tdh, 2023 : 6).

Février 2024 – Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Sénégal

## ❖ Les EJM et la protection

Les analyses n'ont pas porté sur un examen en profondeur de la conceptualisation des EJM de la protection et de la violence. L'ambivalence traduite par leurs considérations de leurs difficultés et besoins en route et à destination, par lesquelles la protection semble secondaire à la satisfaction de leurs besoins de base, peut être attribuable à : (i) un manque de familiarité avec la protection en tant que leur droit à ne pas vivre les situations d'abus, de violence et d'exploitation qu'ils rencontrent en route et sur leurs lieux d'accueil de transit et de destination ; (ii) une possible anticipation, voir rationalisation de violations de protection perçues comme intégrales à leurs parcours migratoires (SCI et Tdh, 2023 : 7).

## ❖ Les mesures d'adaptation des EJM

Les EJM développent environ une dizaine de stratégies d'adaptation sur les routes migratoires qu'ils empruntent. Certaines sont bénéfiques. D'autres consistent à (i) migrer pour fuir des violences et des manquements à l'origine, (ii) à préparer le voyage, (iii) à travailler, (iv) à faire le voyage en groupe et à s'entraider, (v) à demander de l'aide et de l'assistance communautaires et informelles, (vi) à maintenir contact avec les proches, (vii) à adopter des bons comportements pour mieux s'appuyer sur leur entourage, (ix) à s'esquiver par la dissimulation ou la fuite ou à (x) se confier à des adultes inconnus.

### ● Mesures bénéfiques

Les mesures d'adaptation classées bénéfiques sont celles qui de façon relativement directe renforcent la sécurité des EJM, qui sont à leur portée sans coût inabordable, et qui n'ont pas de conséquences négatives certaines sur leur sécurité. La plupart des actions jugées largement bénéfiques par ces critères ne sont pas complètement sûres, et sont plutôt de tactiques pour éviter des difficultés immédiates et/ou poursuivre leur projet migratoire (SCI et Tdh, 2023 : 8).

### ● Préparer le voyage

Se renseigner avant le départ sur leur trajet et destination auprès de pairs et d'autres connaissances bien informées, partir avec des documents d'identité et idéalement avec l'argent nécessaire pour la totalité du voyage et avoir la permission et le soutien des parents sont autant d'actions notées par les EJM pour prévenir des difficultés et maintenir leur sécurité dans ses quatre dimensions en route. Une bonne préparation n'est pas toujours possible, selon plusieurs EJM et informateurs clés beaucoup d'EJM partent à l'insu de leurs familles et d'autres partent sans connaître leur destination ou changent de destination en cours de route (SCI et Tdh, 2023 : 9).

### ● Migrer pour fuir des violences et manquements à l'origine

Le départ des EJM est pour presque toutes les filles et jeunes femmes et la majorité des garçons et des jeunes hommes, très consciemment motivé au moins partiellement par leur refus de violations de protection au sein de leurs familles d'origine. Il s'agit principalement de maltraitance familiale (violences physiques et verbales, surcharge ou pénibilité de travail, manque de soutien à l'éducation, manque d'affection, menaces de mariage d'enfants ou forcé), souvent associée par les EJM à des situations découlant de crise familiale : décès de parent, divorce et ménage recomposé. Le viol est une autre raison de départ, indiquant l'étroitesse des attentes sociales de genre pour les filles, dont plusieurs ont expliqué que les filles ayant subies de violences sexuelles, si connues de leurs communautés, partent pour s'extraire à la stigmatisation communautaire. Les enfants partent aussi à cause des défaillances de l'infrastructure économique et scolaire, qui les dépossèdent de perspectives d'avenir meilleur et de réalisation de leurs aspirations (SCI et Tdh, 2023 : 8).

### ● Travailler

Les EJM ont aussi identifié le travail comme un besoin vital et pour la grande majorité des garçons et des jeunes hommes et la plupart des filles et des jeunes femmes, comme l'objectif de leur départ. Le travail est considéré comme stratégie pour s'assurer de leurs besoins immédiats, de leur mieux être à long terme et pour pouvoir contribuer au soutien de leurs familles, ce qui est une motivation sous-jacente à la recherche du travail très répandue, énoncée par la plupart des garçons et des jeunes hommes et un bon nombre de filles et des jeunes femmes (SCI et Tdh, 2023 : 8).

### ● Entraide : le voyage en groupe

Voyager en groupe et s'appuyer sur l'aide de pairs (EJM ou enfants et jeunes rencontrés sur leurs lieux d'accueil) est la principale action identifiée par les EJM pour surmonter les difficultés qu'ils rencontrent en route et sur leurs lieux d'accueil de transit et de destination. Presque tous les EJM ont noté que les amis et les pairs sont leur première source d'information pour leur prise de décisions et d'aide en route et sur leurs lieux d'accueil. Être en groupe peut détourner les menaces et les actes d'agression et peut les aider à chercher et à négocier les conditions de travail, surtout pour les garçons et jeunes hommes

Février 2024 – Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Sénégal

qui ont plus d'accès à des opportunités de recrutement en petit groupe (gares, chantiers, marchés) que les filles. Être en groupe est une tactique qui contribue certainement à la sécurité psychosociale et souvent à la sécurité physique des EJM (SCI et Tdh, 2023 : 9).

- **Maintenir contact avec les proches**

Pouvoir communiquer avec les proches, et notamment leurs parents, compte parmi les tactiques d'autoprotection des EJM. Ils sont rassurés que leurs proches savent où ils sont et d'avoir accès à leur soutien et conseils ; des apports à la sécurité physique et psychosociale. Les parents et les membres de la famille figurent en deuxième rang après les amis et les pairs comme source d'information et d'aide reconnue par les EJM, dont plusieurs ont relaté pouvoir demander une assistance financière auprès des membres de leur famille en situation de besoin (SCI et Tdh, 2023 : 9).

- **Demander de l'aide et de l'assistance communautaire et informelle**

La plupart des EJM ont confirmé qu'ils essaient ou sont disposés à demander des informations et de l'assistance. Plus que les services formels, ils racontent s'adresser en route au personnel de transport et des gares et aux inconnus rencontrés en voyage, et sur les lieux d'accueil à leurs voisins et aux dirigeants et agents communautaires présumés fiables, qui parfois relèvent de dispositifs de protection, tels les agents de santé et les chefs de quartier. Il ressort que la plupart des EJM ont bénéficié de la gentillesse fortuite d'inconnus, qui, surtout en route peuvent leur donner à manger et des petites sommes d'argent, offrir du transport et même de l'hébergement. Beaucoup d'instances d'aide du personnel de transport ont été rapportées par les EJM et les informateurs clés : ils sont cités en troisième place d'importance comme source d'information et d'aide. En plus de renseigner les EJM sur leurs voyages et les lieux de transit et de destination, ils peuvent réduire les coûts ou offrir gratuitement de transport, être complices pour les aider à se cacher et à passer les contrôles, fournir de petits emplois (aux garçons) contre le transport ou un peu d'argent, bien que le degré d'exploitation de ces emplois et aides reste inconnu. Les EJM accordent de l'importance à l'assistance qu'ils reçoivent de leur entourage, elle aide à équilibrer leurs expériences de discrimination (SCI et Tdh, 2023 : 9-10).

- **Adopter des bons comportements pour mieux s'appuyer sur leur entourage**

En plus d'éviter des personnes douteuses, beaucoup d'EJM ont expliqué qu'ils essaient délibérément d'adopter des comportements discrets et aimables afin de ne pas se faire remarquer par elles mais aussi pour attiser et entretenir la bienveillance et l'assistance de leur covoyageurs en route et de leurs voisins sur leurs lieux d'accueil. Des garçons surtout ont remarqué qu'ils évitent des mauvaises fréquentations et pratiques. A l'extrême, tel que rapporté par des filles et des garçons, le bon comportement comme action pour mieux se protéger englobe être obéissant à leurs employeurs pour restreindre leur abus, ce qui peut entamer à la sécurité psychosociale, ou du moins à leur sens d'auto-efficacité et de dignité (SCI et Tdh, 2023 : 10).

- **S'esquiver par la dissimulation ou la fuite**

Afin d'éviter de se faire identifier comme EJM et ainsi les risques de discrimination et de mauvais traitement, les EJM peuvent essayer de se faire passer comme de résidents locaux. Ils peuvent aussi essayer de se cacher dans leurs véhicules de transport collectif ou encore de passer les contrôles routiers et de frontière à pied, actions relatées surtout par les garçons et les jeunes hommes (SCI et Tdh, 2023 : 9-10, idem).

- **Se confier à des adultes inconnus**

En plus de s'appuyer sur l'aide ponctuelle de personnes rencontrées en route et sur leurs lieux d'accueil, il semble courant que des EJM se confient à des adultes inconnus en route, qu'ils considèrent comme mentors. Si cette mesure est citée maintes fois comme action prise par les EJM pour mieux se protéger, il semble bien qu'elle puisse aider les EJM concernés à poursuivre leurs trajets avec plus de confort et de sécurité que seuls. Comme noté ci-dessus, des inconnus sont une source d'assistance tout comme de mauvais traitements, reconnus par beaucoup des EJM. L'auto-confiance se prête à la perversion : les auteurs des violences et des violations dans plusieurs cas semblent être des adultes rencontrés en route et à destination vers lesquels les EJM se sont tournés pour chercher une aide, qui paraissent cibler les EJM (SCI et Tdh, 2023 : 9-10).

#### 4.1.3. Des cartographies des acteurs et services de protection existants dans les zones d'intervention du projet

Cette section présente les différents acteurs gouvernementaux, interministériels et non gouvernementaux intervenant dans la prise en charge et la protection des enfants et jeunes en mobilité dans les pays d'intervention du projet. Les services offerts par ces structures sont dans l'ensemble, des services d'Identification des EJM, d'offre de prise en charge d'urgence, l'étude

Février 2024 – Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Sénégal

de la situation personnelle, la recherche et l'évaluation familiale, le placement alternatif, la réinsertion sociale et professionnelle, le soutien familial et communautaire, le suivi évaluation.

## ❖ Côte d'Ivoire

Le Gouvernement ivoirien compte sur 7 ministères qui disposent d'une zone d'intervention en matière de détermination des politiques d'intervention sur la question de la protection des enfants et jeunes migrants : le Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile, le Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme, le Ministère du Plan et du Développement, le Ministère de l'Emploi et de la Protection Sociale, le Ministère des Affaires Etrangères, le Ministère de l'Intégration Africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur et le Ministère de la Famille, de la Femme et de l'Enfant.

Le MFFE a un réseau de structures déconcentrées organisées en 16 directions régionales (représentation du ministère au niveau de la région et auprès du préfet). Ces directions régionales regroupent les services sociaux, notamment les centres sociaux, les centres de protection de la petite enfance (CPPE), les complexes socioéducatifs, les centres d'éducation spécialisés, les centres d'action communautaire pour l'enfance, les pouponnières, les orphelinats, les crèches, les garderies d'enfants et les institutions de formation et d'éducation féminine. Le MFFE dispose de structures éducatives spécialisées des enfants et jeunes handicapés : une école pour les personnes aveugles (l'Institut National Ivoirien pour la Promotion des Aveugles) et une école pour les personnes sourdes (l'École Ivoirienne pour les Sourds).

## ❖ Guinée

En conception des politiques d'intervention sur la question migratoire, l'administration guinéenne souffre de graves dysfonctionnements dus notamment à un manque de moyens financiers, humains et matériels ainsi qu'à des difficultés de gestion des différentes institutions. Ainsi, au niveau institutionnel, six ministères disposent d'une zone d'intervention sans qu'il y ait une coordination d'ensemble de la politique migratoire : le Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile (MSPC), le Ministère de la Justice (MJ), le Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle de l'Emploi et du Travail (METFPET), le Ministère des Affaires Etrangères et des Guinéens de l'Etranger (MAEGE), le Ministère de l'action sociale et de la promotion féminine (MASPFE), le Ministère de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes (MJEJ).

Une des stratégies de la Guinée en matière de protection de l'enfant est la mise en place de mécanismes de coordination intersectorielle. Chacun de ces organes s'appuie sur des plans d'action annuels ou biannuels avec des objectifs précis en matière de protection des victimes et de promotion des droits de l'enfant.

Au rang des structures inter-interministérielles, on distingue : le Comité Guinéen de Suivi de la Protection des Droits de l'Enfant (CG/SPDE), créée par décret présidentiel en janvier 1995, la cellule de coordination des actions en faveur des mineurs en conflit avec la loi (cellule MCL).

Parmi les services extérieurs aux ministères intervenants, on distingue : le Parlement des Enfants de Guinée, le Médiateur National pour les Enfants, la Commission d'Adoption Internationale, les Centres d'Écoute, de Conseils et d'Orientation pour jeunes (CECOJE).

Parmi les acteurs non étatiques, on peut distinguer : la Coalition des ONG pour la Protection des Droits de l'Enfant et Luttant Contre la Traite (COLTE/CDE) qui est un mécanisme de coordination d'ONG, la Coordination des Acteurs Non Étatiques engagés dans le secteur de la Protection de l'Enfance (CANPEPE), l'Association des Enfants et Jeunes Travailleurs (AEJT), La Ligne verte 116 : ligne téléphonique pour les enfants victimes de violence.

La cartographie simplifiée des acteurs et des services disponibles pour les EJM permet de distinguer les acteurs selon les localités d'intervention du projet. A Conakry, on distingue : la Maison des Jeunes de Matam, la Direction Communale de la Jeunesse de Matoto, l'Union pour le Développement et la Coopération (UDECO), la Maison des Jeunes de Nongo, l'Orphelinat La Voix des Sans Voix, la Maison des Jeunes de Hafia 2, la Maison des Jeunes de Dar-es-salem, le Mouvement International d'Apostolat des Enfants (MIDADE), la Brigade Spéciale de Protection des Personnes Vulnérables, l'AEJT, la Maison des Jeunes de Dixinn, la Maison des Jeunes de Kenien, le CECOJE.

A Mamou, on distingue : le CECOJE de Mamou, la Société Civile de Mamou, l'Union Locale des Travailleurs de Mamou, la Croix-Rouge, la CLPE, l'AEJT.

Février 2024 – Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Sénégal

A Koundara, on distingue les Services d'Immigration, le CECOJE de Koundara, l'AEJT, la Croix-Rouge et Terre des hommes.

A Labé, il y a la Mairie de Labé, l'OIM, l'AEJT, le CECOJE de Labé, et Terre des hommes.

A Pita, on distingue : l'Union des Transporteurs Routiers de Pita et le CECOJE de Pita.

## ❖ Gambie

La revue synthétique des services et acteurs ministériels de la Gambie présente les services ministériels centraux, les structures interministérielles et les acteurs non gouvernementaux.

Parmi les acteurs gouvernementaux, on distingue : le Ministère de l'Enfant, de la Femme et du Bien-Etre, le Ministère de la Santé, le Ministère de la Justice, le Ministère de l'Intérieur, le Ministère de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs, le Ministère du Tourisme et de la Culture, le Ministère des Collectivités Locales et des Terres.

Au nombre des structures interministérielles, on distingue : le Comité de Pilotage de la Protection Nationale de l'Enfance, le Comité interministériel de la Migration, le Conseil National des Femmes, le Groupe de Travail Technique mis en place pour la Délégation de l'Union européenne en Gambie dans le cadre du Fonds Fiduciaire de l'Union européenne pour l'Afrique (FFUE), le Comité de Pilotage National de l'AMJ.

Au rang des acteurs non gouvernementaux, on distingue : l'Association des organisations non gouvernementales de la Gambie, l'Alliance pour la Protection de l'Enfance (APE), l'OIM, l'UNICEF, le Fonds pour les Enfants, le COOPI, le CEDAG et l'ENABEL.

## ❖ Sénégal

A travers l'action de structures publiques et non publiques, plusieurs initiatives sont en place concernant la protection des plus jeunes au Sénégal, y compris les migrants. Des ministères et organes du gouvernement sont mandatés pour jouer un rôle concernant les enfants et accessoirement les EJM. Le cadre légal et institutionnel concernant les migrants au Sénégal, surtout ceux les plus jeunes, est caractérisé par le manque d'une prise en charge catégorielle spécifiée. Les initiatives sont, cependant, trop dispersées au sein des différentes structures et les modes opératoires peu formalisés. La migration au Sénégal, en tant que problématique multisectorielle, est prise en charge, au plan politique, par plusieurs entités ministérielles, s'occupant d'un volet bien déterminé. Parmi celles-ci :

- le Ministère de l'Intérieur,
- le Ministère des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur, responsable de l'intégration africaine,
- le Ministère des Forces Armées,
- le Ministère en charge de l'Emploi,
- le Ministère en charge des Sénégalais de l'Extérieur,
- le Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfance,
- le Ministère de la Justice,
- le Ministère de l'Economie,
- le Ministère de l'Action sociale,
- le Ministère de la Jeunesse,
- le Ministère de la santé,
- le Ministère de la Formation Professionnelle.

Les services extérieurs des ministères intervenant à l'échelon intermédiaire, régional et local sont entre autres : les services du Ministère de l'Intérieur, la Brigade des Mineurs installée à Dakar, les services de police judiciaire du Ministère de la Justice ; les services judiciaires du Ministère de la Justice parmi lesquels figure les tribunaux pour enfants ; les services sociaux du Ministère de la Justice ; les services sociaux du Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant.

Au niveau de la cartographie des acteurs fournissant des services aux EJM, on distingue les organisations suivantes :

A Dakar : la coordination de l'AEMO de Dakar, l'AEMO de Pikine, l'Association des Femmes de l'Afrique de l'Ouest, le Comité Départemental de Protection de l'Enfant (CDPE), la Cellule Nationale de Lutte contre la Traite des Personnes

Février 2024 – Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Sénégal

(CNLPT), le Centre de Guidance Infantile et Familiale (CEGID), le Centre de Nazareth, le Centre de Sauvegarde de Pikine Guédiawaye, le Centre Jacques Chirac, le Centre Polyvalent de Thiaroye, le Centre Polyvalent de Guédiawaye, le Centre Village Pilote, le Centre Yakarru Gunneyi, ENDA Jeunesse Action, le Réseau Afrique de l'Ouest (RAO), SOS Village d'Enfants Sénégal, Synergies de l'Enfances, Unies vers Elles (Pikine).

A Kaolack : l'AEMO de Kaolack, l'Agence Régionale de Développement (ARD), le CDPE point Focal Société Civile, le Centre Polyvalent de Kaolack, le Centre de Promotion de Réinsertion Sociale (CPRS) et Développement Communautaire.

A Kolda : Centre de Conseil ADO (CCA), ENDA Jeunesse Action, la Joie des Orphelins, l'OIM, Sikilo Lletel, le CDPE et Word Vision.

A Tambacounda : le Service de l'Action Sociale, l'AEMO Liberté et le Centre ADO.

## 4.1.4. La capitalisation des expériences du projet PROTEJEM

Démarrée mi-2021 et finalisée à la fin de 2022, la capitalisation des expériences a été menée, de même que des actions de plaidoyer visant à améliorer la protection des EJM dans les pays concernés. Ainsi, dans l'esprit de capitalisation des leçons apprises durant la mise en œuvre du projet PROTEJEM, un rapport de capitalisation des expériences a été rédigé par une équipe de consultants. L'objectif est d'identifier les enseignements tirés de l'expérience du projet PROTEJEM sur la conception et la mise en œuvre de projets pour des enfants et jeunes en mobilité. En d'autres termes, il s'agit de ce que l'on retient de l'expérience et qu'il faut répliquer. En marge des différentes études réalisées durant le projet, la présente évaluation capitalise, au titre des résultats obtenus, les expériences et les leçons apprises de la mise en œuvre du projet PROTEJEM.

### ❖ L'approche en consortium à dimension régionale : quelle valeur ajoutée ?

Le projet est porté par un consortium de deux organisations, Save the Children (SC) et Terre des hommes (Tdh), et mis en œuvre dans 4 pays : Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Sénégal, avec une répartition des zones entre les deux organisations. Tdh assure la mise en œuvre du projet en Guinée, tandis que SCI intervient dans les trois autres pays. Pour assurer une coordination entre les deux ONG et les 4 pays d'intervention, une unité de coordination régionale (CMU) basée à Dakar réunit une équipe mixte de 7 personnes chargées de la gestion globale du projet. La capacité des deux organisations à faire l'articulation entre les 4 pays, entre le niveau pays et le niveau régional, selon une stratégie d'intervention portée par deux organisations aux expériences et modes de faire différents mais complémentaires, est à souligner.

#### ● La mutualisation des expertises et des ressources

Le rapport de capitalisation (2023) souligne que l'approche consortium permet de profiter des expériences complémentaires des deux organisations, de leur capacité à mobiliser de l'expertise interne et externe, d'identifier de nouvelles opportunités opérationnelles et financières. Elle favorise également la cohérence des activités et une mise en œuvre homogène sur le terrain. Ainsi, elle permet de mettre en place un système de renforcement des capacités des équipes à travers les formations et l'accompagnement apportés par les membres de la CMU et les référents techniques des deux organisations.

#### ● L'harmonisation des interventions et des outils à l'échelle régionale

Des standards communs à tous les pays d'intervention, l'utilisation commune d'outils pour la gestion des cas, et une note qualité régionale contribuent à une compréhension partagée des outils et critères de qualité. Les fiches opérationnelles propres à chaque activité permettent d'avoir une approche trame commune tout en étant contextualisées à chaque zone (SCI et Tdh (2023 : 7).

#### ● Le partage d'expériences à travers des rencontres régionales

La dimension régionale est favorisée par des rencontres dont la fréquence est adaptée, avec une à deux rencontres en présentiel par année, visant la co-construction d'approche commune). Cette approche plus globale va au-delà de simples échanges multi-pays, mettant en œuvre une véritable mutualisation. Des groupes techniques ont également été mis en place, notamment autour des enjeux de qualité, favorisant ainsi des échanges trimestriels ou semestriels (SCI et Tdh (2023 : 8).

#### ● Un pool de formateurs et formatrices à un niveau régional

La mise en place d'un pool de formateurs et formatrices à dimension régionale contribue à la reconnaissance et à l'appropriation institutionnelle du projet. La conception d'un kit de formations commun a permis d'intégrer ces formations au niveau des écoles des travailleurs sociaux et de renforcer la crédibilité des formateurs au sein de chaque pays. La formation

Février 2024 – Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Sénégal

de ces différents acteurs selon une approche commune participe au maintien d'un même niveau de qualité dans leur accompagnement protecteur des EJM (SCI et Tdh, 2023 : 8, idem).

## ❖ L'approche flux/mobilité : comment couvrir au mieux les routes migratoires des EJM ?

### ● Les coordinations interzones et interpays

La coordination entre plusieurs zones d'un même pays, observée dans certains cas, contribue à un meilleur suivi des EJM retourné(e)s en famille, même dans des localités non couvertes par le projet. Par exemple, en Côte d'Ivoire, la mise en lien entre travailleurs sociaux des différents centres (partenaires ou non du projet) permet cette coordination.

### ● La coordination transfrontalière

Le projet PROTEJEM a contribué à des expériences ponctuelles intéressantes, en particulier lors de la mise en place d'une taskforce transfrontalière pour le retour des enfants bloqué(e)s au Sénégal en raison de la pandémie Covid-19, en partenariat avec le RAO et les autres organisations membres du Sous-Groupement Régional *Children on the Move*. Ces initiatives gagneraient à être consolidées, notamment à travers les comités transfrontaliers de protection.

### ● Les analyses rapides du contexte migratoire

Les analyses rapides (prévues dans l'activité 2.4 du projet) se sont centrées sur les routes empruntées par les EJM, leurs besoins, leurs profils et les facteurs motivant leur départ. Il conviendrait, à l'avenir, de maintenir une telle approche, tout en la menant de manière plus souple, et moins régulière (récurrence annuelle et non semestrielle). La méthodologie développée constitue une base solide pour un exercice similaire dans le cadre d'autres projets.

### ● Les actions de sensibilisation auprès des communautés

Les sensibilisations autour de la protection des EJM peuvent permettre à la fois : (i) d'identifier des cas dans des zones frontalières ou peu accessibles aux équipes projet d'une part ; (ii) de contribuer aux « changements de regards » portés par les communautés sur les EJM, et donc les amener à considérer leur protection comme essentielle, même s'ils/elles ne sont pas originaires de leur propre localité. En ce sens, l'implication des communautés au niveau des zones de passage des EJM est un maillon essentiel dans le cadre de leur protection.

## ❖ Comment assurer la qualité des services proposés aux EJM ?

### ● L'accompagnement technique de SCI et Tdh

Le fonctionnement en consortium, avec deux organisations disposant d'une forte expertise en protection de l'enfance, favorise un accompagnement technique solide. La « note d'orientation pour une mise en œuvre de qualité » élaborée au cours de la première année du projet, a clairement défini les objectifs, les standards et les outils communs pour chaque activité. Elle a été complétée par des fiches opérationnelles à contextualiser pour chaque pays. Au-delà de cela, les missions de supervision, les études et la production de connaissances régulières peuvent contribuer à améliorer l'action, à condition d'assurer un suivi régulier pour identifier les connaissances réinvesties dans le cadre du projet.

### ● Un « paquet » de services adapté dans le court terme ?

Il est essentiel de disposer dans une même zone d'une pluralité de services possibles, adaptés aux profils et aux besoins des EJM. A bien des égards, il reste pertinent de pouvoir répondre aux besoins alimentaires, vestimentaires, et d'hygiène tout en proposant une assistance médicale au besoin, ainsi qu'un hébergement en attendant la suite pour l'enfant accompagné (retour en famille, choix de rester sur place ou de continuer). Ce « paquet » permet de répondre aux besoins urgents et aux attentes de l'EJM à court terme, même si la question d'un accès à des services plus pérennes se pose avec acuité (réinsertion socio-professionnelle ou éducative, voir par ailleurs).

### ● Des accords partenariaux pour une meilleure délivrance des services

Les équipes pays ont déployé des efforts considérables dans l'élaboration d'accords partenariaux avec des structures existantes capables de fournir des services. Cela s'observe, par exemple, dans plusieurs pays, avec les partenariats établis avec les centres de santé. Il est judicieux de prévoir le maintien de ces partenariats au-delà des projets ponctuels. La leçon à retenir ici est d'identifier le plus en amont possible les potentiels partenaires, compte tenu des délais nécessaires à la formalisation de tels engagements, tant au niveau du consortium qu'au niveau des structures, -généralement institutionnelles- impliquées.

Février 2024 – Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Sénégal

- **Des outils communs mais adaptés à chaque contexte**

L'harmonisation au niveau régional ne s'avère pas nécessaire pour tous les outils. Une analyse initiale doit être réalisée en début de projet pour déterminer ce qui est essentiel à partager. Les équipes du projet ont d'abord utilisé sur les fiches et outils existants de chaque pays lorsque disponibles. La fiche d'identification EJM PROTEJEM a été conçue en s'inspirant de ces éléments existants, en y intégrant une dimension « mobilité », avec pour objectif de ne pas complexifier le processus. L'harmonisation des critères d'éligibilité des EJM est également une étape indispensable pour définir qui peut bénéficier des services. Un outil commun d'auto-évaluation des services a été élaboré en collaboration avec les acteurs en fin de projet, et il pourrait être utilisé au-delà du projet PROTEJEM.

- **Ouvrir l'accès aux services pour les enfants les plus vulnérables des communautés hôte**

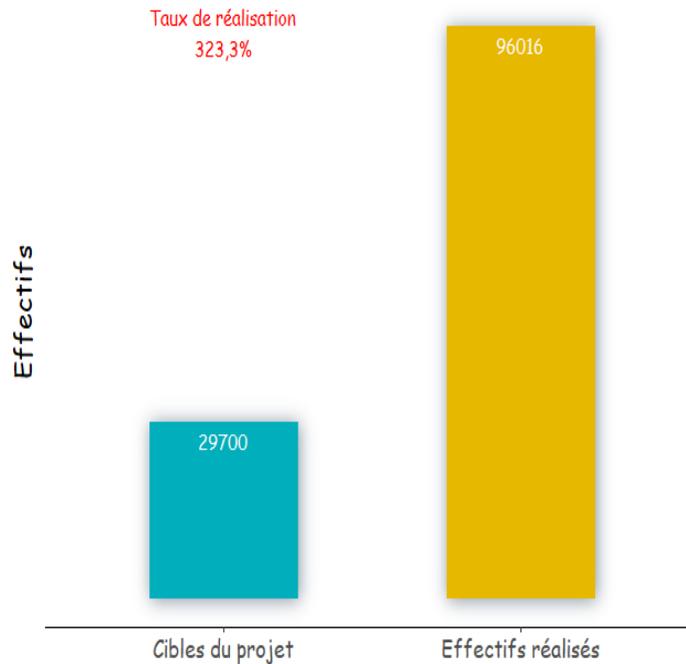
Un changement survenu en cours de projet a été bénéfique : il concerne l'élargissement de l'accès aux services à un nombre limité (15% des bénéficiaires au total) des enfants les plus vulnérables des communautés hôtes, au-delà des EJM. Cette décision a favorisé l'appropriation communautaire des activités du projet, et permis de répondre aux besoins les plus urgents. Elle a été validée par le bailleur, l'Union européenne.

## 4.2. Analyse quantitative des résultats des actions menées durant le projet en vue de la création d'un environnement protecteur aux EJM

L'analyse quantitative des résultats des actions entreprises pour la création d'un environnement protecteur pour les EJM sur les routes migratoires d'Afrique de l'Ouest est articulée autour des trois principaux résultats du projet. Cette section présente ces résultats de manière détaillée en fonction du genre et adopte une approche comparative entre les résultats attendus pour les cibles et les résultats effectivement obtenus dans les pays d'intervention. Pour faciliter la compréhension des incidences des actions du projet PROTEJEM, il est crucial de faire le bilan de ces actions. Cette section adopte plutôt une approche synthétique qu'analytique. Les résultats ont été présentés dans l'ordre du cadre logique.

L'atteinte de l'objectif spécifique 1 du projet : Fournir aux enfants et aux jeunes migrant(e)s une assistance et une protection de qualité à travers leur accès aux services de base à différentes étapes migratoires a été évaluée à travers l'indicateur de résultat intitulé : IOV.OS1.1 *nombre d'enfants et jeunes (garçons et filles) migrant(e)s vulnérables bénéficiant d'information, assistance et/ou une protection de qualité à travers leur accès aux services de base à différentes étapes des routes migratoires*, les résultats indiquent que 96 016 EJM ont bénéficié de ces services à la fin des interventions par rapport à 29700 prévus, soit un taux de réalisation de 323,3%.

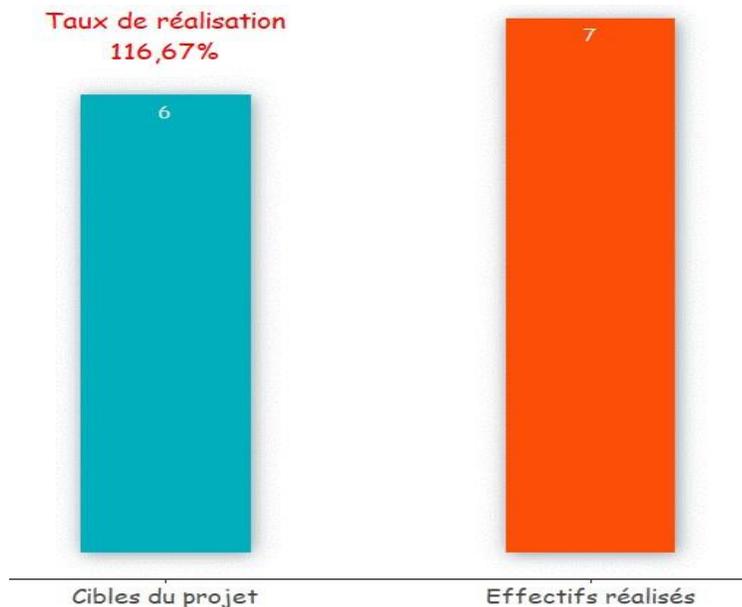
**Graphique 1:** Nombre d'enfants et jeunes (garçons et filles) migrant(e)s vulnérables bénéficiant d'information, assistance et/ou une protection de qualité à travers leur accès aux services de base à différentes étapes des routes migratoires



Source 1: IPTT Global PROTEJEM, 2023

L'atteinte de l'objectif spécifique 2\_OS2: Renforcer les capacités et la coordination (et articulation) des acteurs institutionnels et communautaires pour fournir une assistance de qualité pour la protection des enfants et jeunes migrant (e)s a été mesurée à travers l'indicateur IOV.OS2.1 « nombre de réseaux, cadres, mécanismes ou politiques venus renforcer la coordination des acteurs clés de la protection des EJM à une échelle nationale, transnationale ou régionale ». A la fin des actions, 7 de ces mécanismes ont été réalisés par rapport à 6 prévus soit un taux de réalisation de 116,67%

**Graphique 2:** Nombre de réseaux, cadres, mécanismes ou politiques renforçant la coordination des acteurs clés de la protection des EJM à une échelle nationale, transnationale ou régionale



Source : IPTT Global PROTEJEM, 2023

Globalement, ces réseaux, cadres, mécanismes ou politiques renforçant la coordination des acteurs clés de la protection des EJM à une échelle nationale, transnationale ou régionale se présentent comme suit : la taskforce transfrontalière soutenue par cette action dans la première année de mise en œuvre, regroupant plus de 60 représentants associatifs et organisationnels clés et autorités en Gambie, Guinée-Bissau, Guinée et au Sénégal. Cette taskforce visait à faire face à la situation des enfants non accompagnés et en situation d'hébergement temporaire au Sénégal, conséquence de la mise en œuvre du « Plan de retrait des enfants des rues » initié par les autorités sénégalaises en réponse à la crise sanitaire de la COVID-19 en juin 2020. Par ailleurs, la valeur atteinte concerne également la création et/ou revitalisation de cadres et mécanismes de coordination au niveau national en Côte d'Ivoire, en Gambie et au Sénégal, réunissant des acteurs clés de la protection des enfants, dans le but de garantir que le placement alternatif en familles des EJM tienne compte des opinions de l'enfant/du/de la jeune, compte tenu de son âge, de son degré de maturité et de compréhension, de ses besoins ainsi que de sa situation individuelle. Également inclus dans la cible, les trois comités transfrontaliers de protection des EJM dans des zones transfrontalières spécifiques (Laléraba en Côte d'Ivoire et Yendéré au Burkina Faso ; Linkiring au Sénégal et Koundara en Guinée, Farafenni en Gambie et Keur Ayip au Sénégal), initialement créés ou revitalisés en collaboration avec la SSI-AO.

Le niveau d'atteinte de l'objectif 2 a été évalué à travers l'indicateur IOV.OS.2.2 intitulé : *nombre d'acteurs de protection, (inclus FDS), qui ont augmenté leurs capacités de coordination et articulation, et des actions conjointes ou complémentaires à une échelle nationale, transnationale ou régionale*. Ce nombre est passé à 3 757 par rapport à 541 prévus soit un taux de réalisation de 694,45%.

**Graphique 3:** Nombre d'acteurs de protection, (inclus FDS), qui ont augmenté leurs capacités de coordination et articulation, et des actions conjointes ou complémentaires à une échelle nationale, transnationale ou régionale

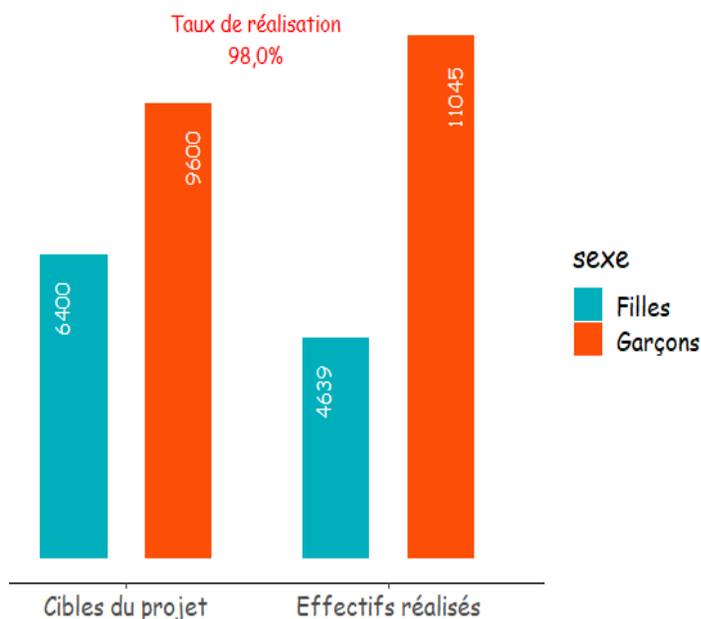


Source : IPTT Global PROTEJEM, 2023

La mesure du niveau d'atteinte du résultat 1\_RA1 intitulé « les enfants et jeunes migrant(e)s accèdent à des services institutionnels et communautaires répondant à leurs besoins de protection et bénéficient d'une assistance adaptée » est effectuée par l'indicateur IOV.RA1 intitulé : « le nombre d'enfants et jeunes migrant(e) vulnérables ayant accès à des services sociaux de protection institutionnels et communautaires de qualité et/ou à une assistance adaptée à différentes étapes de leur parcours (par sexe, type de vulnérabilité et d'assistance offerte) ». Les résultats indiquent que 15 684 EJM ont eu accès à ces services contre 16 000 EJM prévus dont 6 900 garçons et 6 400 filles prévus. Bien que le niveau d'atteinte de ce résultat à la fin du projet soit globalement satisfaisant pour les enfants et les jeunes migrant(e)s des deux sexes (98%) il n'a pas atteint les 16 000 EJM prévus (100%). Le taux de réalisation est très satisfaisant pour les enfants et jeunes migrant(e)s garçons (160%) et moins important du côté des filles (72%). Dans le contexte des quatre pays d'intervention, il est constaté que plus de jeunes garçons effectuent la migration irrégulière que de filles. Les EJM dans leur ensemble sont à la recherche du mieux-être. Cependant, les garçons font plus face à la pression sociale de se réaliser. La plupart du temps, les jeunes filles qui partent en migration irrégulière fuient les mariages précoces ou d'autres phénomènes sociaux qui leur sont imposés par contrainte sociale. C'est ce qui explique le fait que le taux d'achèvement de la prise en charge des filles est inférieur à ceux des garçons.

Février 2024 – Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Sénégal

**Graphique 4** : Nombre d'enfants et jeunes migrant(e) vulnérable(s) ayant accès à des services sociaux de protection institutionnels et communautaires de qualité et/ou à une assistance adaptée à différentes étapes de leur parcours



Source : IPTT Global PROTEJEM, 2023

Ces services sociaux de protection institutionnels et communautaires de qualité ont aussi consisté à fournir des facilitations de l'accompagnement psychosocial de 5 500 EJM. Ces formes d'assistance psychologique sont explicitées ci-dessous par pays d'intervention.

### ✚ En Côte d'Ivoire

L'accompagnement psychosocial des EJM constitue une activité essentielle transversale à tous les dispositifs de prise en charge, une assistance partagée dans tous les pays d'intervention du projet. En Côte d'Ivoire, cet accompagnement est systématiquement assuré par les travailleurs sociaux impliqués dans l'action, étant donné que les dispositifs d'assistance mis en place sont implantés dans ou à proximité des centres sociaux. Toutefois, pour les cas d'EJM requérant un soutien psychologique plus approfondi, l'équipe projet a envisagé de les orienter vers le « *One Stop Center* », mis en place par Save the Children International à Bouaké dans le cadre de son projet de lutte contre la COVID-19 et soutenu par l'Union européenne. Les psychologues du centre se sont rendus régulièrement sur le terrain dans les quatre zones d'intervention pour prendre en charge les cas identifiés. Outre la prise en charge, les psychologues du *One Stop Center* ont également utilisé ces visites pour renforcer les capacités des acteurs impliqués dans l'animation des dispositifs d'assistance du projet (EM, GU, espaces sûrs et protecteurs, familles et structures d'accueil).

Les thématiques de ces renforcements de capacités sont entre autres :

- la prise en charge spécifique des EJM ;
- le soutien psychologique et le bien-être des enfants ;
- la détection et la prise en charge psychologique chez les enfants et jeunes ;
- l'orientation parentale sur la prévention de la mobilité des EJM et les risques associés ;
- la vie en famille : le respect, la non-violence.

Le *One Stop Center* a également contribué à des activités de sensibilisation, touchant adultes et femmes, sur les thèmes suivants :

Février 2024 – Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Sénégal

- la cohabitation avec les EJM et comment gagner leur confiance, à l'attention des familles d'accueils ;
- la promotion du bien être psychologique des EJM confrontés à divers dangers lors de leur mobilité (émission radio) ;
- les risques et les conséquences de la mobilité des EJM ;
- les activités du *One Stop Center* ;
- la prise en charge des EJM, lors des activités du projet PROTEJEM.

## ✚ En Gambie

La sélection du prestataire de services pour la fourniture des services de soutien psychosocial en Gambie a été finalisée au cours du premier semestre de l'année 2. À la suite du processus d'appel d'offres, l'ONG *Child Environmental and Development Association The Gambia* (CEDAG) a été choisie pour fournir ces services. Les EJM, filles et garçons, ont bénéficié de ce soutien psychosocial pendant toute la durée du projet. Pour garantir la prestation des services en temps opportun, des points focaux ont été identifiés dans les dispositifs d'assistance tels que les hôpitaux, les postes frontières et les postes de police.

## ✚ En Guinée

Initialement, seuls certains EJM devaient être accompagné(e)s psycho-socialement par des équipes dédiées. Cependant, une analyse des besoins des EJM a révélé que la majorité d'entre eux/elles nécessitaient ce soutien. Par conséquent, au cours de la mise en œuvre, la prise en charge psychosociale des EJM a été assurée directement par les membres des entités associées, à savoir dans les espaces sûrs et protecteurs ainsi que dans les dispositifs de protection du projet. Les membres des différents dispositifs ont bénéficié d'une formation spécifique sur la santé mentale et le soutien psychosocial, ce qui leur a permis de répondre aux besoins d'accompagnement des EJM de manière individualisée.

Après l'identification des EJM, les équipes mobiles effectuent une première écoute pour établir un premier lien de confiance et leur offrir un premier accompagnement psychosocial avant de les référer vers le dispositif d'assistance le plus approprié à leur situation (guichet unique ou espace sûr et protecteur). Ensuite, les besoins individuels de chaque EJM sont évalués lors d'un entretien approfondi au guichet unique, ce qui permet de les orienter vers un accompagnement psychosocial adapté au sein des espaces sûrs et protecteurs. Dans ces espaces, une équipe formée assure la prise en charge psychosociale des enfants et des jeunes à travers différentes activités. L'intervention de prestataires externes pour réaliser des activités socioéducatives adaptées telles que le dessin, la danse, le théâtre, le sport, etc. dans les espaces sûrs et protecteurs a également contribué à améliorer le bien-être des EJM et à renforcer leur résilience avec leurs pairs. Ainsi, les EJM ont pu participer ensemble à des activités récréatives dans les espaces sûrs et protecteurs, choisies selon leurs préférences, et ont pu y développer leurs compétences.

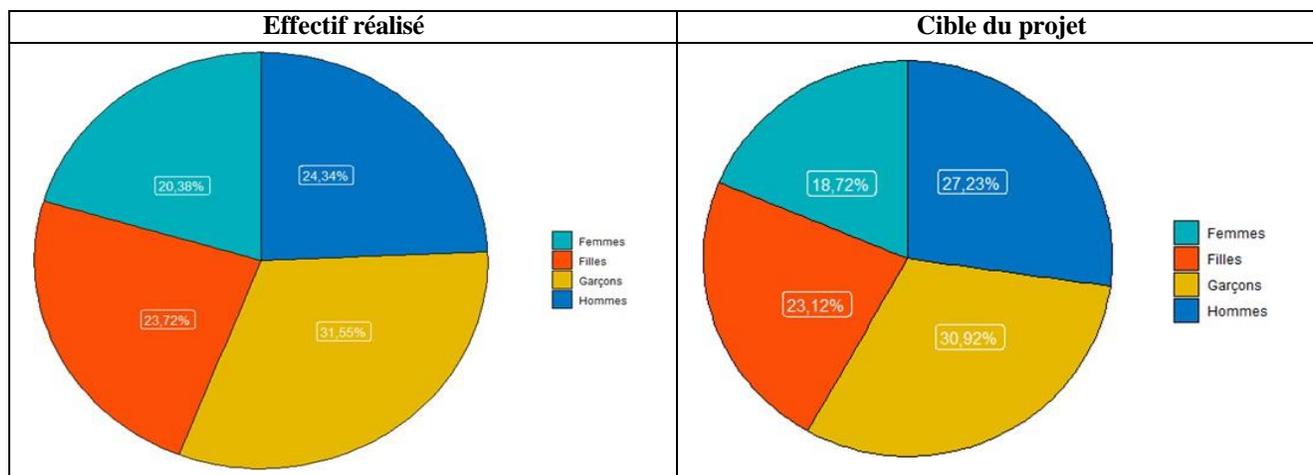
## ❖ Au Sénégal

Au Sénégal, au cours des trois années de mise en œuvre du projet, les EJM ont bénéficié d'un accompagnement psychosocial. Save the Children a établi un contrat avec l'ONG ENDA JA dans toutes les zones d'intervention afin de faciliter la fourniture de services d'accompagnement psychosocial. Pour améliorer la prise en charge des EJM dans les différentes zones d'intervention, un schéma de référencement et d'intervention clairement élaboré a été suivi par les acteurs pour faciliter le travail. Les travailleurs sociaux des centres d'accueil et des AEMO, dont les capacités ont été renforcées ont assuré l'accueil, ont mené une écoute approfondie, ont évalué la situation de l'enfant ou jeune et ont pris la décision de prise en charge (en fournissant les services nécessaires à l'EJM à besoin). Le personnel de l'AEMO a assuré le suivi de la prise en charge et du bien-être des EJM lorsqu'ils ont été placé (e)s dans les centres et familles d'accueil.

Le niveau d'atteinte du résultat 2\_RA2 intitulé « les acteurs clés de la protection sont sensibilisés et informés sur les besoins et les vulnérabilités des EJM et voient leurs capacités renforcées (dont EJM) » a été mesuré grâce à l'indicateur IOV.RA2. « *Nombre de parties prenantes sensibilisées et informées (par sexe et type d'acteur) de manière appropriée grâce à une meilleure connaissance sur les besoins et les vulnérabilités des EJM* ». Les résultats indiquent que le projet a réussi à sensibiliser 181 655 acteurs de la protection dont 44 221 hommes (24,34%), 57 315 garçons (31,55%), 37 026 femmes (20,38%) et 43 093 filles (23,72%) par rapport à une prévision de 56 030 personnes (15 259 hommes, 17325 garçons, 10 490 femmes et 12 956 filles).

Février 2024 – Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Sénégal

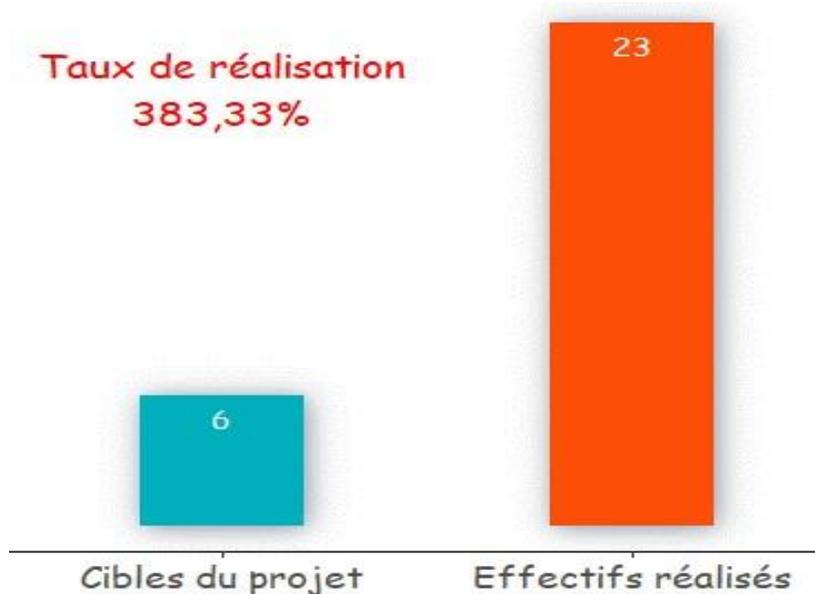
**Graphique 5:** Nombre de parties prenantes sensibilisées et informées (par sexe et type d'acteur) de manière appropriée grâce à une meilleure connaissance sur les besoins et les vulnérabilités des EJM



Source : IPTT Global PROTEJEM, 2023

Le niveau d'atteinte du résultat 3 intitulé : RA.3. « des stratégies, cadres et mécanismes publics de coordination et de protection ciblant les enfants et jeunes migrant(e)s sont développés et mis en œuvre au niveau régional, national et local le long des routes migratoires ciblées » a été mesuré à travers l'indicateur IOV.RA3 « nombre d'initiatives de coopération aux niveaux transfrontalier, national, ou/et local créées/initiées ou soutenues (stratégies, mécanismes et cadres). Les résultats indiquent que 23 de ces stratégies ont été développées sur 6 prévues soit un taux de réalisation de 383,33%.

**Graphique 6:** Nombre d'initiatives de coopération aux niveaux transfrontalier, national, ou/et local créées/initiées ou soutenues

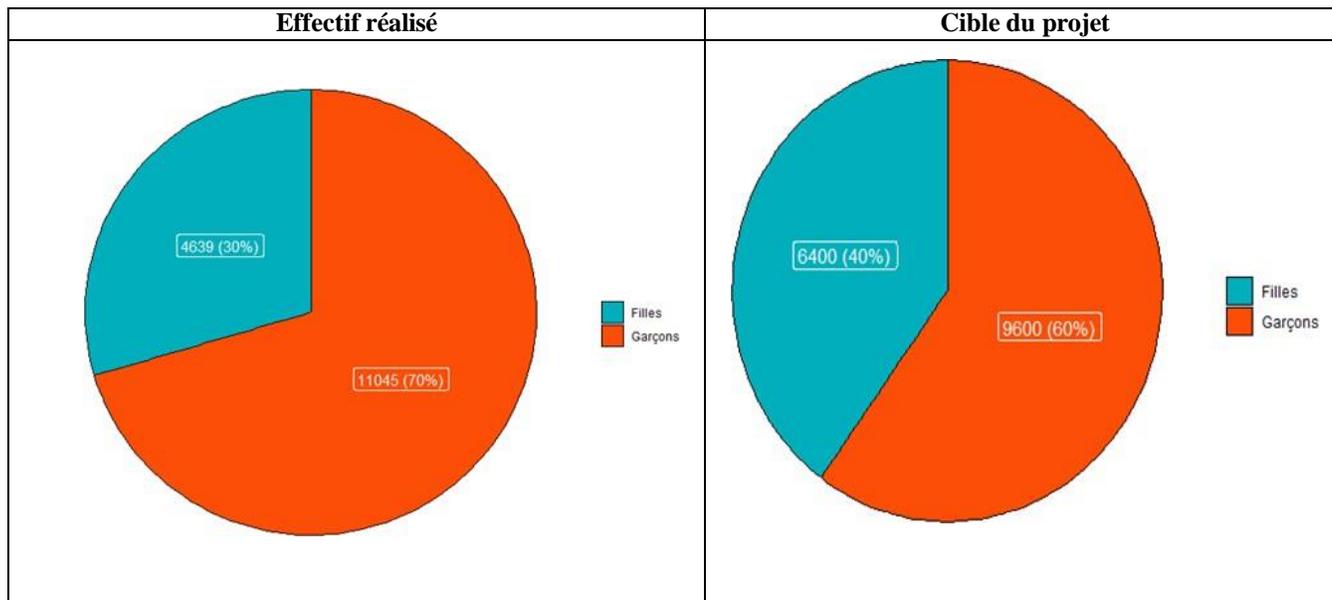


Source : IPTT Global PROTEJEM, 2023

Février 2024 – Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Sénégal

Le niveau d'atteinte du produit 1 du résultat 1\_P1.RA1 intitulé « une assistance immédiate et une prise en charge d'urgence (y compris l'assistance psychosociale) est fournie aux 11.500 EJM les plus vulnérables en fonction de leurs besoins est évalué à travers l'indicateur de produit IOV1.P1.RA1 « nombre d'EJM pris(es) en charge ou référé(e)s. (Par sexe). A la fin des interventions du projet, 15 684 EJM, dont 11 045 garçons (70%) et 4 639 filles (30%) ont été pris en charge et référés alors qu'il était prévu que 16000 EJM dont 9600 garçons et 6400 filles soit pris en charge et référés.

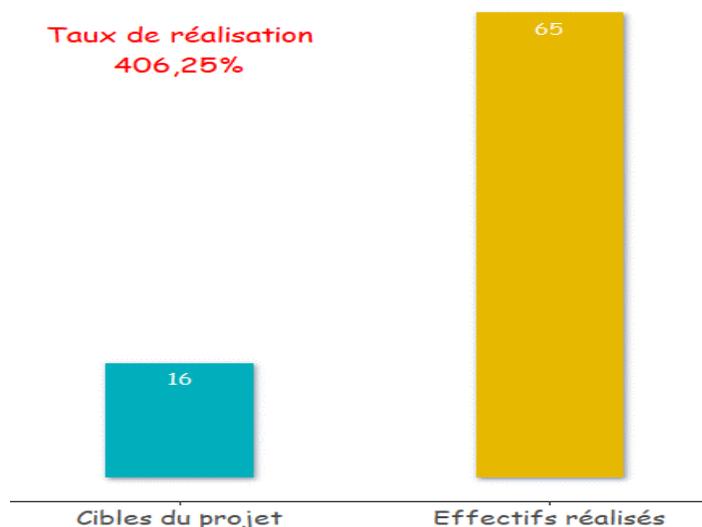
**Graphique 7:** Nombre d'EJM pris(es) en charge ou référé(e)s



Source : IPTT Global PROTEJEM, 2023

Le niveau d'atteinte du produit 1 du résultat 1\_P1.RA1 intitulé « une assistance immédiate et une prise en charge d'urgence (y compris l'assistance psychosociale) est fournie aux 11.500 EJM les plus vulnérables en fonction de leurs besoins est aussi évalué à travers l'indicateur de produit du résultat 1 : IOV2.P1.RA1 « nombre d'équipes mobiles mises en place ou renforcées ». Les résultats indiquent que 65 équipes mobiles ont été mis en place/renforcées contre une prévision de 16 équipes mobiles au départ, soit une augmentation de 406,25%.

**Graphique 8:** Nombre d'équipes mobiles mises en place ou renforcées



Source : IPTT Global PROTEJEM, 2023

Quelques commentaires qualitatifs méritent d'être effectués pour élucider le contexte de la mise en place et du renforcement de ces équipes mobiles dans les divers pays d'intervention.

### **En Côte d'Ivoire**

En Côte d'Ivoire, les équipes mobiles n'étaient pas initialement prévues, mais en raison de leur importance et de leur rôle crucial dans la détection et l'orientation des EJM vers les dispositifs d'assistance, il a été jugé pertinent de les inclure. Au total, 31 relais communautaires, dont 8 femmes, constituent les équipes mobiles. Ils/elles ont été recruté (e)s en fonction de leur connaissance du milieu et des endroits stratégiques de circulation des EJM, ainsi que de l'approbation communautaire (le choix des relais communautaires composant l'équipe mobile a été validé par les leaders communautaires, dans un processus d'approbation communautaire). Ces équipes ont également reçu des formations sur le respect des droits des enfants en général, et spécifiquement des enfants et jeunes en mobilité, sur leurs besoins, ainsi que sur leur protection. Les équipes mobiles ont régulièrement bénéficié d'un accompagnement technique de la part de l'équipe projet afin de renforcer et de suivre les interactions avec les EJM.

Étant donné que le projet a collaboré avec les mairies dans le cadre de certaines activités, cette collaboration a été mise à profit pour plaider en faveur de l'intégration des équipes mobiles dans les budgets des collectivités territoriales, afin que leurs activités deviennent pérennes. Les directeurs régionaux du Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant ont été chargés de faire le suivi de cette requête. Il est important de préciser qu'avant la concrétisation de cette demande, les équipes mobiles ne réalisaient plus de sorties sur le terrain. Cependant, ils continuent de référer vers les dispositifs de prise en charge les cas qui leur sont signalés.

### **En Gambie**

Tout comme la sélection des familles d'accueil lors des réunions communautaires, les équipes mobiles, chargées de la détection et de l'orientation des EJM vers les dispositifs d'assistance du projet, l'ont été également. En Gambie, le projet a travaillé avec 10 équipes mobiles composées par de 22 membres issus de la communauté, du Département de la Protection Sociale, de la police, de l'éducation et de la santé, ainsi que des ONG. En plus d'identifier les EJM, les équipes mobiles accompagnaient également certains EJM vers des dispositifs d'assistance tels que les familles d'accueil et l'« Espace ami des enfants » de Farafenni, notamment en l'absence de travailleurs sociaux du gouvernement. L'équipe projet et les travailleurs sociaux du gouvernement étaient informés de cet arrangement avant le placement. Pour tenter de résoudre le problème lié au

Février 2024 – Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Sénégal

déplacement, chaque membre des équipes mobiles a reçu un vélo qui était utilisé pour faciliter les activités de détection et augmenter le rayon géographique couvert lors de ces sorties. Une fois qu'un/e EJM était identifié(e), un chauffeur de taxi est toujours disponible pour aider à le transporter. Les équipes mobiles ont également reçu une tablette pour saisir les données des EJM ainsi que des données sur le nombre de personnes touchées par les activités de sensibilisation. Au début de leurs sorties, les équipes mobiles ont été mal perçues par les maîtres coraniques propriétaires d'écoles islamiques locales et non officielles dans les zones du projet. Ainsi, les équipes mobiles ont pris l'initiative de visiter les écoles et d'organiser des réunions avec les propriétaires pour leur permettre de bien comprendre le but même du projet. Cela a ouvert la voie à des relations harmonieuses avec ces acteurs. Les équipes mobiles ont également mené des activités de sensibilisation dans les écoles formelles de Farafenni et de Soma.

## *En Guinée*

En Guinée, 20 relais communautaires composant 10 EM ont été déployés sur le terrain, puis renforcés par 16 nouveaux membres qui ont formé 8 autres équipes mobiles supplémentaires à partir d'avril 2022, selon le PAMO. Au total, le projet PROTEJEM a pu compter sur 36 relais communautaires, travaillant en binôme, pour former 18 équipes mobiles. Les membres des équipes mobiles ont été formés sur le système digitalisé d'identification et de suivi des EJM et équipés de smartphones et de motos, leur permettant d'identifier des EJM dans les lieux de regroupement, ainsi que sur la santé mentale et le soutien psychosocial. Ainsi, les EJM détecté(e)s par les EM ont pu être sensibilisé(e)s et/ou orienté(e)s vers les dispositifs de prise en charge afin de recevoir une assistance adaptée.

À la fin du projet, les équipes mobiles continuent à réaliser les activités de façon passive sur les sites du projet conformément à la stratégie de sortie. Elles relèvent désormais directement des CECOJE selon leurs moyens disponibles pour assurer les frais de carburant et d'entretien des motos. Ainsi, les sorties des EM sur le terrain ne sont plus quotidiennes, et l'identification des EJM est davantage basée sur le référencement vers les dispositifs d'assistance par la communauté, les acteurs de protection de l'enfance dont les travailleurs sociaux du MPFEPV, et par l'auto-référencement direct des EJM vers ces dispositifs. Le projet EJM-DDC assurera une continuité des activités des EM dans les zones de Conakry et de Mamou, notamment avec l'utilisation des motos acquises par le projet PROTEJEM.

## *Au Sénégal*

L'ensemble des 43 membres des équipes mobiles, répartis en 21 binômes, dans les régions de Dakar, Tambacounda et Kolda, ont contribué à l'identification des EJM, tout au long de la durée du projet. Les équipes mobiles, présentes dans toutes les zones d'intervention du projet, ont été constituées en collaboration avec les CDPE de Pikine, Kolda, Vélingara et Tambacounda, et étaient composées principalement d'acteurs communautaires et de travailleurs sociaux. Cette collaboration a permis aux CDPE de suivre la mise en œuvre des activités des équipes mobiles.

L'objectif de la mise en place des équipes mobiles était de permettre un accès plus direct aux EJM les plus vulnérables, souvent dans des zones enclavées, empruntant des pistes et n'ayant pas accès aux services de base, et étant souvent victimes de violences. Ces équipes mobiles étaient généralement les premiers points de contact avec les EJM, effectuant des sorties régulières dans des points stratégiques préalablement cartographiés dans toutes les zones d'intervention. Ces points de chute étaient actualisés périodiquement en tenant compte des changements d'itinéraire des EJM. Les équipes mobiles effectuaient au minimum une sortie par semaine, de jour ou de nuit, pour rencontrer les EJM. En plus de l'identification, elles assuraient la première écoute, l'enregistrement et le référencement vers les dispositifs d'assistance, notamment les GU ou les structures d'accueil et d'hébergement.

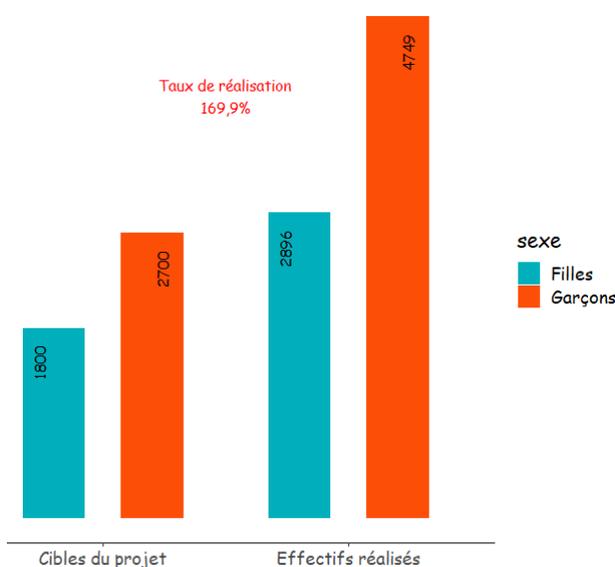
Les équipes mobiles ont été également chargées d'animer des séances de sensibilisation auprès des EJM et des communautés. Grâce à leur ancrage local, elles ont un accès privilégié aux groupes communautaires, notamment les comités communautaires de protection de l'enfance, les associations de ressortissants de pays étrangers dans les gares routières, les commerçants, la police et la gendarmerie. Elles ont établi des liens de collaboration avec les chefs de garages, les présidents de marché, les présidents des gares routières et les présidents des associations de ressortissants de pays étrangers dans les gares routières, qui ont signalé automatiquement les EJM identifié(e)s aux EM.

Pour renforcer leurs capacités, les membres des équipes mobiles ont bénéficié de formations portant sur la protection des EJM, leur sauvegarde, la gestion de cas, le bien-être et la résilience psychosociale, ainsi que la collecte et l'enregistrement des données. Ils ont également reçu des outils de gestion tels que des smartphones ou des tablettes pour l'enregistrement des données, ainsi que des équipements logistiques comme des vélos, afin de faciliter leurs déplacements. L'implication des CDPE dès le début du projet vise à garantir la durabilité des actions une fois le projet terminé. Cette collaboration a été fructueuse, permettant un soutien dans la sélection des membres des EM et envisageant leur prise en charge éventuelle après

la clôture du projet. Les membres des EM étaient déjà engagés dans des structures œuvrant pour la protection des enfants ou agissaient en tant que personnes ressources dans ce domaine dans leur communauté respective. ENDA JA, partenaire de l'action au Sénégal, a confirmé qu'il pourra assurer le paiement des primes pour au moins 4 membres des EM, ce qui constitue un encouragement significatif pour leur continuité d'engagement. Leur équipement avec les vélos et les téléphones fournis par le projet leur permettra de poursuivre efficacement leur travail d'identification des EJM et de référencement vers les services de protection même après la fin du projet.

Le niveau d'atteinte du produit 2 du résultat 1 \_P2.RA1 « espaces sûrs et protecteurs soutenus par le projet qui sont fournis aux 4.500 EJM les plus vulnérables en fonction de leurs besoins » est mesuré grâce à l'indicateur 1 du produit 2 du résultat 1 : IOV1.P2.RA1 *nombre d'EJM qui bénéficient des espaces sûrs et protecteurs*. Les résultats indiquent que 7 645 (dont 4749 garçons et 2 896 filles) ont bénéficié de ces espaces sûrs et protecteurs contre une prévision de 4 500 (dont 2 700 garçons et 1 800 filles) soit un taux de réalisation de 175,89% et 160,89%, respectivement.

**Graphique 9:** Nombre d'EJM qui bénéficient des espaces sûrs et protecteurs



Source : IPTT Global PROTEJEM, 2023

### 🇳🇬 En Côte d'Ivoire

En Côte d'Ivoire, le processus de construction et de rénovation des espaces sûrs et protecteurs a suivi la même procédure que celle des guichets uniques, avec un dossier de construction similaire et le même prestataire de service chargé de l'évaluation initiale des travaux de construction et de l'élaboration des documents d'appel d'offres. Pour les espaces sûrs et protecteurs, des retards similaires à ceux rencontrés pour les GU ont eu lieu pour des raisons similaires. Cela a impacté le début des travaux de construction et la réception des ouvrages, ainsi que le démarrage effectif des activités dans ces espaces.

Après leur construction et rénovation, ces espaces ont été équipés de mobilier, de matériel de bureau, de jeux éducatifs et récréatifs, ainsi que de matériel de création, pour accueillir les EJM et les autres enfants et jeunes les plus vulnérables des communautés hôtes. Ces espaces sont tous intégrés au sein des centres sociaux partenaires de l'action et sont gérés par des travailleurs sociaux qualifiés, offrant aux EJM des programmes d'animation élaborés sur la base de leurs intérêts. Dans ces espaces, les EJM peuvent établir des liens avec d'autres pairs, partager leurs expériences, se soutenir mutuellement, et participer à des activités ludiques, récréatives et pédagogiques renforçant leur résilience, leur estime de soi, leur stabilisation et leur participation, étant donné que la plupart de ces EJM ont vécu des traumatismes durant leur parcours migratoire.

### 🇬🇲 En Gambie

Février 2024 – Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Sénégal

En Gambie, si initialement cela n'était pas prévu, l'absence de points d'accueil et d'écoute institutionnels dans les zones d'intervention en Gambie, à l'exception des commissariats de police de Farafenni et de Soma, a poussé l'équipe projet en étroite coordination avec le partenaire institutionnel, le Département des Affaires Sociales (DSW selon son acronyme en anglais), à rechercher des alternatives pour le placement « de transit » des EJM dans des espaces sûrs et protecteurs, au moins le temps de l'analyse de leur situation et de l'évaluation de leurs besoins. Ainsi, il a été décidé de développer des synergies avec l'organisation non gouvernementale italienne COOPI et plus précisément de mutualiser l'utilisation de l'« Espace ami des enfants » à Farafenni, mis en place par cette organisation avec l'appui de la coopération italienne dans le cadre du projet « *Investing in the Future* ».

L'accord de partenariat, ratifié au cours de la première année de mise en œuvre du projet PROTEJEM entre le bureau de Save the Children International au Sénégal et COOPI a permis d'officialiser la mise à disposition de cet espace pour les équipes et les dispositifs d'assistance de l'action. La collaboration avec COOPI s'est donc effectivement révélée essentielle à la bonne mise en œuvre du schéma de référencement de l'action. Cependant, le programme « *Investing in the Future* » est arrivée à son terme à la fin du mois de septembre 2021, risquant ainsi de fermer l'« Espace ami des enfants » faute de financements futurs de la part de l'Agence Italienne de Coopération.

Face à cette situation, COOPI s'est mis à la recherche d'appuis d'autres acteurs pour maintenir le fonctionnement de cette structure. Après avoir eu l'accord de la part de l'Union européenne sur la possibilité d'utiliser COOPI comme prestataire de service pour assurer le fonctionnement de cet espace jusqu'à la fin de la présente action, Save the Children International au Sénégal a renouvelé l'accord de partenariat avec COOPI. Ainsi, au moins une structure de ce genre restait à disposition des EJM à Farafenni, étant donné qu'il s'agissait du seul espace de ce type existant dans cette zone d'intervention en Gambie.

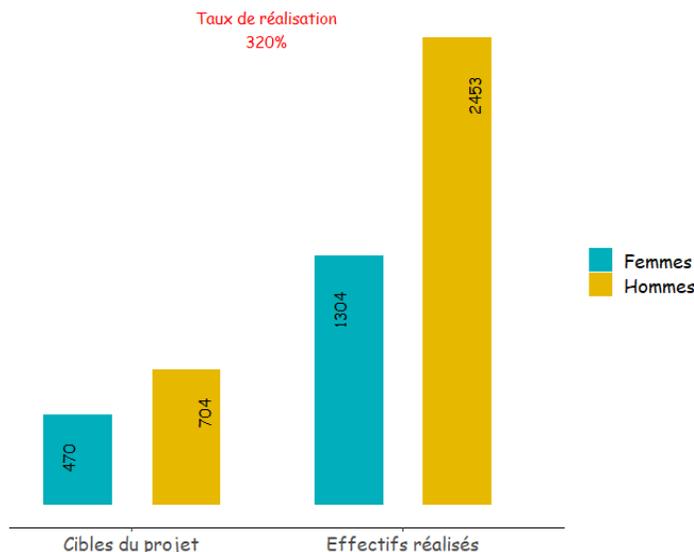
Grâce à l'appui du projet PROTEJEM, le centre a pu reprendre ses activités et a continué à recevoir les EJM référés par le projet jusqu'au mois de décembre 2022. Des discussions ont été maintenues avec le Gouvernement en vue d'une future gestion institutionnelle du centre (en renforçant aussi le lien avec le placement en famille d'accueil). Cependant, ces discussions n'ont pas abouti à une continuation des activités en raison du manque de fonds.

## **En Guinée**

En Guinée, conformément à la logique d'intervention établie, les deux entités associées, les ONG AFEDD et AFASCO, ont été chargées d'animer ces espaces en étroite collaboration et sous la supervision de l'équipe projet. Un programme de formation échelonné a été mis en place pour les animateurs, les superviseurs et le coordinateur de chaque ONG. Au total, 20 animateurs, 6 superviseurs et 2 coordinateurs (10 animateurs, 3 superviseurs et 1 coordinateur par ONG) des 10 espaces sûrs et protecteurs ont été formés sur le système d'identification des EJM et le suivi-évaluation mis en place par le projet, notamment l'utilisation des fiches d'identification des EJM et de la plateforme de gestion de cas PROMIS, ainsi que sur la santé mentale et le soutien psychosocial. De plus, des calendriers d'activités ludiques pour l'animation de ces espaces ont été définis et mis en œuvre, incluant des jeux socio-éducatifs traditionnels spécifiques à la Guinée, des projections de vidéos et la diffusion de musiques en lien avec la problématique de la mobilité, ainsi que des jeux de cartes, de dames, de ballons, etc. Les espaces sûrs et protecteurs ont été enrichis avec la mise à disposition de jeux tels que le baby-foot, le scrabble, les puzzles, etc. et la mise en œuvre d'activités complémentaires par des prestataires externes au bénéfice des EJM et des enfants et jeunes vulnérables de la communauté hôte telles que la danse, le dessin, le théâtre, la peinture, le sport, etc.

Le niveau d'atteinte du produit 2 du résultat 1\_P2.RA1 « espaces sûrs et protecteurs soutenus par le projet qui sont fournis aux 4.500 EJM les plus vulnérables en fonction de leurs besoins » est aussi mesuré grâce à l'indicateur 2 du produit 2 du résultat 1\_OV2.P2.RA1. « Nombre d'acteurs clés de la protection de l'enfance formés ». Les résultats indiquent que 3 757 (dont 2 453 hommes et 1 304 femmes) acteurs de protection de l'enfance ont été formés contre une prévision de 1 174 (704 hommes et 470 femmes) acteurs clés de la protection de l'enfance soit un taux de réalisation global de 320%.

**Graphique 10:** Nombre d'acteurs clés de la protection de l'enfance formés



Source : IPTT Global PROTEJEM, 2023

Selon la logique d'intervention, des formations de formateurs ont été réalisées pour renforcer les capacités des acteurs de protection de l'enfance impliqués dans l'action selon les approches principales suivantes :

- l'approche basée sur les droits de l'enfant : renforcer la prise en compte des EJM en tant que titulaires de droits, avec un accent particulier sur le genre ;
- l'approche flux : renforcer la prise en compte des trajectoires migratoires - passées et/ou futures - personnelles des EJM dans leur prise en charge et intervenir à toutes les étapes des routes migratoires ;
- l'approche système et communautaire : intervenir pour un renforcement holistique, intégré et intersectoriel du système de protection de l'enfance. À cet égard, les participants à l'ensemble des formations provenaient des services nationaux et déconcentrés de la protection de l'enfance, de la protection sociale, de la justice, des dispositifs de protection communautaires présents notamment au niveau local des zones d'intervention, des organisations de la société civile actives dans la protection de l'enfance et l'assistance aux personnes les plus vulnérables, ainsi que des forces de défense et de sécurité.

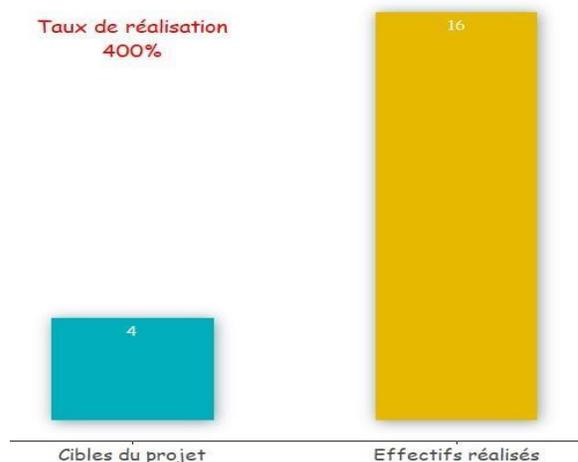
Ces formations se sont déroulées aux niveaux régional et national dans les pays de mise en œuvre. Elles ont inclus :

- les formations de formateurs/trices au niveau régional, ainsi que les formations en cascade qui y sont rattachées dans les pays de mise en œuvre ;
- les formations initiales dans les pays de mise en œuvre à l'intention des acteurs mobilisés dans les dispositifs d'assistance ;
- les formations sur la collecte de données et la redevabilité dans les pays d'intervention, pour un déploiement optimisé et adapté du système d'information et de suivi régional propre à l'action.

Ces formations ont été la base qui a permis la création d'un pool régional de formateurs/trices qui ont ensuite dispensé les formations au niveau de chaque pays auprès des acteurs concernés par le déploiement de la mise en œuvre sur le terrain.

Le niveau d'atteinte du produit 1 du résultat 2\_P1.RA2 « un répertoire d'outils et un système d'information sont développés pour mieux adapter l'intervention aux besoins des EJM » a été mesuré à travers l'indicateur 1 du produit 1 du résultat 2 IOV1.P1.RA2. « Nombre d'études réalisées et validées ». Les résultats indiquent que 16 études ont été réalisées et validées sur une prévision de 4 au départ, soit un taux de réalisation de 400%.

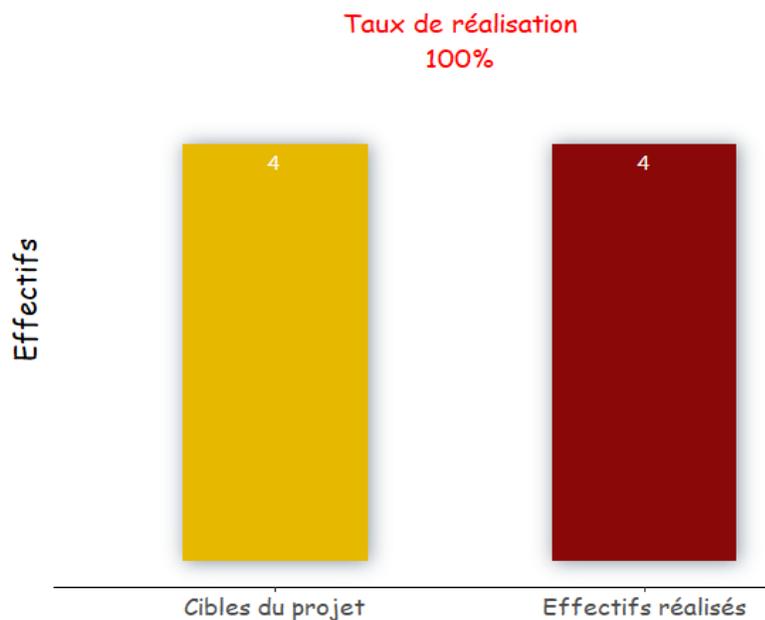
**Graphique 11:** Nombre d'études réalisées et validées



Source : IPTT Global PROTEJEM, 2023

Le niveau d'atteinte du produit 1 du résultat 2\_P1.RA2 « un répertoire d'outils et un système d'information sont développés pour mieux adapter l'intervention aux besoins des EJM » a été aussi mesuré à travers l'indicateur 2 du produit 1 du résultat 2 du IOV2.P1.RA2 « nombre de cartographies réalisées d'acteurs et des services qui travaillent sur la protection des EJM ». Les résultats indiquent que 4 cartographies prévues ont été réalisées soit un taux de réalisation de 100%.

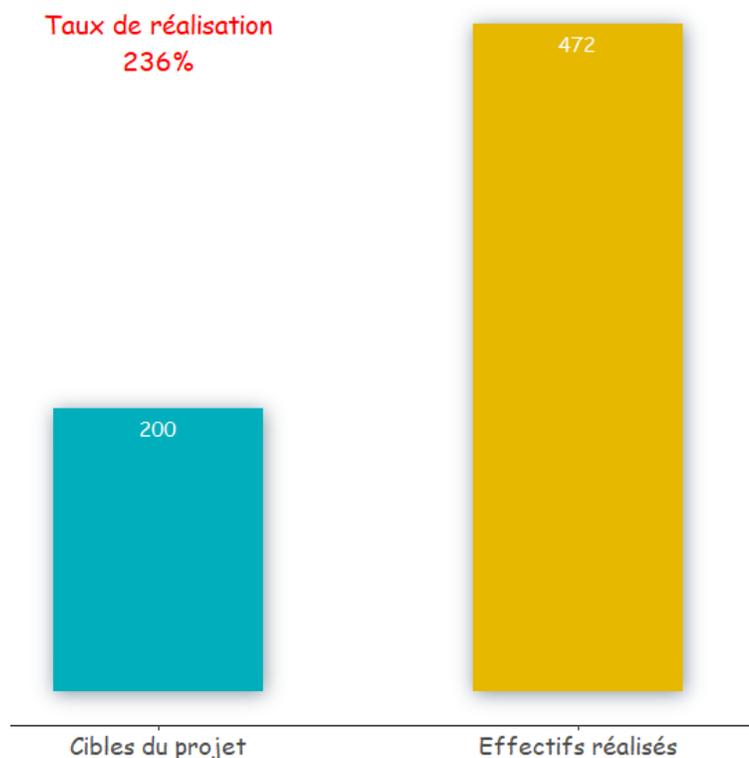
**Graphique 12 :** Nombre de cartographies réalisées d'acteurs et des services qui travaillent sur la protection des EJM



Source : IPTT Global PROTEJEM, 2023

Le niveau d'atteinte du produit 2 du résultat 2 intitulé « P2.RA2. Campagnes d'information et sensibilisation réalisées » a été évalué à travers l'indicateur 1 du produit 2 du résultat 2\_IOV1.P2.RA2. Nombre d'activités/événements explicitement consacrés à la sensibilisation et à la prise de conscience de l'opinion publique concernant tous les aspects de la migration. D'une prévision de 200 au départ, les résultats indiquent que 472 de ces activités/événements ont été réalisés, soit un taux de réalisation de 236%.

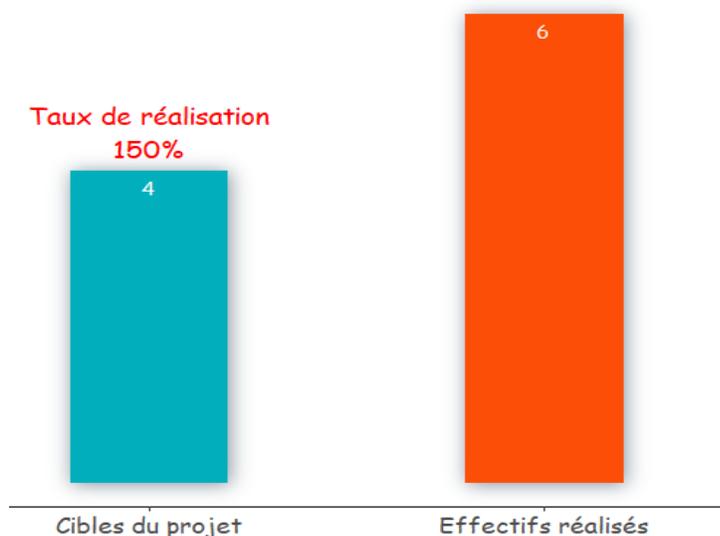
**Graphique 13:** Nombre d'activités/événements explicitement consacrés à la sensibilisation et à la prise de conscience de l'opinion publique concernant tous les aspects de la migration



Source : IPTT Global PROTEJEM, 2023

Le niveau d'atteinte du produit 1 du résultat 3 « P1.RA3 Actions de plaidoyer réalisées pour la mise en œuvre des politiques et des plans d'actions promouvant les Droits et la Protection des EJM » a été mesuré à travers l'indicateur l'indicateur de produit du résultat 3 « IOV.P1.RA3\_le nombre d'actions de plaidoyer réalisées pour la mise en œuvre coordonnée des politiques et des plans d'action promouvant les droits et la protection des EJM (niveau régional, transfrontière, national et /ou local) ». D'une prévision de 4 plaidoyers au départ, les résultats indiquent que 6 de ces plaidoyers ont été réalisés durant le projet, soit un taux de réalisation de 150%.

**Graphique 14:** Nombre d'actions de plaidoyer réalisées pour la mise en œuvre coordonnée des politiques et des plans d'action promouvant les droits et la protection des EJM (niveau régional, transfrontière, national et /ou local)



Source : IPTT Global PROTEJEM, 2023

**Tableau 8 :** Synthèse des actions de plaidoyers menées par pays d'intervention

Nombre d'actions de plaidoyer réalisées pour la mise en œuvre coordonnée des politiques et des plans d'action promouvant les Droits et la Protection des EJM (niveau régional, transfrontière, national et /ou local) par pays
<b>Côte d'Ivoire</b>
L'adoption, en conseil des ministres le 15 février 2023, de 2 décrets : <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Le premier décret fixe les normes et standards applicables aux Établissements de protection de remplacement et le deuxième,</li> <li>❖ Le deuxième décret porte réglementation des familles d'accueil et le second est l'Adaptation des questions migratoires dans la politique nationale de protection des enfants avec Ministère de la BH de la Famille et de l'Enfant.</li> </ul>
<b>Gambie</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Action de plaidoyer pour l'approbation des SOPs pour la certification des familles d'accueil</li> </ul>
<b>Sénégal</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Une Stratégie Nationale de Protection Enfance a été adoptée durant la première année 1 du projet.</li> <li>❖ Réglementation des familles d'accueil.</li> </ul>
<b>Guinée</b>
Aucun plaidoyer n'est signalé.

❖ **La mise en place ou le renforcement des structures et des familles d'accueil.**

À la fin du projet, 62 familles d'accueil, 5 communautés CEDEAO et 14 centres d'accueil sélectionnés et identifiés, totalisant ainsi 81 familles et structures, ont vu leurs capacités renforcées et ont été équipés pour permettre un accueil de qualité des EJM bénéficiaires de l'action.

Février 2024 – Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Sénégal

Au regard de ces précède, la considération de l'analyse des différents taux de réalisations des activités du projet, des prévisions de niveau d'achèvement en début de projet et de niveau d'atteinte en fin des interventions permet d'énoncer que toutes les activités liées aux produits ont été réalisées et pour la plupart, dans des proportions de taux dépassant les prévisions pour les cibles. La section suivante nous permettra d'évaluer aussi bien quantitativement que qualitativement les incidences de ces réalisations sur les cibles.

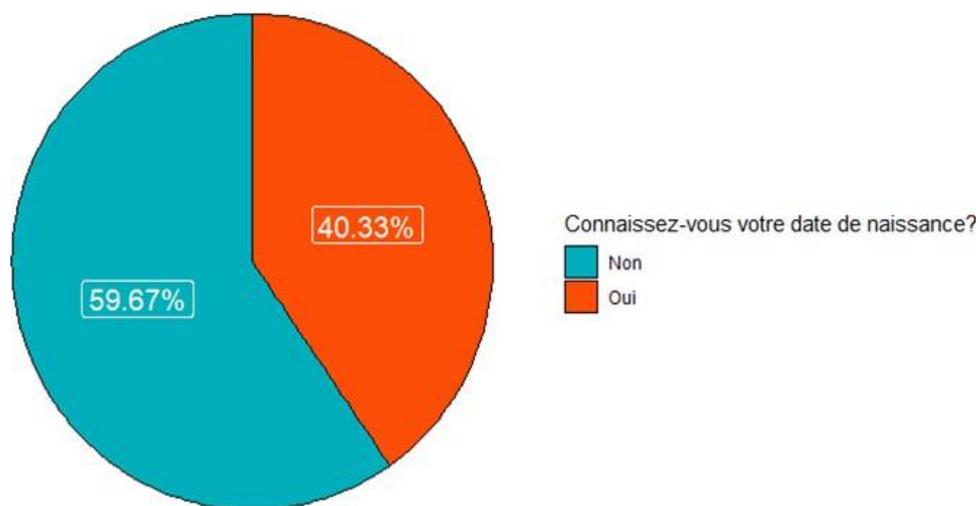
## 4.3. Evaluation des incidences des actions de protection et de prise en charge sur les cibles directes et sur les communautés d'intervention bénéficiaires (outcomes)

### 4.3.1. Caractéristiques sociodémographiques des EJM

En conformité avec les exigences de la sauvegarde de l'enfance, ALG a, avec la collaboration des acteurs et coordonnateurs du projet, obtenu le consentement des EJM.

Sur les 181 EJM enquêtés, seulement 40,3% affirment connaître leur date de naissance contre 59,7% qui ne connaissent pas leur date de naissance.

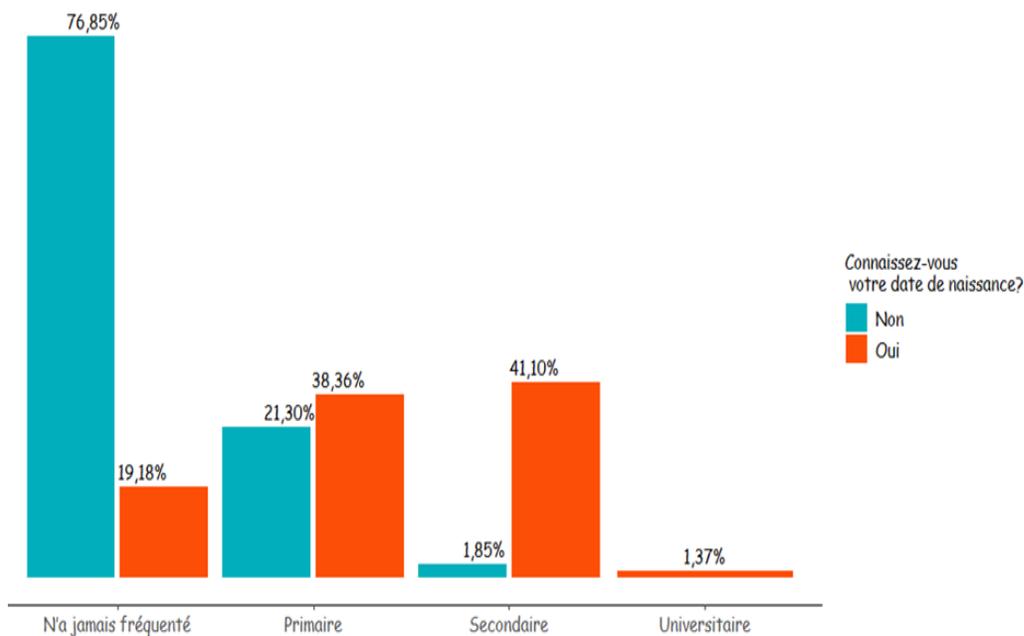
**Graphique 15** : Répartition des EJM suivant leur âge



Source : Enquêtes de terrain ALG, octobre - novembre 2023

Il existe un lien entre la méconnaissance de la date de naissance et le niveau de d'étude. On remarque que la plupart des EJM qui ne connaissent pas leur date de naissance n'ont pas évolué dans les études. Parmi ceux qui ne connaissent pas leur date de naissance, plus de 76% n'ont jamais fréquenté, 21,3% sont arrêtés au cours primaire, seulement 17,68% ont fréquenté le cycle secondaire et 0,55% l'université.

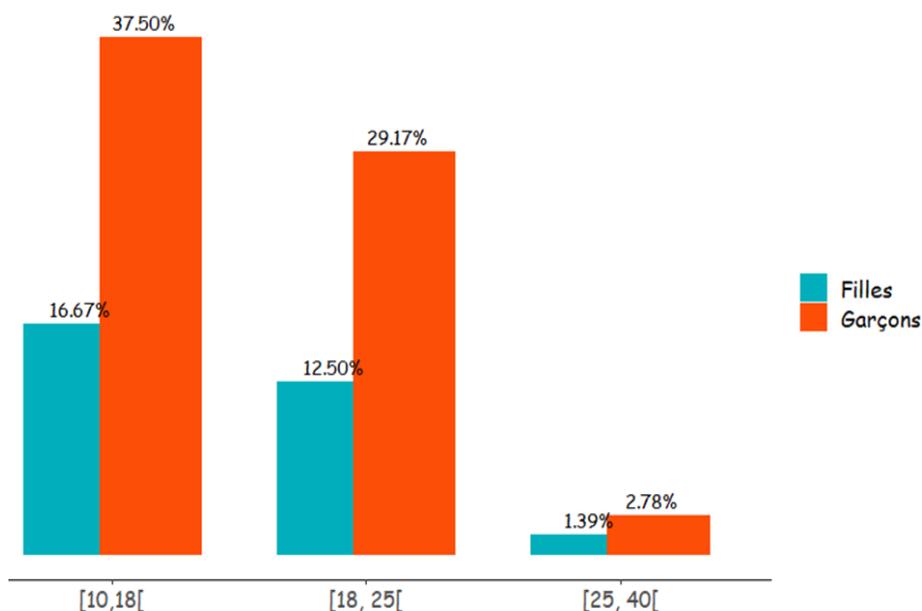
**Graphique 16:** Répartition des EJM suivant leur âge et leur niveau d'études



Source : Enquêtes de terrain ALG, octobre - novembre 2023

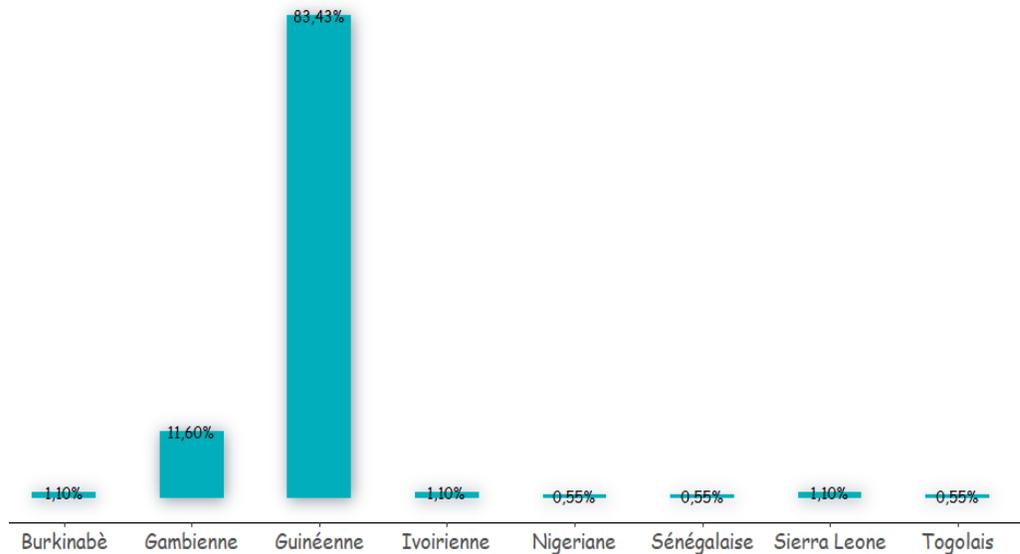
Parmi les EJM qui connaissent leur date de naissance, 54,17% (dont 16,67% de filles et 37,50% de garçons) ont entre 10 et 18 ans, 41,67% entre 18 et 25 et 4,17% ont 25 et plus.

**Graphique 17:** Répartition des EJM qui connaissent leur âge selon les tranches d'âge correspondantes



Source : Enquêtes de terrain ALG, octobre - novembre 2023

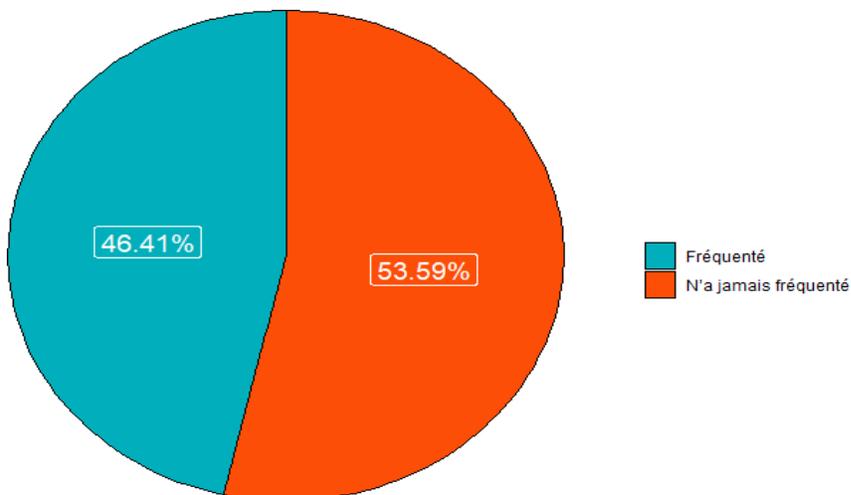
**Graphique 18:** Répartition des EJM selon leur nationalité d'origine



Source : Enquêtes de terrain ALG, octobre - novembre 2023

Plus de la moitié (53,59%) des EJM enquêtés n'ont jamais fréquenté l'école tandis que 46,41% ont fréquenté.

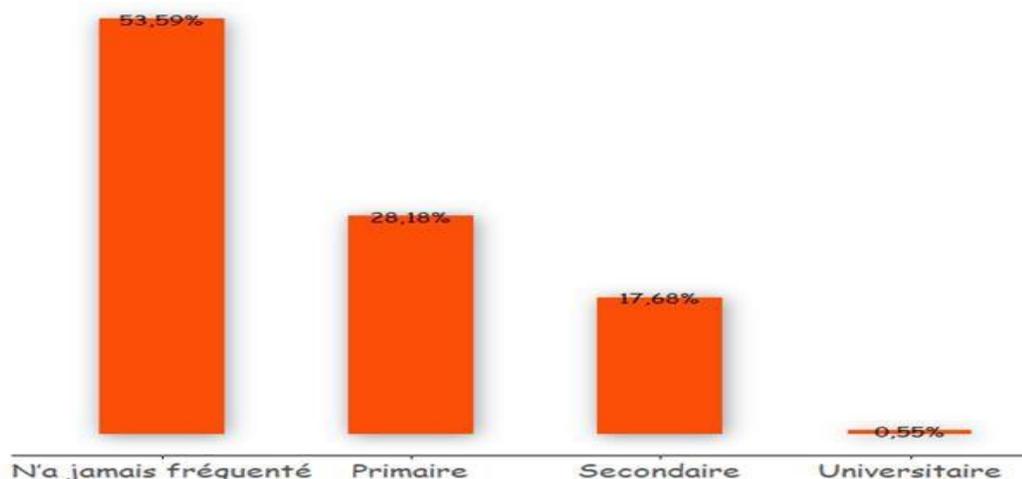
**Graphique 19:** Répartition des EJM selon la fréquentation scolaire



Source : Enquêtes de terrain ALG, octobre - novembre 2023

Parmi les EJM qui ont fréquenté, 28,18% ont arrêté les études au cours primaire et seulement 17,68% ont fréquenté le cycle secondaire et 0,55% l'université.

**Graphique 20** : Répartition des EJM selon le niveau d'études



Source : Enquêtes de terrain ALG, octobre - novembre 2023

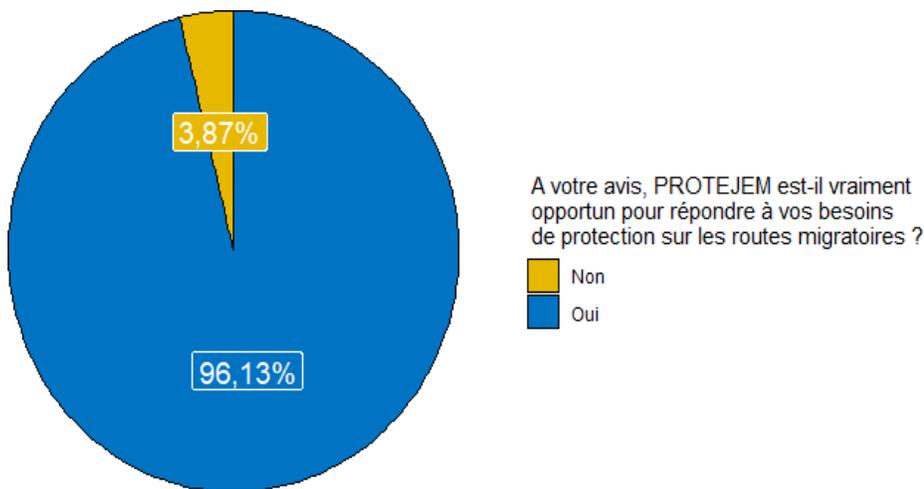
## 4.3.2. Evaluation des incidences du projet en fonction des critères évaluatifs de pertinence, de cohérence, d'efficacité, d'efficience et de durabilité

### 4.3.2.1. Evaluation de la pertinence du projet PROTEJEM

La pertinence de l'action se mesure à travers son acceptabilité pour la collectivité locale et les intervenants sociaux, ainsi que son ancrage dans les territoires. En vue d'évaluer la pertinence du projet PROTEJEM, il a été demandé aux EJM lors de la collecte de données par questionnaire : "A votre avis, le projet PROTEJEM a-t-il vraiment été opportun pour répondre à vos besoins de protection sur les routes migratoires ?". Presque la totalité des EJM (96,13%) trouve que le projet PROTEJEM est une opportunité pour répondre à leurs besoins de protection sur les routes migratoires comme une minorité (3,87%) qui trouvent le projet non opportun. Aux yeux des EJM qui sont favorables à cet avis, les raisons sont légion. Ils y sont favorables parce que le projet PROTEJEM offre aux enfants et aux jeunes en situation de mobilité, les services de protection de qualité tout au long des routes migratoires et les aide à améliorer leur condition de vie durant le temps de leur voyage. Les EJM touchés par la collecte de données quantitatives trouvent le projet opportun parce qu'ils bénéficient à travers lui, de la protection et d'un environnement sécuritaire ; des aides pour leur permettre de faire face à leurs besoins de logement, d'habillement, de kits d'hygiène et d'alimentation ; des soutiens psychologiques et il les aide à être à l'abri de l'exploitation sexuelle et de la débauche, du travail forcé. Ces EJM témoignent que le projet PROTEJEM a en outre renforcé leurs connaissances en leur donnant des informations importantes relatives aux avantages et aux inconvénients liés à la mobilité ; aux droits ainsi que celles liées aux acteurs institutionnels et communautaires le long des routes migratoires. Le projet PROTEJEM est perçu par cette catégorie d'EJM comme un outil important dans l'amélioration de leurs conditions de vie et leurs rapports avec la communauté d'accueil.

La proportion de 3,87% d'EJM estime que le projet PROTEJEM n'a pas répondu à leurs besoins de protection non seulement parce qu'il est de courte durée mais qu'il devait aussi former les EJM en entrepreneuriat des jeunes. Certaines raisons sont liées au fait que les formes d'assistance du projet PROTEJEM devaient être continues. Le fait que le projet PROTEJEM n'a pas aidé certains EJM à réaliser leur projet de migration vers l'Europe constitue l'une des raisons évoquées par cette catégorie d'EJM pour fonder leur insatisfaction par rapport aux services offerts par le projet PROTEJEM.

**Graphique 21:** Avis des EJM sur le caractère opportun du projet PROTEJEM



Source : Enquêtes de terrain ALG, octobre - novembre 2023

Lorsqu'on demande aux EJM : "A votre avis, le projet PROTEJEM a-t-il été approprié pour l'amélioration de la qualité de la protection des EJM de votre communauté ?", plus de 95% répondent oui contre 4,42%. La plupart des EJM estime que le projet PROTEJEM est approprié pour l'amélioration de la qualité de la protection des EJM de leur communauté parce que ce projet a aidé les EJM à s'intégrer davantage dans leur communauté. Il a en outre contribué à l'amélioration de leurs conditions de vie et les a préservés de différentes formes d'abus. A l'enquête quantitative, les EJM expliquent que la réalisation des sensibilisations communautaires sur la protection et la prise en charge de qualité des enfants et jeunes en mobilité a spécifiquement contribué à un changement de mentalités et à une amélioration des connaissances de la communauté sur les droits des enfants ainsi que sur les avantages et les inconvénients de la migration clandestine. Ces sensibilisations communautaires ont aussi aidé les EJM eux-mêmes à connaître leurs droits. La mise en place des familles d'accueil et des espaces sûrs et protecteurs dans le dispositif de prise en charge et de protection est appréciée comme facteur déterminant ayant contribué à l'amélioration de la qualité de la protection des EJM dans leur communauté.

La proportion de 4,42% d'EJM qui a évoqué que le projet n'a pas été approprié pour l'amélioration de la qualité de la protection dans leur communauté a relevé plusieurs raisons pour justifier cette perception. Parmi ces raisons, ces derniers estiment que le projet PROTEJEM ne les a véritablement pas aidés parce qu'il ne leur a pas apporté une solution durable, qu'il ne leur a pas non plus assuré une sécurité totale et que l'aide durable susceptible d'améliorer la vie de quelqu'un doit consister à former ce dernier pour qu'il soit indépendant même en son absence. En conséquence, le projet PROTEJEM devrait les former à une autonomie professionnelle.

D'un point de vue qualitatif, il ressort de l'analyse des données recueillies auprès des acteurs interviewés et ce, quelles que soient la localité et le pays d'intervention, que le projet a été bien accueilli par les autorités étatiques. Bien que son démarrage n'ait pas été bien perçu, des séries de formations et de sensibilisations ont contribué à changer cette perception, et la communauté a bien apprécié le projet, saluant même l'initiative de son implémentation. Ces dernières ont exprimé leur reconnaissance car le projet est venu à point nommé pour répondre au besoin d'aide aux enfants et jeunes migrants, surtout que la problématique des enfants et des jeunes migrants était préoccupante dans les localités d'intervention avant le projet PROTEJEM. Or, les ressources pour faire face à la prise en charge et à la protection des EJM n'étaient pas toujours disponibles. Les témoignages d'acteurs interviewés suivants confortent ces constats analytiques :

« Le projet semble avoir été bien accueilli par les communautés et les autres parties prenantes, principalement parce qu'il répondait à un besoin important en matière de protection de l'enfance. La sécurité des enfants et des jeunes migrants a été compromise en raison d'un manque de ressources et de capacités, auquel le projet visait à remédier » (Centre d'écoute Farafenni\_Gambie).

Février 2024 – Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Sénégal

« Le projet PROTEJEM a été bien perçu par la communauté puisqu'elle était déjà confrontée à ce phénomène et sans avoir les ressources pour y faire face. Et le fait que le projet PROTEJEM a été initié je pense que cela a été très bien accueilli par ces personnes et cela à travers leurs implications dans la prise en charge de ces enfants sur la route migratoire. Donc ça été bien accueilli » (Président de la Communauté des ressortissants de la CEDEAO, Korhogo, Côte d'Ivoire).

« Il existe beaucoup d'enfants migrants qui sont dans la rue comme ça et qui n'ont pas de tuteur et ils souffrent. Chaque mois, chaque jour les populations surtout urbaines rencontrent ce genre d'enfants. A la venue du projet, il faut dire que la population était vraiment ravie parce que vraiment, retrouver ton enfant dans un endroit vraiment sécurisé alors que cet enfant était perdu et que tu le vois être bien entretenu, bien nourri... vraiment, tu n'as aucun problème. Nous, on ne cesse d'accueillir des gens qui viennent nous féliciter, des fois maintenant comme nous faisons des sensibilisations, tu vois les populations saluer le projet, ils encouragent les personnes surtout nous les équipes mobiles » (Membre d'une équipe mobile, F, Koundara Guinée).

Toujours dans la perspective de l'analyse qualitative, l'analyse de la pertinence du projet PROTEJEM réside aussi dans le fait qu'il est venu en appui aux efforts des acteurs de protection des enfants et jeunes dans les pays d'intervention. Selon un intervenant du guichet unique de Dakar « *Le projet a été bien accueilli, c'est une problématique à laquelle on était confronté pour laquelle on a essayé de trouver des solutions. Quand le projet est venu, cela nous a permis de stabiliser beaucoup de choses concernant la prise en charge de ces enfants et jeunes* ». Par ailleurs, le projet s'est solidement ancré dans les territoires et les réalités locales. Selon de nombreux acteurs interviewés, PROTEJEM s'est distingué par ces multiples interventions en faveur des enfants et jeunes migrants. Le dispositif de protection, englobant les familles d'accueil et la dotation de ces familles d'accueil en aliments et diverses faveurs, fait considérer le projet comme soulageant les besoins des populations. La compréhension des objectifs du projet par les communautés d'intervention a suscité une grande satisfaction en leur sein (au sein des marchés, garages, etc...), au point où elles interrogent fréquemment les acteurs institutionnels sur la reconduction éventuelle du projet. Par ailleurs, la pertinence du projet pour les communautés se manifeste à travers leur adhésion et leur implication dans l'identification des EJM. « *Les communautés adhèrent à cette stratégie mise en place par Save the Children. Je prends l'exemple de la frontière avec la Guinée Bissau, qui est vraiment une zone pourvoyeuse d'enfant surtout en mobilité, ils ont bien adhéré dans ce projet, parce que c'est eux qui interceptent ces enfants migrants et ils nous appellent pour qu'on intervienne. Donc ils adhèrent bien à cette stratégie* » (ONG locale Kolda\_Sénégal).

D'autre part, on retient de l'analyse de la pertinence de l'action que l'adoption d'une approche holistique de PROTEJEM, englobant un large éventail de questions et impliquant diverses parties prenantes dans une stratégie globale, constitue un facteur déterminant ayant conduit à des résultats tangibles dans les 4 pays d'intervention du projet PROTEJEM. Ces aspects positifs reflètent l'engagement du projet en faveur de l'inclusion, de la réactivité et de la collaboration, éléments clés du succès des initiatives de développement. De plus, les visites de courtoisie effectuées au démarrage du projet auprès des différentes autorités locales et étatiques, matérialisées par la signature des protocoles avec les directions de la Protection de l'Enfant et de protection judiciaire et sociales, ont largement contribué à renforcer la pertinence du projet pour les acteurs institutionnels, communautaires et les bénéficiaires. Certains défis initiaux liés aux croyances religieuses et culturelles ont finalement été surmontés grâce à une communication efficace et à une compréhension accrue des objectifs du projet.

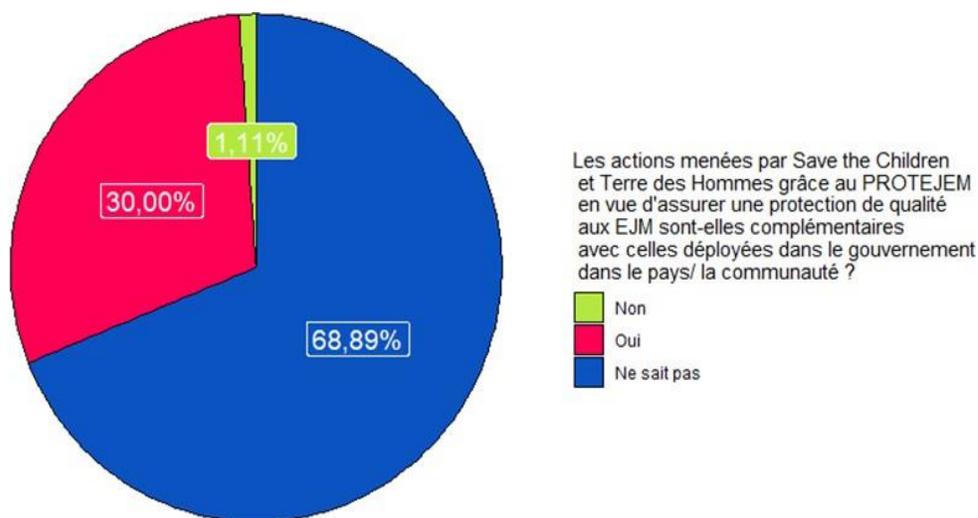
### 4.3.2.2. Evaluation de la cohérence du projet PROTEJEM

L'évaluation du projet PROTEJEM repose sur sa cohérence avec les réalités locales et les interventions d'autres acteurs dans le même contexte, notamment le soutien à la complémentarité, à l'harmonisation et à la coordination avec le Gouvernement et d'autres fournisseurs de services pertinents. D'un point de vue quantitatif, l'évaluation de la cohérence a été effectuée en posant deux questions clés aux EJM. La première question est intitulée : « *Les actions menées par Save the Children et Terre des hommes pour assurer une protection de qualité aux EJM grâce au PROTEJEM sont-elles en lien avec celles déployées dans d'autres interventions de Save the Children et de Terre des hommes dans le pays/la communauté ?* ». Les résultats indiquent que la majorité (80,56%) des EJM ne savent rien du fait que des actions menées par SCI et Tdh pour assurer une protection de qualité aux enfants sont en lien avec les autres interventions de Save the Children et Terre des hommes dans leur communauté.

Février 2024 – Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Sénégal

La seconde question clé posée aux EJM par rapport à la cohérence du projet PROTEJEM est intitulée : les actions menées par Save the Children et Terre des Hommes grâce au projet PROTEJEM en vue d'assurer une protection de qualité aux EJM sont-elles complémentaires avec celles déployées dans le gouvernement dans le pays/ la communauté ? Les résultats indiquent que 30% des EJM interrogés répondent oui contre 1,11% qui affirment non et plus de 68% affirment qu'ils n'en savent rien.

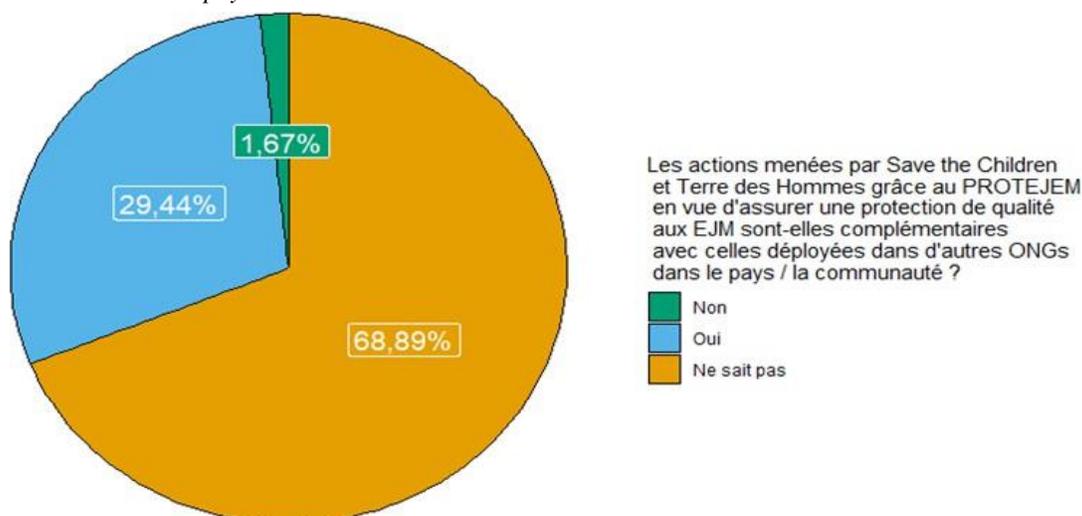
**Graphique 22:** Niveau de connaissance des EJM sur la cohérence du projet PROTEJEM avec des actions des ONG dans le pays/communauté



Source : Enquêtes de terrain ALG, octobre - novembre 2023

A la question de savoir si les actions menées par Save the Children et Terre des Hommes grâce au projet PROTEJEM en vue d'assurer une protection de qualité aux EJM sont-elles complémentaires avec celles déployées dans d'autres ONGs dans le pays / la communauté ? 29,44% répondent par oui, 1,67% répondent par non et la majorité soit 68,89% ne savent pas.

**Graphique 23:** Niveau de connaissance des EJM au sujet de la cohérence du projet PROTEJEM avec les actions de protection des ONG dans leur pays



Source : Enquêtes de terrain ALG, octobre - novembre 2023

Février 2024 – Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Sénégal

D'un point de vue qualitatif, selon les acteurs de prise en charge et de protection estiment que le projet est cohérent dans la mesure où il est venu en appui aux initiatives déjà entreprises par l'Etat dans le domaine de la prise en charge des EJM. Il est également venu non seulement s'inspirer de la stratégie de protection et de prise en charge existante mais il a renforcé le dispositif d'accompagnement mis en place par les OSC dans le domaine de la prise en charge des enfants et jeunes migrants. Cette adaptation et cette cohérence de la stratégie du projet PROTEJEM aux stratégies de prise en charge préexistantes aurait permis d'offrir des services adaptés aux EJM c'est-à-dire les enfants et jeunes migrants en mobilité et de renforcer les capacités des acteurs en termes de ressources humaines en termes de capacitation, d'appui technique, au niveau étatique et au niveau de la société civile. La réalisation des évaluations et études avant le démarrage du projet pour recueillir des informations ainsi que la tenue des rencontres avec les travailleurs sociaux ont permis de prendre en compte les réalités du dispositif intégré existant dans l'élaboration du projet. Les avis de quelques acteurs de protection illustrent les constats majeurs établis plus haut : « *Oui, le projet est cohérent avec les initiatives étatiques et je vous donne l'exemple du projet pour le maintien des filles à l'école, sur la grossesse précoce, sur l'état civile et bien d'autres aspects liés à la protection de l'enfance et qui sont des initiatives de l'Etat alignées en parfaite cohérence avec le projet PROTEJEM* » (Guichet unique Vélingara).

« Le projet PROTEJEM est venu donner un coup de main à l'Etat donc c'est l'Etat qui doit mettre les mesures nécessaires au niveau national pour une meilleure prise en charge de ces EJM. D'accord l'Etat est en train de faire des efforts mais s'il pouvait augmenter les efforts ce serait encore mieux parce que le projet PROTEJEM est venu renforcer le dispositif mis en place par l'Etat en aidant AEMO sur beaucoup de choses, surtout en termes de matériel et d'équipement pour les enfants » (Equipe mobile DAKAR).

« Le projet est venu en appoint par rapport aux réalités que nous rencontrions parce que nous travaillons déjà dans la protection et il y avait des enfants qui étaient en difficulté et avaient besoin d'être accompagnés. Vraiment c'est une bonne chose pour eux et en même temps il y avait les autorités qui ont accueilli à bras ouvert le projet, et qui ont participé même à l'élaboration des activités du projet » (Equipe mobile TAMBA\_Sénégal).

Si globalement, la cohérence du projet n'a pu être bien cernée par les EJM par le volet quantitatif, les acteurs sociaux de protection et de prise en charge des EJM ont su tout de même la relever au travers des analyses qualitatives. Les raisons des difficultés des EJM à cerner la cohérence du projet avec les actions gouvernementales n'ont pas été cernées dans le cadre de l'étude.

#### **4.3.2.3. Evaluation de la prise en compte des droits, de l'équité, de l'égalité et de l'inclusion dans les approches de mise en œuvre du projet PROTEJEM**

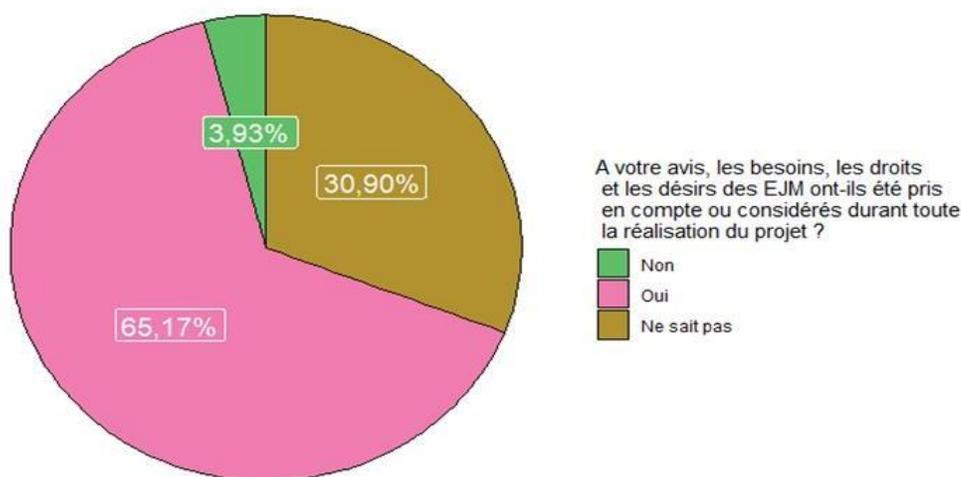
Cette section consiste à évaluer de quelle manière le projet a intégré les approches de droits, genre et d'autres approches transversales telles que l'inclusion, l'équité, l'égalité etc... dans les activités. En d'autres termes, l'évaluation de ces dimensions vise à dire si l'intervention a eu ou non un impact sur l'inégalité ou la marginalisation ou s'il existe des preuves que l'intervention a réduit les inégalités et la marginalisation pour des groupes spécifiques. Ce critère d'évaluation permet également de relever les mécanismes ayant contribué ou non à la prise en compte du genre, de l'équité et de l'inclusion dans le projet. L'évaluation de la prise en compte des droits, de l'équité, de l'égalité et de l'inclusion dans les approches de mise en œuvre du projet PROTEJEM a été effectuée et les résultats par indicateur montrent que non seulement le projet a intégré la dimension genre en offrant les services de protection aussi bien aux filles qu'aux garçons aux enfants et jeunes en mobilité mais qu'il a de surcroît pris en compte leurs droits et leurs besoins dans la conception du projet.

De ce fait, à la question de savoir "A votre avis, les besoins, les droits et les désirs des EJM ont-ils été pris en compte ou considérés durant toute la réalisation du projet ?", plus de 65% des EJM enquêtés affirment que leurs droits et leurs désirs ont été pris en compte durant la réalisation du projet contre 30,90% qui ne partagent pas le même avis et 3,93% qui affirment qu'ils n'en savent rien. Les EJM expliquent que leurs besoins ont été pris en compte parce qu'ils ont été interrogés sur leurs besoins lorsqu'ils ont été identifiés. Les acteurs institutionnels relèvent que la mise à disposition de blocs dans les structures d'accueil permet, dans une certaine mesure, de respecter les droits des EJM car il leur est demandé d'inscrire sur ces blocs, tout désagrément et tout malaise ou désagrément quelconque dans le centre. L'opportunité est également donnée aux EJM de pouvoir s'exprimer librement et de dire ce qui les dérange. D'autre part, les suivis réguliers, la formation des acteurs, les visites inopinées des coordinateurs nationaux sur le terrain font partie d'autres mesures de sécurisation des EJM. Par ailleurs,

Février 2024 – Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Sénégal

les EJM qui estiment que leurs droits et leurs besoins n'ont pas été pris en compte pensent que leur besoin primordial, c'est que le projet PROTEJEM les accompagne pour aller en Europe ; ce qu'il ne leur a pas fait. Ils soutiennent de ce fait que si leurs droits et leurs besoins avaient été véritablement pris en compte, le projet PROTEJEM allait beaucoup renforcer l'assistance d'urgence de façon durable

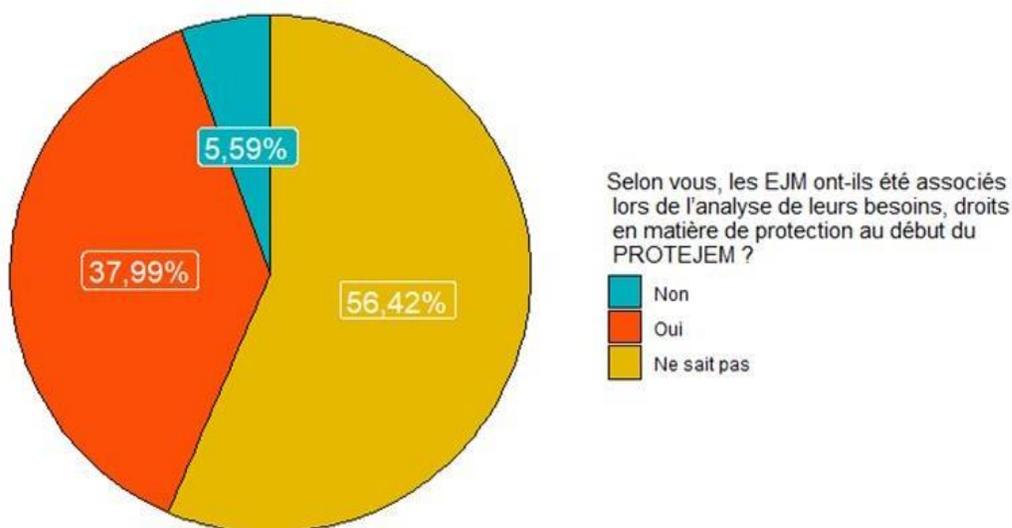
**Graphique 24:** Intégration des droits et besoins des EJM dans les approches de mise en œuvre du projet PROTEJEM



Source : Enquêtes de terrain ALG, octobre - novembre 2023

A la question de savoir si les EJM ont-ils été associés lors de l'analyse de leurs besoins, droits en matière de protection au début du PROTEJEM ? 37,99% des EJM affirment qu'ils sont associés lors de l'analyse de leurs besoins, droits en matière de protection au début du projet PROTEJEM contre 5,59% qui affirment que non et 56,42% qui n'en savent rien.

**Graphique 25:** Implication et association des EJM à l'analyse de leurs besoins en matière de protection

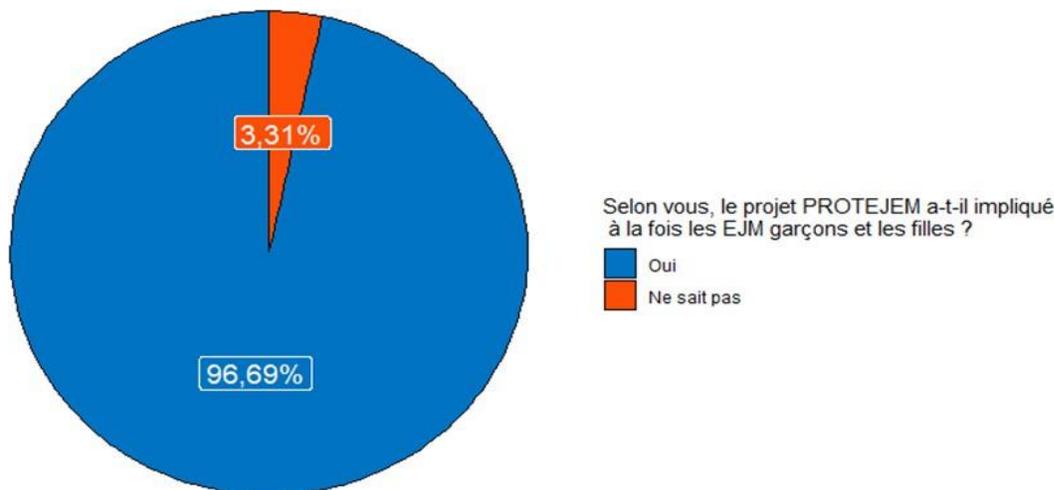


Source : Enquêtes de terrain ALG, octobre - novembre 2023

Février 2024 – Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Sénégal

La prise en compte du genre dans les projets de développement tient nécessairement compte de la considération de la représentativité des individus des deux sexes. Ainsi, pour mesurer cet indicateur clé, il a été demandé aux EJM bénéficiaires du projet PROTEJEM, la question suivante : «selon vous, le projet PROTEJEM a-t-il impliqué à la fois les EJM garçons et les filles ? Comme résultat, la perception de la considération du genre dans le projet est plutôt bonne globalement chez les EJM. Ils sont plus de 96% à cocher « oui » à la question « Selon vous, le projet PROTEJEM a-t-il impliqué à la fois les EJM garçons et les filles ? » contre seulement 3,31% qui ont coché « Ne sait pas ».

**Graphique 26:** Implication des garçons et des filles dans le projet PROTEJEM



Source : Enquêtes de terrain ALG, octobre - novembre 2023

L'analyse qualitative effectuée a permis de faire les triangulations nécessaires au regard des différentes parties prenantes (EJM, acteurs de protection et de prise en charge). Ainsi, selon les EJM bénéficiaires, les services de protection qui leur ont été offerts étaient adressés aux EJM de toutes catégories de même qu'aux enfants de la communauté hôte indépendamment de du sexe. Plusieurs verbatims d'EJM dans les différents pays confortent ce résultat. « *Les filles étaient là, et ce qu'on leur donnait, nous les garçons avaient également besoin, et ils nous assistaient* » (Propos recueillis chez un EJM lors d'un focus group\_Guinée). « *Ici quand on vient, on reçoit les mêmes kits, il n'y a pas de différence. Même si on t'appelle que tu n'es pas encore là, ils vont garder. Même au football, les filles qui peuvent jouer, venaient* » (Propos recueillis chez un EJM lors d'un focus group\_Adjamé\_Côte d'Ivoire). Une autre illustration figure dans la déclaration d'un EJM de la Gambie : « *nous avons tous reçu des kits et des vêtements d'urgence. Quand on se souvient de ceux qui manquaient, le coordinateur était informé et il appelait la personne et la lui remettait* » (Propos recueillis chez un EJM lors d'un focus group\_Farafenni\_Gambie). Au regard de ces données, les EJM interviewés pensent que le projet respectait les principes d'équité, d'égalité et d'inclusion. Cela indique que les bénéficiaires ont perçu le projet comme étant juste et inclusif, ce qui est un reflet positif de sa mise en œuvre.

A la suite des EJM, les acteurs de prise en charge et de protection des EJM relatent que les mesures de respect de l'équité, de l'inclusion et de l'égalité à l'endroit des EJM sont très bien prises en compte dans le cadre du projet et qu'il n'y a pas eu de discrimination. Ils estiment que ces mesures précitées font d'ailleurs l'objet de thématiques lors des sensibilisations sur les besoins et vulnérabilités des EJM. Tout le monde était mis au même pied d'égalité disent-ils, que tu sois mal voyant, handicapé moteur, fille ou garçon. Les verbatims illustratifs existent à foison : « *Comme je le disais tout à l'heure, les mesures d'inclusion et d'égalité à l'endroit des EJM ont été bien prises en compte dans la mise en œuvre car lors de la distribution des kits, on en donnait aussi bien aux garçons qu'aux filles. Ceci est une preuve vivante montrant que le projet l'avait bien prise en compte* » (Propos recueillis chez un responsable d'un centre d'accueil Kolda\_Sénégal). A titre d'exemple, les agents de l'AEMO passaient régulièrement pour effectuer des contrôles sur la situation des enfants.

En dehors des mesures d'équité, d'égalité appliquées dans l'offre de services aux EJM, un effort a été fait par la coordination du projet PROTEJEM de manière à veiller à ce que les équipes (équipes mobiles par exemple) soient composées aussi bien

d'hommes et de femmes. Ces principes, pris en compte depuis la conception de l'intervention d'après certains acteurs institutionnels, reposent sur l'idée qu'un enfant en situation de handicap et en mobilité est pris en charge au même niveau que l'enfant bien portant qui est en mobilité en termes d'offre de service, en termes d'accueil, en termes d'hygiène etc...

L'évaluation de la prise en compte des mesures d'inclusion révèle toutefois que si l'expérience devrait être renouvelée, il vaut mieux contextualiser l'intervention pour qu'elle soit plus adaptée aux EJM handicapés car l'intervention n'a pas mis en place de manière spécifique, des mécanismes de prise en charge de certains types de handicaps et certains EJM ne pouvaient pas être pris en charge par le projet, les déficients mentaux par exemple.

Par ailleurs, l'évaluation de l'équité va au-delà de l'égalité des services offerts aux EJM et de celle relevant de la composition des équipes de personnel de SCI et Tdh. L'appréciation de l'équité s'étend aussi à l'équité dans le renforcement des capacités et dans le partage des expériences au sein des équipes pays durant le projet. A ce propos, certains acteurs de prise en charge et de protection de l'enfance du Sénégal auraient souhaité que certaines activités de renforcement des capacités aient lieu dans d'autres pays d'intervention du projet afin de leur donner l'opportunité de visiter ces pays et de mieux faire un partage d'expérience si possible en présentiel. Cette situation les empêchait de profiter de l'expérience des autres pays surtout en faisant des missions de partage en présentiel de la même manière que les autres pays venaient le faire au Sénégal.

### 4.3.2.4. Programmation sécuritaire de l'action

L'une des questions essentielles de la mise en œuvre du projet PROTEJEM est la sécurité. Sur la question « Vous sentez-vous mieux en sécurité grâce au projet PROTEJEM ? », plus de 91% des EJM enquêtés affirment être en sécurité grâce au projet contre seulement 2,22% ne sont pas du même avis, 4,44% qui affirment « Ne sait rien » et 1,67% qui affirment être un peu en sécurité.

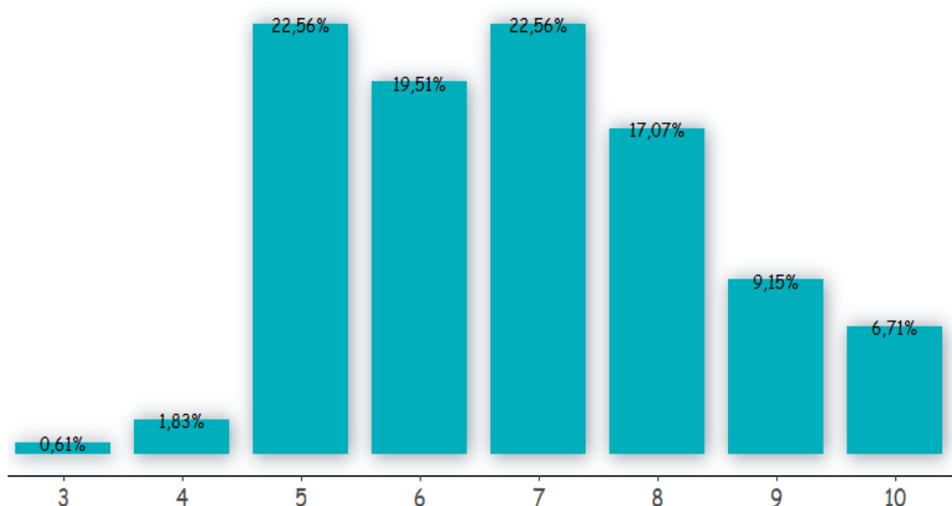
*Graphique 27: Niveau de sécurité des EJM durant le projet*



Source : Enquêtes de terrain ALG, octobre - novembre 2023

Sur une échelle de 1 à 10, où 1 représente la note la plus faible et 10 la note la plus élevée, plus de 22% des EJM situent leur niveau de sécurité à 5 et 7, 19,51% situent leur niveau de sécurité à 6. Seulement 6,71% situent leur niveau de sécurité à 10. Comme on peut le constater, le programme a largement mis en place des mesures de sécurisation des EJM.

**Graphique 28:** Expression du niveau de sécurité des EJM selon une échelle comprise entre 1 et 10



Source : Enquêtes de terrain ALG, octobre - novembre 2023

Les analyses qualitatives corroborent ces résultats quantitatifs sur la sécurisation des EJM. En effet, les recoupements et les triangulations des analyses montrent que le projet a pris en compte la dimension sécuritaire. Cette dimension est appréciée parce que le projet accompagne les jeunes et les enfants sur toutes les routes migratoires. L'évaluation des connaissances sur le concept « *no harm* » montre qu'il n'est pas toutefois très bien connu lorsque la question est posée à de nombreux acteurs institutionnels. Certains de ces acteurs expliquent que ce concept consiste à lutter contre les violences. La prise en compte de la dimension sécuritaire a consisté à sensibiliser les enfants et les jeunes en mobilité sur les questions de non-violence et sur les mesures de signalement et d'alerte des autorités compétentes et organismes en cas de survenue de la violence, quelle que soit sa forme. Le projet PROTEJEM a su prendre en charge tous ces enfants migrants sans aucune exception pour leur garantir une bonne sécurité. Ces mesures ont consisté à faire accompagner les EJM par un adulte ou un adulte/acteur social lors de leur processus de retour en famille quand ces derniers manifestent le désir d'y retourner. Le retour des EJM en famille s'effectue selon un protocole bien déterminé pour leur garantir la sécurité. Les acteurs sociaux procèdent à la recherche familiale. Cette recherche familiale consiste à établir le lien entre les acteurs sociaux du pays dans lequel a migré l'EJM et les acteurs sociaux du pays ou de la ville d'origine de l'EJM. La fiche d'identification des EJM contiennent des informations sur ces derniers, sur leur origine sociale et sur leur origine familiale. Ces données sont souvent utiles lors de la réunification familiale. Une fois que cette dernière est effectuée, les acteurs sociaux ayant identifié les EJM les accompagnent jusqu'à dans leur famille d'origine et procèdent à la réunification familiale. Un rapport de réunification familiale est établi lorsque la réunification familiale est parfaitement effective.

#### 4.3.2.5. Evaluation de l'efficacité du projet PROTEJEM

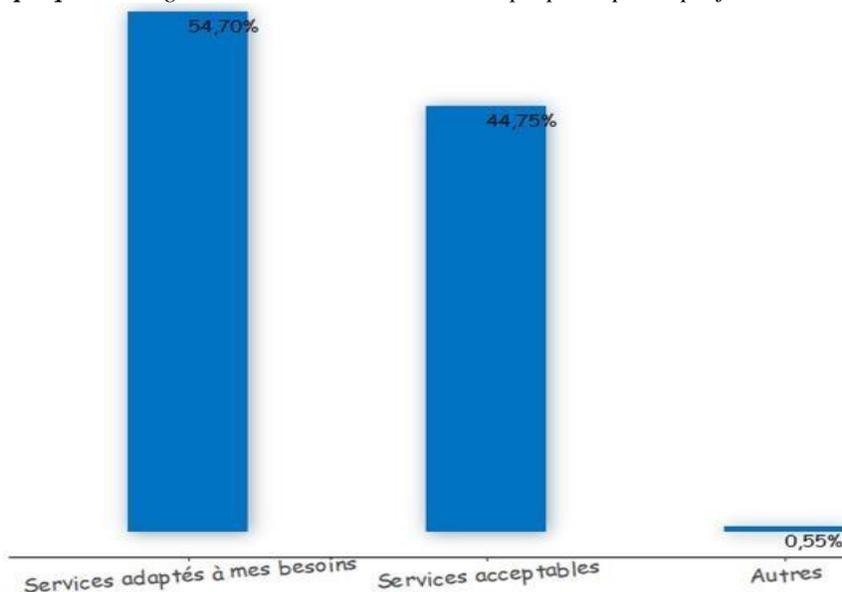
L'évaluation de l'efficacité du projet PROTEJEM s'est réalisée par la mesure des indicateurs spécifiques liés à l'approche genre et en même temps à travers la mesure de la qualité des services de protection et de prise en charge dont EJM. Elle a consisté à faire la saisie des différences significatives engendrées par le projet sur les EJM, les acteurs et parties prenantes et au sein des communautés d'intervention. Le niveau d'atteinte des résultats du projet se mesure par rapport à la différence significative que l'intervention a pu engendrer prioritairement dans la vie des bénéficiaires et ensuite dans les communautés. L'analyse vise à répondre aux questions clés suivantes : dans quelle mesure les bénéficiaires du programme ou du projet étaient-ils satisfaits ? Ou encore les bénéficiaires du programme estiment-ils que les services qu'ils recevaient étaient acceptables, appropriés et adaptés à leurs besoins ?

#### ❖ Adaptation des services de prise en charge et de protection aux besoins des EJM

Février 2024 – Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Sénégal

Plus de 54% des EJM interrogés sur les services proposés dans le projet jugent les « services adaptés à leurs besoins », plus de 44% les jugent « services acceptables » et 0,55% (1 EJM) préfèrent souligner ceci : « Je préférerais qu'on ne donne pas les services qu'une seule fois ». Ils auraient souhaité que ces services soient plus réguliers, qu'ils les reçoivent plusieurs fois par jour et sans interruption.

*Graphique 29: Jugement des EJM sur les services proposés par le projet PROTEJEM*

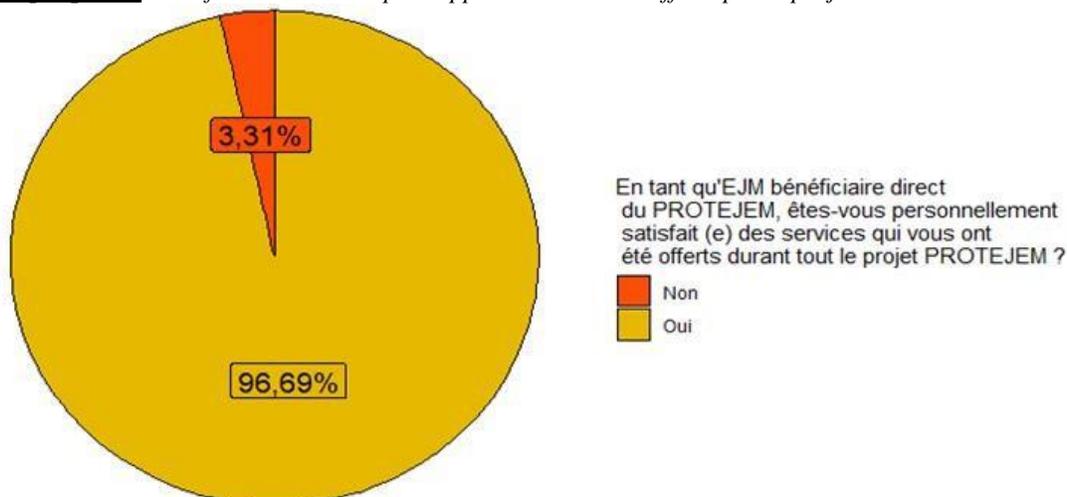


Source : Enquêtes de terrain ALG, octobre - novembre 2023

## ❖ Degré de satisfaction des EJM par rapport aux services offerts par le projet PROTEJEM

Mis à part l'évaluation de l'adaptation des services aux besoins des EJM, le niveau de satisfaction des EJM par rapport à ses services a été également évalué. A la question de savoir "En tant qu'EJM bénéficiaire direct du PROTEJEM, êtes-vous personnellement satisfait (e) des services qui vous ont été offerts durant tout le projet PROTEJEM ?", 96,69% des EJM affirment qu'ils sont satisfaits des services proposés par le projet contre seulement 3,31% qui affirment qu'ils ne sont pas satisfaits des services. La proportion d'EJM qui déclare ne pas être satisfaite des services de PROTEJEM évoque trois raisons fondamentales. A l'analyse de ces raisons, on se rend compte qu'elles sont en réalité l'expression de leurs attentes non comblées par le projet. Il s'agit des raisons suivantes : le désir de rentrer en famille à cause du manque d'affection familiale ; le désir de démarrer un micro projet ou une activité génératrice de revenus à la fin du projet et enfin la durée jugée courte des services offerts par le projet PROTEJEM. La faible proportion d'EJM représentant 3,31% qui déclare ne pas satisfaite évoque essentiellement des motifs liés à leurs désirs de retourner en famille parce que ces dernières les manquent. Ils formulent aussi le souhait que Save the Children et Terre des hommes leur octroient des activités génératrices de revenus et évoquent que le projet PROTEJEM à une durée trop courte. Comme on peut le constater, aucune raison d'insatisfaction ne remet fondamentalement en cause la qualité des services offerts mais il s'agit surtout des facteurs liés aux projets d'accomplissement personnel et du désir d'épanouissement familial.

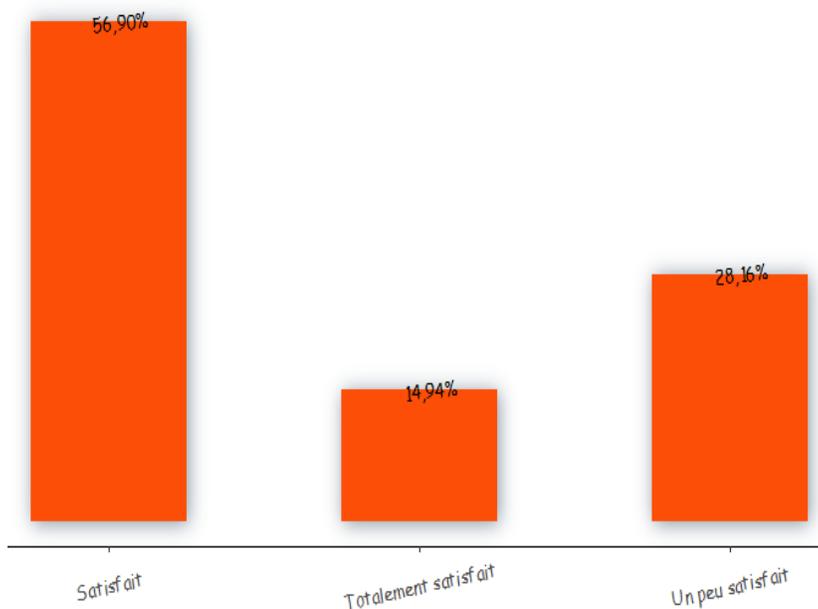
**Graphique 30:** Satisfaction des EJM par rapport aux services offerts par le projet PROTEJEM



Source : Enquêtes de terrain ALG, octobre - novembre 2023

Parmi les EJM satisfaits des services du projet, seulement 14,94% sont totalement satisfaits, 28,16% sont un peu satisfaits et la majorité soit 56,9% sont simplement satisfaits.

**Graphique 31:** Degré de satisfaction des EJM par rapport aux services offerts par le projet PROTEJEM

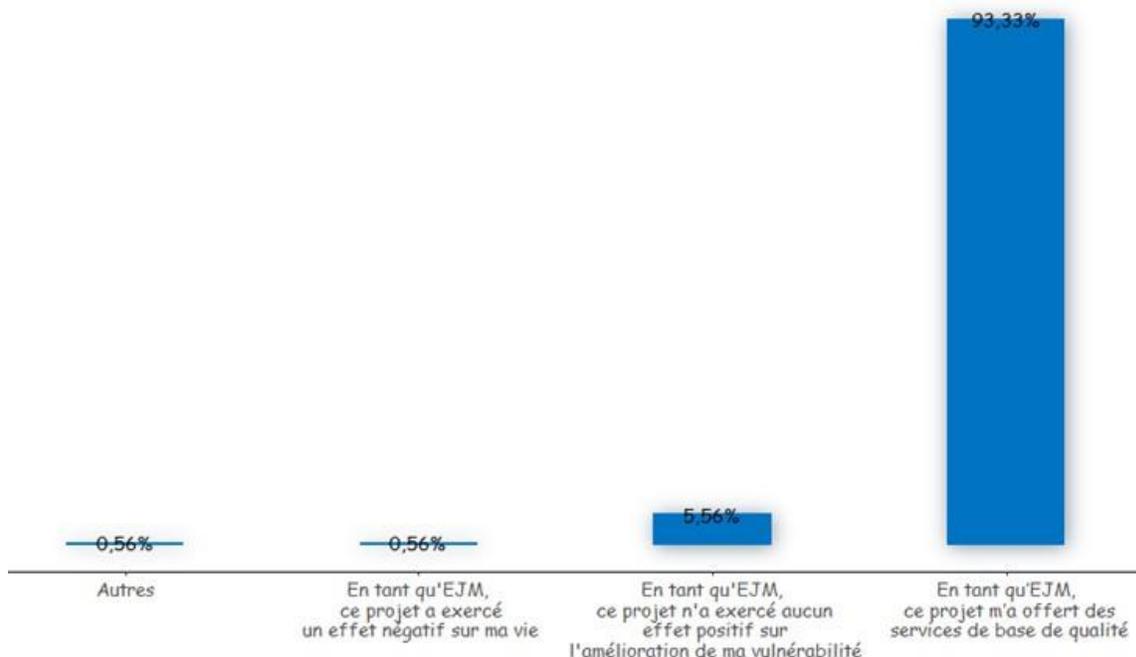


Source : Enquêtes de terrain ALG, octobre - novembre 2023

### ❖ Jugement des EJM sur le niveau d'impact du projet PROTEJEM sur leur vie

La mesure de l'impact du projet sur les bénéficiaires directs est un important marqueur de l'atteinte des résultats. Presque tous les EJM (93,33%) affirment que le projet a eu un impact positif sur eux parce que ce dernier leur a offert des services de base de qualité. Par contre, 5,56% des EJM affirment que le projet n'a aucun impact positif sur l'amélioration de leur vulnérabilité. Une proportion très négligeable de moins d'1% pense que le projet a eu un impact négatif sur leur vie. D'autres impacts ont été soulignés notamment : « Ça nous a permis de cohabiter avec les gens avec un moins de stigmatisation ».

**Graphique 32** : Les types d'effets du PROTEJEM sur les EJM



Source : Enquêtes de terrain ALG, octobre - novembre 2023

Sur le volet qualitatif, aussi bien les avis des EJM ayant bénéficié du projet que ceux des enfants de la communauté hôte et des divers acteurs clés de protection ont été triangulés. Interviewés en entretien de groupe, les enfants et jeunes en mobilité, bénéficiaires directs du projet PROTEJEM, expriment globalement leur joie et leur bonne appréciation pour les articles qu'ils ont reçus lors de la mise en œuvre du projet PROTEJEM, notamment les vêtements, les chaussures, les sacs, du savon, des moustiquaires de douche, des serviettes, de la pâte dentifrice et des brosses à dents. Ils estiment par ailleurs que les services de protection qui leur ont été offerts leur sont adaptés à partir du moment où ces services leur sont indispensables et couvrent leurs besoins d'alimentation, d'hygiène, de santé, d'hébergement. Certains déclarent qu'ils ont été identifiés dans des états de maladie et qu'ils éprouvaient des besoins en prise en charge sanitaire. Ils sont heureux de dire que le projet PROTEJEM s'est bien occupé d'eux.

Exprimant les effets bénéfiques du projet PROTEJEM, les EJM ont relevé comment l'assistance directe (tels que les dons matériels tels que les vêtements, chaussures etc...) les ont été offerts ont produit un effet très bénéfique sur leur vie. Lisons ci-dessous leurs déclarations :

« Lorsque les gens sont venus, ils nous ont donné du matériel comprenant des articles comme des sacs, des chaussures, des vêtements, une brosse à dents et du dentifrice. Nous étions très heureux que ces objets nous soient donnés, et nous remercions les personnes qui ont rendu cela possible. Avant le projet, certains d'entre nous n'avaient pas de bons vêtements ni de bonnes chaussures. Donc recevoir ses dons nous a aidé à avoir de bons vêtements et les chaussures nous ont aidé à ne plus marcher pieds nus et que le soleil brûlant n'abîme pas nos pieds et que les épines ne nous fassent plus mal » (Propos recueillis lors d'un focus group avec les EJM, Gambie).

« Quand je suis venu ici, j'ai passé une semaine en portant un seul pantalon et une chemise. C'est lorsque j'ai été identifié par PROTEJEM que j'ai bénéficié de plus de pantalons et de chemises, donc je n'ai que de bons souvenirs de PROTEJEM » (Propos recueillis lors d'un focus group avec les EJM\_Guinée).

D'autres EJM ont également évoqué l'assistance fournie par le projet PROTEJEM aux EJM en vue de leur retour en famille : « Ils ont aidé mon ami à rentrer chez lui au Mali. Arrivés ici, nous n'avions plus d'argent, et lui, il a décidé de se retourner » (Propos recueillis chez un EJM\_Guinée). « La finalité de ce projet, c'est qu'il y ait plus de retour en famille des EJM, et on n'a eu des retours positifs parce qu'il y a des enfants qui témoignent qu'après des années dans la rue, ils sont actuellement rentrés chez eux » (Association de jeunes\_Dakar\_Sénégal).

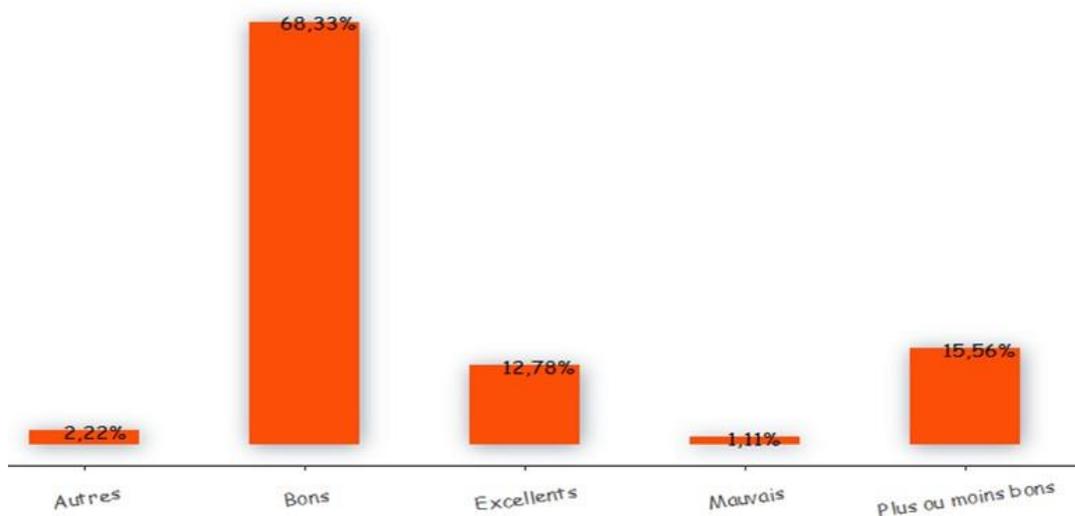
Le projet a aussi contribué au renforcement de l'estime de soi des EJM, a amélioré leurs connaissances sur leurs droits et devoirs et leur a permis d'être bien informés sur la mobilité et les dangers. La déclaration ci-contre d'un autre EJM montre que le projet lui a apporté un soutien psychologique dont il avait besoin et lui a renforcé son estime de soi : « *Moi ce que je retiens du projet, c'est qu'il est bien parce que quand j'étais revenu, j'étais beaucoup découragé et le projet m'a remonté le moral et m'a appris à prendre soin de moi-même* » (Propos recueillis chez un EJM à Adjamé\_Côte d'Ivoire). Et à un autre de renchérir : « *La première fois que j'ai rencontré les agents, je n'avais pas confiance. Mais quand ils m'ont envoyé au stade (Guichet unique), celui qui était là-bas m'a mis en confiance, et d'ailleurs, ils m'ont aidé à avoir un abri (Foyer Saint Joseph), donc j'ai aussi de bons souvenirs avec PROTEJEM* » (Propos recueillis chez un EJM lors d'un focus group\_Guinée).

Le projet est aussi perçu par les acteurs institutionnels comme un projet efficace pour bien de raisons. En premier lieu, le projet PROTEJEM est perçu comme un projet qui prend en charge les besoins existentiels des EJM au regard de sa capacité à accompagner psychologiquement les EJM et à leur fournir une assistance alimentaire et matérielle. Lorsqu'on analyse l'ensemble des corpus d'entretiens menés auprès des acteurs de protection des pays d'intervention au regard de l'efficacité du projet, la donnée qui revient de manière récurrente est la contribution du projet PROTEJEM à l'amélioration des conditions de vie des EJM dont beaucoup ont eu la chance d'être accompagnés par le projet.

## ❖ Qualité des rapports entre enfants et jeunes en mobilité et enfants des communautés hôtes

L'évaluation aborde aussi la question de la qualité des rapports entre les EJM avec les enfants de la communauté hôte. A ce propos, il a été demandé aux EJM, d'apprécier leurs rapports avec les enfants des communautés hôtes. Les résultats révèlent que plus de 68% des EJM pensent qu'ils ont une bonne relation avec les autres enfants de leur communauté, 15,56% pensent qu'ils ont une relation « plus ou moins bonne », seulement 12,78% ont affirmé avoir une excellente relation avec les autres enfants de leur communauté et 1,11% affirment avoir une mauvaise relation avec les autres enfants, la raison pour cette mauvaise relation est « Les EJM étaient les seuls pris en charge voilà qui n'avait pas plu aux enfants de la communauté hôte ».

**Graphique 33:** Rapports entre enfants et jeunes en mobilité et enfants des communautés hôte



Source : Enquêtes de terrain ALG, octobre - novembre 2023

Février 2024 – Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Sénégal

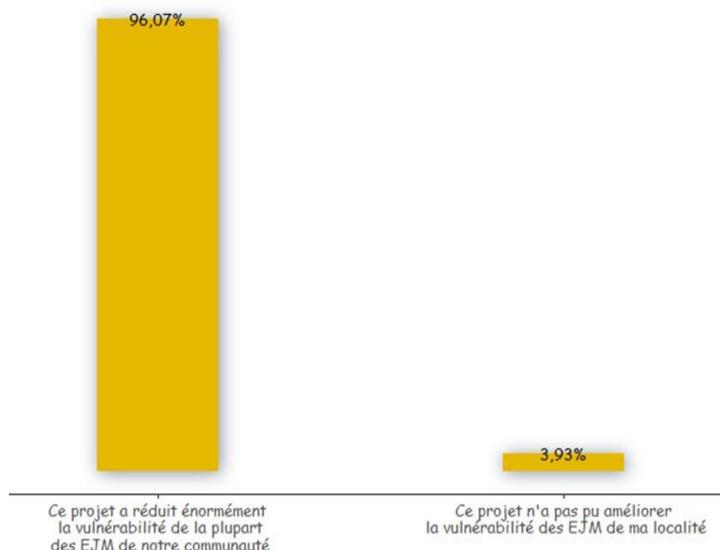
Les enfants de la communauté hôte reçus en groupe de discussion ont, quant à eux, aussi relevé que le projet PROTEJEM a contribué à leur épanouissement et d'intégration, aux côtés des EJM. « On venait jouer au ballon et puis on nous posait des questions réponses. J'ai admiré tout mais c'est la partie de football que j'ai plus aimé. Pour dire vrai, j'ai trouvé normal, c'est bien et cela permet à nous tous de s'épanouir donc j'ai vraiment aimé le projet » (Enfant de la communauté hôte, Abidjan, Côte d'Ivoire). Les acteurs de protection pensent également que la perception des enfants migrants et des membres de la communauté au sujet des services de protection qui leur ont été offerts est généralement positive, avec un niveau de satisfaction élevé. Toutefois, certains acteurs institutionnels pensent qu'il est inadapté pour un enfant et jeune en mobilité de passer beaucoup de temps dans un centre de transit.

Il existe par ailleurs, une prise de conscience des communautés quant à la nécessité de protéger les enfants et jeunes migrants sur les routes migratoires. Les témoignages de plusieurs cibles confortent cette perception sur les effets du projet : « Je rends grâce à Dieu, je remercie le projet d'avoir choisi cette zone pour y dérouler ses activités. Ici tout le monde est content parce que le projet prend bien en charge les enfants, les enfants ne se perdent plus, les enfants n'ont plus faim » (Famille d'accueil Koundara\_Sénégal). Les localités d'intervention ont également une bonne connaissance du projet PROTEJEM.

## ❖ Effets du projet PROTEJEM sur les communautés

Le niveau d'efficacité des actions de protection ne se limite pas aux services offerts aux EJM mais également au degré d'intégration de ces derniers dans les communautés dans lesquelles ils vivent. Les EJM interrogés sur l'influence du projet sur les enfants de leur localité, 96,07% des EJM affirment que « le projet PROTEJEM a réduit énormément la vulnérabilité de la plupart des EJM de leur communauté » contre 3,93% qui affirment que « le projet n'a pas pu améliorer la vulnérabilité des EJM de ma localité ».

**Graphique 34:** Evaluer l'influence du projet PROTEJEM sur les EJM de votre localité



Source : Enquêtes de terrain ALG, octobre - novembre 2023

Du point de vue qualitatif, il ressort que le projet a également contribué à changer les mentalités des communautés au sujet des EJM car ces derniers étaient perçus avant le projet PROTEJEM comme des enfants en conflit avec la loi. Au cours de la collecte des données, ces acteurs témoignent qu'ils ont désormais une perception positive sur les EJM car ils ont compris qu'ils ne sont pas toujours des enfants hors la loi. De plus, les communautés disposent de meilleures connaissances sur le référencement d'un enfant et d'un jeune en mobilité et est capable de l'orienter pour une prise en charge bien ciblée. Les parents et l'ensemble de la communauté sont davantage vigilants face à la maltraitance et au trafic d'enfants et ils sont plus sensibles aux principes de protection de l'enfance.

Février 2024 – Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Sénégal

Au départ, les perceptions culturelles et religieuses posaient des problèmes, mais des conversations et un engagement délibéré ont conduit à une meilleure compréhension des objectifs communs en matière de protection de l'enfance. Les caravanes de sensibilisations menées sur toute la zone combinée aux sessions de renforcement des capacités ont contribué à ce résultat appréciable. La disponibilité des outils de collecte est également saluée.

La disponibilité des acteurs surtout celle des bénévoles de la communauté à continuer de rechercher activement les EJM en détresse est un important indice de leur prise de conscience des besoins et des vulnérabilités des EJM. Certains bénévoles, autrefois réfractaires à une prise en charge holistique des EJM, sont devenus plus ouverts d'esprit et acceptent d'accueillir des EJM, malgré les contraintes financières. La flexibilité du projet et sa capacité à s'adapter aux besoins changeants des enfants migrants ont été considérées comme des facteurs clés de sa réussite. Dans l'hypothèse où cette disponibilité des acteurs est maintenue durant la période post intervention, cela constituerait une preuve de pérennité du projet PROTEJEM.

## ❖ Le renforcement des capacités des acteurs institutionnels pour une prise en charge et une protection de qualité des EJM sur les routes migratoires d'AO

La contribution du projet PROTEJEM au renforcement des capacités des acteurs de protection et de prise en charge des enfants et jeunes en mobilité est relevée par les acteurs interviewés comme un des résultats clés du projet en ce sens que les formations et les ateliers ont contribué à (i) l'amélioration des connaissances et des compétences des parties prenantes, (ii) permis aux acteurs de prise en charge et de protection des EJM d'être outillés pour pouvoir offrir aux enfants une meilleure prise en charge en les dotant de l'expertise nécessaire pour gérer professionnellement les EJM, pour identifier leurs besoins et pour leur fournir un soutien approprié.

Globalement, au niveau des quatre pays d'intervention, les acteurs touchés considèrent que les personnes formées sont non seulement des atouts précieux qui participent activement à la protection de l'enfance, parfois, en tant que bénévoles mais qu'ils constituent également une réserve de main-d'œuvre facilement disponible susceptible de soutenir les efforts de protection de l'enfance à l'avenir. Le renforcement des capacités des acteurs institutionnels et communautaires a en définitive, joué un rôle crucial dans le soutien à l'engagement et à la sensibilisation du personnel ; dans l'amélioration de l'efficacité de la prestation de services et a contribué de manière significative à l'atteinte des résultats souhaités du projet. La formation collaborative entre les parties prenantes est fortement appréciée par les acteurs de protection dans la mesure où elle a permis d'éviter la duplication des efforts et d'améliorer la coordination. Toutefois, certains acteurs de prise en charge de la Gambie ont évoqué avoir éprouvé des difficultés d'adaptation linguistique dues au fait que certains documents de formation soient en français.

En effet, avant leur renforcement de capacité, ces acteurs avouent manquer de connaissances et d'outils en matière de prise en charge holistique des EJM. « Je ne savais pas comment m'y prendre » disait une personne ressource d'une famille d'accueil. Dans leur aveu, certaines familles d'accueil confient avoir autrefois frappé et crié sur les EJM lorsqu'ils étaient débordés dans la prise en charge. D'autres personnels de prise en charge ont confié que le choix de renforcement des capacités des acteurs de prise en charge et de protection est un choix jugé pertinent car avant de bénéficier des sessions de renforcement des capacités du projet PROTEJEM, ils n'avaient pas une bonne connaissance des flux migratoires ni des besoins et des vulnérabilités des EJM. « *Moi-même, je n'avais pas connaissance de ce que les enfants vivaient dans leurs mobilités et il y a d'autres qui ont la chance qui sont en famille mais il y a beaucoup qui partent seuls et ils sont exposés à beaucoup de risques* » (Guichet unique Bouaké). Certains guichets uniques ont confié qu'elles n'avaient pas autrefois connaissance des maraudes et qu'elles sont heureuses d'avoir pu effectuer beaucoup de maraudes dans le cadre du projet PROTEJEM. Ces maraudes, disent-ils, leur ont permis de tamiser et de prendre conscience qu'ils sont en train de laisser de côté dans leur intervention, une majorité importante d'enfants et migrants qui devaient pourtant bénéficier des services. Elles rapportent surtout que l'approche des maraudes est une pratique innovatrice qui les a beaucoup soulagés, et qui a attiré leur attention depuis lors. « *Depuis que nous avons continué les maraudes, on ne prend rien comme anodin surtout quand on trouve un enfant dans un endroit et on sent que ses caractéristiques s'apparentent à un EJM, on essaie de l'aborder. Donc ça veut dire que tout ça fait partie des éléments que nous avons pris comme analyse* » (Guichet unique Tamba\_Sénégal).

Dans l'ensemble, les acteurs interviewés sont aujourd'hui heureux de constater que suite au renforcement de leurs capacités, leurs comportements sont adaptés aux besoins des EJM. Le projet a également permis aux acteurs de protection de comprendre l'importance de la migration et la protection des enfants sur les routes migratoires.

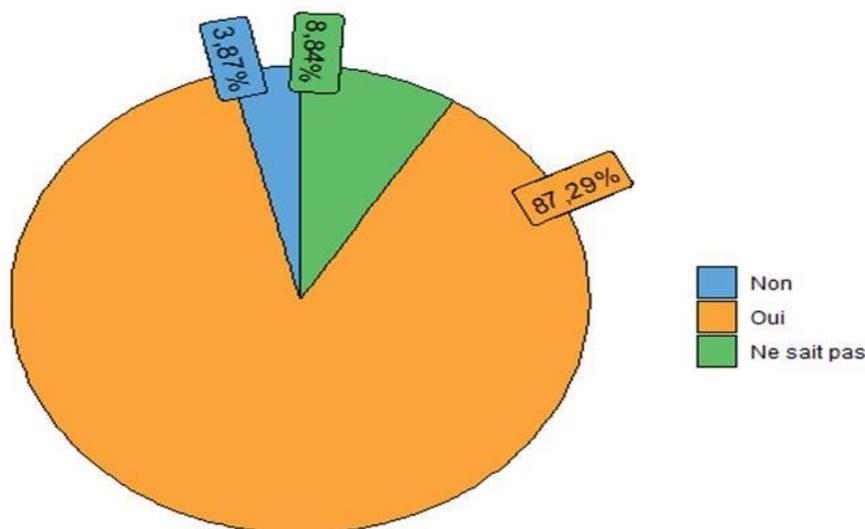
Des effets indirects induits par les renforcements de capacités sont aussi notamment relevés. Le renforcement des capacités ainsi que le dispositif de prise en charge des EJM est connu des acteurs communautaires. L'appui du projet PROTEJEM décharge véritablement les chefs de village, les imams et les gendarmes qui étaient autrefois fatigués parce que le poids de la prise en charge des EJM reposait sur eux seuls, Les témoignages révèlent que les demandes de référencement d'EJM se poursuivent dans les communautés d'intervention même si l'assistance du projet PROTEJEM a pris fin. Leur unique vœu est que le projet soit reconduit avec plus de formation. Une personne ressource d'une famille d'accueil témoigne les changements de comportements survenus dans sa vie après les renforcements des capacités du projet :

« Après mes formations effectuées à Vélingara, Diaobé, Kolda, je suis devenu une autre personne, une personne prête à accompagner les enfants à travers le projet, une personne qui sait comment accompagner un enfant. Maintenant, tous les départements me posent des questions concernant les enfants, concernant le projet surtout, je leur dis que le projet va revenir. Tous les jours que Dieu fait, moi personnellement, je j'accueille des enfants. Je prie pour que le projet continue, s'il s'arrête on sera dans des difficultés car la communauté a commencé à constater les bienfaits du projet. Mon numéro est partout, les postes de santé, les grandes places, les garages, les bureaux afin que les gens puissent mieux identifier en cas de besoin, une personne pour accueillir les enfants en situation de migration. J'ai un endroit pour accueillir les enfants et je reçois aussi des draps, des matelas, du riz et beaucoup d'autres denrées pour bien prendre en charge les enfants. Si quelqu'un ramasse un enfant, il me le confie directement sans arrière-pensée et moi je m'en occupe comme il le faut. J'ai trois espaces réservés aux enfants, si j'en reçois, je les installe, je les nourris, je les aide à prendre leur douche, à se vêtir, à être à l'aise jusqu'à leur retour » (Famille d'accueil Koundara\_Sénégal).

### ❖ Incidences de l'approche genre du projet sur les actions menées

Il a été demandé aux EJM si l'implication des filles et des garçons a influencé positivement ou non, les perceptions et les attitudes de votre communauté en ce qui concerne l'équité et les inégalités de genre. Les résultats indiquent que plus de 87% des EJM pensent que l'implication des filles et des garçons a influencé positivement les perceptions et les attitudes dans les communautés.

**Graphique 35:** Effets bénéfiques de l'implication des EJM des deux sexes sur les communautés



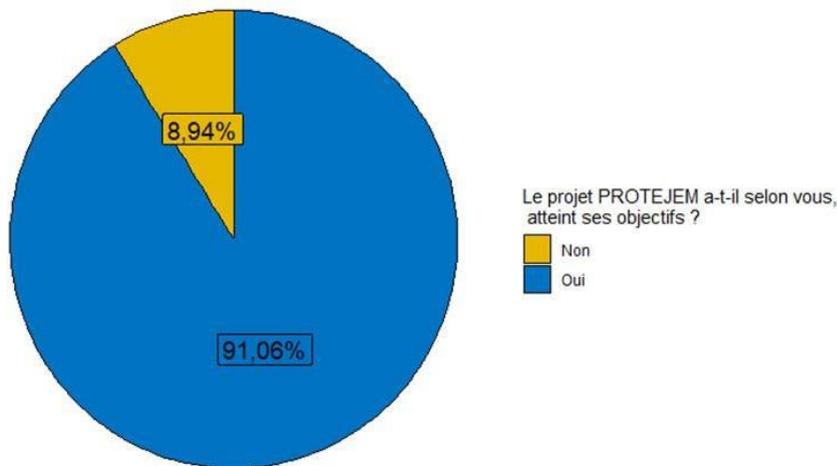
Source : Enquêtes de terrain ALG, octobre - novembre 2023

Enfin, les EJM jugent que le projet PROTEJEM a globalement atteint ses objectifs. Sur la question d'atteinte des objectifs, plus de 91% des EJM pensent que le projet a atteint ses objectifs contre 8,94% qui pensent que le projet n'a pas atteint ses objectifs. Les facteurs qui motivent cette affirmation des 8,94% sont similaires à ceux évoqués par les EJM pour expliquer la non adaptation des services l'incapacité du projet PROTEJEM à accompagner à accompagner les EJM dans leur migration

Février 2024 – Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Sénégal

vers l'Europe, le manque d'assistance durable). Parmi les EJM qui pensent que les objectifs sont atteints, plus de 62,43% des EJM affirment que les objectifs « créer un environnement protecteur pour les EJM est atteint », 27,07% pensent que l'objectif « offrir des services de protections de qualité aux EJM » et 7,18% pensent l'objectif « renforcer les capacités et la coordination (et articulation) des acteurs institutionnels et communautaires » est atteint.

**Graphique 36:** Jugements des EJM sur l'atteinte ou non des objectifs du projet PROTEJEM



Source : Enquêtes de terrain ALG, octobre - novembre 2023

❖ **Evaluation de la qualité de la collaboration entre les acteurs impliqués dans la mise en œuvre : le projet PROTEJEM a renforcé le travail collaboratif au sein des acteurs de prise en charge et de projection de l'enfance**

Une grande valeur ajoutée du projet PROTEJEM est d'avoir donné l'opportunité aux acteurs impliqués dans la protection de travailler et de collaborer ensemble. Le projet a donc renforcé les cadres de concertations au sein des structures de protection.

« C'est un projet qui est venu à l'heure d'autant plus que, il a permis en réalité de redynamiser le CDPE. Parce que rien qu'avec les référencements et les activités que nous faisons ensemble dans le cadre du PROTEJEM, on sent nettement que c'est comme si le projet était venu pour permettre aux sectoriels de travailler ensemble. Vraiment c'est quelque chose que nous avons très bien apprécié » (Guichet unique Tamba\_Sénégal).

« Le projet a apporté beaucoup de changement dans la zone, tout le monde jouait son rôle. Dès que quelqu'un aperçoit un EJM traîner dans les rues, il nous appelle afin qu'on intervienne, ces cas étaient très récurrents au niveau des garages. On recevait beaucoup de signalements du chef du garage par exemple et cela à mon avis montre l'efficacité du projet. Des fois même on nous signale des enfants que ne font pas partie de notre cible, cela explique en quelque sorte l'ampleur du projet et son importance dans la prise en charge des EJM (Equipe mobile Diaobe\_Sénégal).

❖ **Évaluation du niveau d'engagement des acteurs : Save the Children et de Terre des hommes, les familles d'accueil ainsi que les espaces sûrs et protecteurs sont les acteurs institutionnels et communautaires les plus engagés.**

L'évaluation a donné l'opportunité de cerner le niveau d'engagement des acteurs impliqués grâce à la méthode de l'échelle de Likert. Cette échelle de Likert présente l'atout particulier de permettre aux répondants de choisir parmi un ensemble linéaire de réponses qui augmentent ou diminuent en intensité ou en force. Il a été demandé tout simplement aux acteurs institutionnels et communautaires interviewés d'estimer le niveau d'engagement pour chacune des parties prenantes et de leur affecter une note comprise entre 1 et 5, 1 représentant un engagement très faible, 2 représentant un engagement faible,

Février 2024 – Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Sénégal

3 représentants un engagement moyen, 4 représentants un engagement accru ou plus ou moins total et 5 représentants un niveau d'engagement total. Le tableau ci-dessous livre les résultats de l'évaluation du niveau d'engagement des parties prenantes impliquées dans le projet PROTEJEM [1] :

**Tableau 9:** Niveau d'engagement des acteurs institutionnels et communautaires durant le projet

Les parties prenantes	Les échelles de mesure du niveau d'engagement des parties prenantes				
	Engagement très faible :1	Engagement faible : 2	Engagement moyen : 3	Engagement accru : 4	Engagement total : 5
Save the Children et de Terre des hommes	1	-	3	2	28
Acteurs institutionnels	3	1	6	4	18
Communautés locales	1	-	9	7	17
Leaders communautaires/ Leaders religieux	1	1	9	8	12
Familles d'accueil	1	-	3	1	27
Centres d'accueil et espaces protecteurs	1	-	4	1	24

Source : Enquêtes de terrain ALG, octobre - novembre 2023

❖ **Evaluation du niveau de participation des différents acteurs au cours des différentes phases du projet : les parties prenantes y ont participé parce qu'elles ont compris les besoins et vulnérabilités des EJM et à cause des cadres de concertation mis en place**

En ce qui concerne le niveau de participation des différents acteurs et parties prenantes au cours des différentes phases du projet, l'analyse des discours des acteurs interviewés relève qu'ils ont été impliqués et d'importantes sensibilisations ont été menées à leur endroit. La contribution des acteurs communautaires et des comités locaux à l'identification des EJM est un bon marqueur de l'implication communautaire. « Le projet a bien été accueilli par les populations. Tout le monde s'est dit que ce projet est bénéfique, donc le soutenir est un devoir pour tout le monde. Le domaine d'intervention du projet intéresse beaucoup les populations de cette zone (Equipe mobile DIAOBE). L'agent d'équipe mobile de Tamba soutient : « Ici au niveau de Tamba le projet a été bien appréhendé, parce qu'il y avait la participation du CDPE qui ont accueilli le projet et qui ont participé aussi à l'exécution de nos activités ».

[1] Il faut préciser que certains acteurs n'ont pas livré des réponses par rapport à l'engagement, ce qui explique que le taux de réponses par acteur ne corresponde pas au total des entretiens réalisés.

### 4.3.2.6. Les bonnes pratiques et les leçons apprises du projet PROTEJEM

❖ **Les bonnes pratiques du projet PROTEJEM**

Les bonnes pratiques sont cernées comme des expériences d'amélioration de la protection des EJM qui peuvent être reprises par d'autres interventions et mises notamment à échelle. Ainsi, certaines bonnes pratiques susceptibles d'être mises à échelle ont été relevées durant la mise en œuvre des actions dans les quatre pays d'intervention. Ces dernières se regroupent dans leur ensemble en deux grandes catégories : celles relevant du domaine de la qualité de la coordination des interventions et celles relevant de la mise en œuvre de la stratégie d'intervention. Dans les détails, on peut citer en outre :

- (i) le travail collaboratif dans la coordination des actions de prise en charge et de protection des EJM,
- (ii) l'approche sécuritaire de la sauvegarde et de l'intérêt supérieur des EJM,
- (iii) l'articulation de l'intervention autour des équipes mobiles, des guichets uniques, des centres sûrs et protecteurs et des familles d'accueil,
- (iv) la mobilisation des acteurs locaux autour du projet PROTEJEM pour intégrer l'approche du projet PROTEJEM dans une démarche de prise en charge et de protection existante au niveau local,
- (v) la prise en charge alimentaire, sanitaire et psychologique : la distribution de vivres, l'accompagnement psychologique et les besoins sanitaires,

Février 2024 – Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Sénégal

- (vi) l'apport additionnel apporté par le projet en termes de renforcements de capacités, d'équipements, d'outils pour le référencement sont quelques facteurs ayant contribué à l'adhésion des acteurs locaux au projet.
  - (vii) les ateliers des staffs des organisations impliquées dans le projet PROTEJEM et le développement d'outils harmonisés.
- ✚ Au sujet de l'approche sécuritaire de la sauvegarde de l'EJM, un acteur institutionnel disait ceci : « *Il y avait d'abord la considération et le respect entre le personnel et les EJM. Il y avait aussi l'intérêt supérieur de l'enfant, les décisions se prenaient avec leur consentement* ».
  - ✚ Au sujet de l'apport additionnel apporté par le projet en termes de renforcements de capacités, d'équipements, d'outils pour le référencement sont quelques facteurs ayant contribué à l'adhésion des acteurs locaux au projet, un membre de l'équipe régionale de pilotage du projet PROTEJEM déclarait : « *Il y a beaucoup de choses qui ont été mises en place en terme de fiches harmonisées d'enregistrement et de suivi au niveau local et toute la partie renforcement des capacités, des formations proposées aussi à l'échelle régionale pour créer un pool de formateurs nationaux qui allaient ensuite former leurs pairs* ».

Le rapport de capitalisation du projet PROTEJEM a relevé aussi la pertinence des outils harmonisés dans l'approche du projet. Ce rapport a spécifiquement relevé que :

*« des standards sont communs à tous les pays d'intervention, les équipes utilisent le plus souvent des mêmes outils pour la gestion des cas, notamment par l'intermédiaire des fonctions régionales/CMU mutualisées aux niveaux technique, MEAL et finance. Une note qualité régionale a permis en début de projet de s'accorder sur une compréhension partagée des outils et critères qualité à mobiliser. Les fiches opérationnelles propres à chaque activité permettent aussi d'avoir « une trame commune » qui est ensuite contextualisée à chaque zone » (Rapport de capitalisation du projet PROTEJEM, 2023 : 7).*

- ✚ Au sujet des ateliers des staffs des organisations impliquées dans le projet PROTEJEM et le développement d'outils harmonisés, il faut relever que l'organisation des ateliers des staffs des organisations de SCI et de TDH ainsi que la création d'un cadre programmatique et opérationnel de collaboration sur le projet PROTEJEM est une très bonne pratique. C'est un réel défi relevé de voir deux organisations internationales converger leurs efforts pour parler d'une seule et même voix, renforcer la cohésion interne et s'assurer que les actions allaient être menées ensemble et selon la même logique d'intervention, avec les mêmes outils dans les quatre pays différents qui ne sont pas rattachés à la même organisation. Les ateliers régionaux entre les staffs des deux organisations et avec les staffs des pools des formateurs régionaux étaient importants pour avoir les mêmes compréhensions des activités. Ces ateliers ont aidé à l'harmonisation des concepts, de la démarche et de la logique d'intervention pour pouvoir se retourner vers les partenaires locaux.
- ✚ Au sujet de la mobilisation des acteurs locaux autour du projet PROTEJEM pour intégrer l'approche du projet PROTEJEM dans une démarche de prise en charge et de protection existante au niveau local, SCI et TDH ont entrepris des actions de mobilisation des acteurs publics au niveau local et associatif pour finalement rassembler ces acteurs autour du projet PROTEJEM de sorte qu'en restant dans une mise en œuvre directe, le projet puisse venir renforcer et améliorer l'existant c'est-à-dire le système de prise en charge et de protection des EJM existant dans les quatre pays d'intervention ; même si cette phase a pris assez de temps (6 mois) pour avoir des logiques d'intervention clairement définies par pays et par zone d'intervention.
- ✚ La dotation des équipes mobiles en smartphones

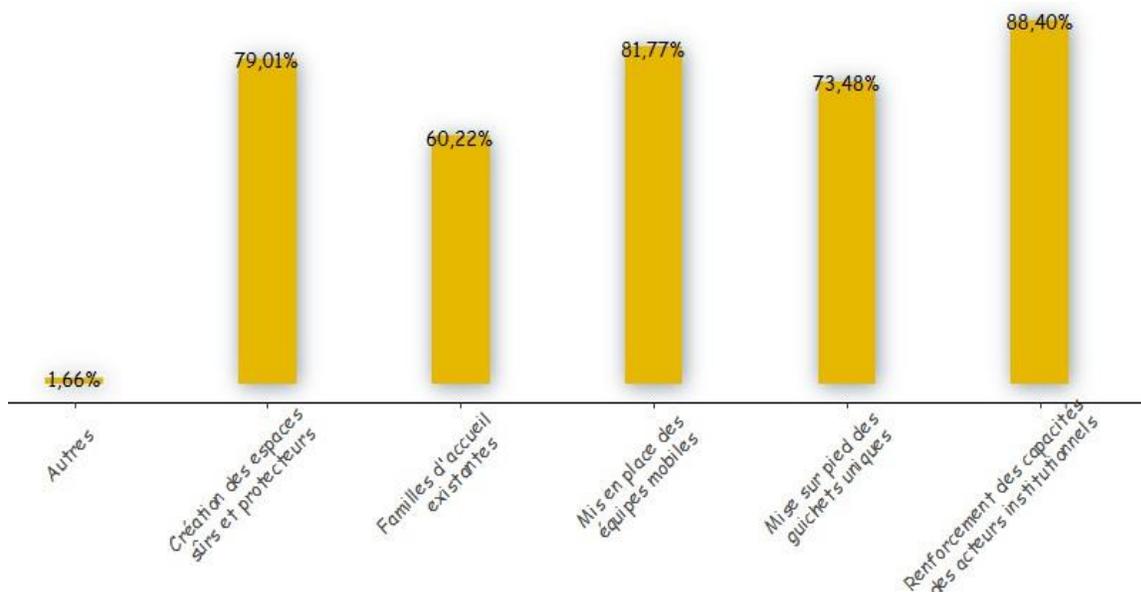
La dotation en smartphones des équipes mobiles constitue une bonne pratique d'autant plus que les équipes mobiles par exemple expliquent comment cela leur a été utile dans l'enregistrement des données et dans leur mise à jour.

Les analyses qualitatives relatives aux bonnes pratiques susceptibles d'être mises à échelle sont confortées par l'analyse quantitative y relative. Il est ressorti que plus de 88% des EJM mentionnent comme bonne pratique, le renforcement des capacités des acteurs institutionnels et communautaires, plus de 81% pensent à la « mise en place des équipes mobiles »,

Février 2024 – Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Sénégal

79,01 pensent à la création des espaces sûrs et protecteurs, 73,48% mentionnent la mise en place des guichets uniques et 60,22% citent la mise en place des familles d'accueil.

**Graphique 37:** Bonnes pratiques relevées du projet PROTEJEM par les EJM



Source : Enquêtes de terrain ALG, octobre-novembre 2023

## ❖ Les leçons apprises du projet PROTEJEM

L'identification des leçons apprises du projet s'est basée sur une démarche d'analyse de la confrontation des résultats des études réalisées durant le projet PROTEJEM (cartographies, profils des enfants et jeunes en mobilité sur les routes migratoires, analyses rapides et rapport de la capitalisation du projet) avec les résultats de l'évaluation finale du projet. A travers cette démarche méthodologique, on remarque que les besoins des EJM ont été comblés pour la plupart d'entre eux par le projet PROTEJEM. Les cartographies, les profils des EJM avaient révélé que les vulnérabilités, les préoccupations et les besoins des EJM sont globalement similaires, et sont très souvent en lien avec la subsistance : argent, travail, logement, nourriture et vêtements. Les résultats de l'évaluation démontrent que ces vulnérabilités ont été sensiblement réduites et l'assistance d'urgence a comblé les besoins de logement, d'alimentation, d'habillement des EJM durant le projet. (54% des EJM interrogés sur les services proposés dans le projet jugent les « services adaptés à leurs besoins, 54% jugent les services acceptables, 96,69% des EJM affirment qu'ils sont satisfaits des services proposés par le projet ; par rapport au degré de satisfaction des EJM, 4,94% sont totalement satisfaits, 28,16% sont un peu satisfaits et la majorité soit 56,9% sont simplement satisfaits).

Aussi, l'une des principales leçons apprises du projet est la synergie d'actions qui a prévalu entre les acteurs institutionnels et communautaires. Cette synergie d'actions a favorisé un bon fonctionnement du système de protection de l'enfance qui a permis d'ailleurs d'effectuer la réunification familiale. Un acteur institutionnel interviewé disait :

« Si j'avais à classer, j'allais mettre cette partie de synergie d'action dans les leçons apprises, si quelqu'un venait me demander conseil dans ce genre de projet, je vais conseiller cette personne de mettre l'accent sur cette synergie d'action ; parce que cette synergie d'action va permettre l'atteinte des résultats et va renforcer les acquis qui sont là. Donc Save the Children à tout le temps œuvré dans la protection de l'enfance ».

Février 2024 – Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Sénégal

Sur la base des recoupements de données qualitatives largement exprimées par les acteurs institutionnels, on note effectivement une incidence du projet par rapport à la perception et à la confiance des acteurs clés de la protection et des enfants et jeunes migrant (e)s dans la capacité du système de protection à fournir des services adaptés, accessibles et de qualité est obtenue.

En capitalisant les principales leçons apprises du projet PROTEJEM, il a été crucial de cerner l'ampleur des besoins d'assistance directe des EJM à la fin des interventions. Cette analyse montre que malgré les efforts et les actions de protection et de prise en charge entreprises par le projet PROTEJEM, la majorité des EJM (63,69%) estime que l'ampleur de leurs besoins reste de grande ampleur, 12,85% estiment que l'ampleur de leurs besoins reste élevée. Seulement 12,29% estiment que l'ampleur des besoins reste très faible. Ce constat indique que l'offre de services de qualité de protection et de prise en charge des enfants et jeunes en mobilité sur les routes migratoires d'Afrique de l'Ouest est à inscrire dans une démarche relativement continue, sans être indéfinie.

De plus, les recoupements des données des EJM, des acteurs institutionnels et communautaires démontrent à suffisance qu'outre les besoins alimentaires, de logement, d'habillement, de santé et de prise en charge psychologique, le besoin de réalisation de soi ou celui de l'accomplissement professionnel reste l'un des besoins les plus prioritaires pour les enfants et les jeunes en mobilité sur les routes migratoires d'Afrique de l'Ouest. Ce besoin est toujours une préoccupation des EJM malgré la satisfaction éprouvée par leur grande majorité envers les services de protection et de prise en charge du projet PROTEJEM. Les raisons évoquées par une faible proportion d'EJM (3,31%) pour soutenir leur non satisfaction par rapport aux services de protection du projet PROTEJEM le justifient amplement : le fait que PROTEJEM n'ait pas aidé à poursuivre la migration vers l'Europe, le désir de démarrer un micro projet ou une activité génératrice de revenus à la fin du projet, le désir de rentrer en famille à cause du manque d'affection familiale ; et enfin la durée jugée courte des services offerts par le projet PROTEJEM.

Par ailleurs, les EJM ont évoqué dans les cartographies des profils des EJM, les raisons qui justifient leur départ en migration. En rappel, il s'agit de : 28% voulaient devenir un homme ou une femme indépendant(e); 25% ont répondu avoir fui la pauvreté et/ou voulu aider leur famille; 23% ont voulu tenter l'aventure. (SCI et Tdh, 2020 : 8). Lorsqu'on fait l'analyse de ces raisons avec les raisons précédemment évoquées par certains EJM pour relever leur non satisfaction des services de protection offerts par le projet PROTEJEM, il se dégage une similarité fondamentale caractéristique de ces deux catégories de raisons : c'est le désir de s'assumer pleinement en tant qu'homme d'abord pour soi mais aussi pour prendre soin de sa famille. Ce constat majeur pourrait être une indication à prendre en compte le volet insertion professionnelle des EJM ou en tout cas des projets visant leur autonomisation et leur développement personnel.

Au sujet du travail collaboratif, le rapport de capitalisation réalisé par SCI et Tdh relevait déjà qu'une bonne pratique est le consortium en soi, le fait de mettre ensemble deux organisations qui ont la même compréhension de la mobilité et de la protection mais qui sont dans divers pays pour avoir une approche régionale et un impact plus large. Spécifiquement, le travail collaboratif est une bonne pratique qui a été à la fois relevée lors de la capitalisation des expériences du projet et lors de la présente évaluation finale.

### 4.3.2.7. Le niveau de durabilité et de répliquabilité du projet PROTEJEM

La répliquabilité fait référence à une analyse visant à comprendre dans quelle mesure les activités réalisées dans les quatre pays et les résultats obtenus pourront favoriser un projet d'amélioration de la protection des EJM, contribuer à sa durabilité et permettre une mise à échelle. Dans ce sens, les recoupements des données qualitatives font ressortir les guichets uniques, les familles d'accueil et les espaces sûrs et protecteurs comme étant des mécanismes pertinents existants dans les localités d'intervention et garantissant une appropriation des actions du projet par les différentes parties prenantes. En effet, aux yeux de nombreux acteurs (acteurs étatiques, personnel de SCI et acteurs institutionnels), la mise en place des guichets uniques et des points d'espoir dans le dispositif de prise en charge des EJM est relevée comme des résultats du projet susceptibles de contribuer à sa durabilité. Ils sont perçus comme des résultats concrets témoignant que le projet a, dans une certaine mesure, facilité la continuité des actions. *“J'ai une très bonne perception à cause des guichets uniques et des points d'espoir dans les structures de base car ils ont permis d'apporter une meilleure prise en charge des jeunes sur les routes migratoires”* disait une assistante sociale de la Direction de la Protection de l'Enfance de la Côte d'Ivoire. L'initiative des familles d'accueil et les Comités Communautaires de Protection de l'Enfance (CCPC), notamment en termes de renforcement des capacités, sont des résultats qui ont le potentiel de contribuer de manière significative à la pérennité du projet. Ces initiatives et structures continueront d'exister même après la conclusion du projet, ce qui peut contribuer à maintenir son impact positif.

Février 2024 – Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Sénégal

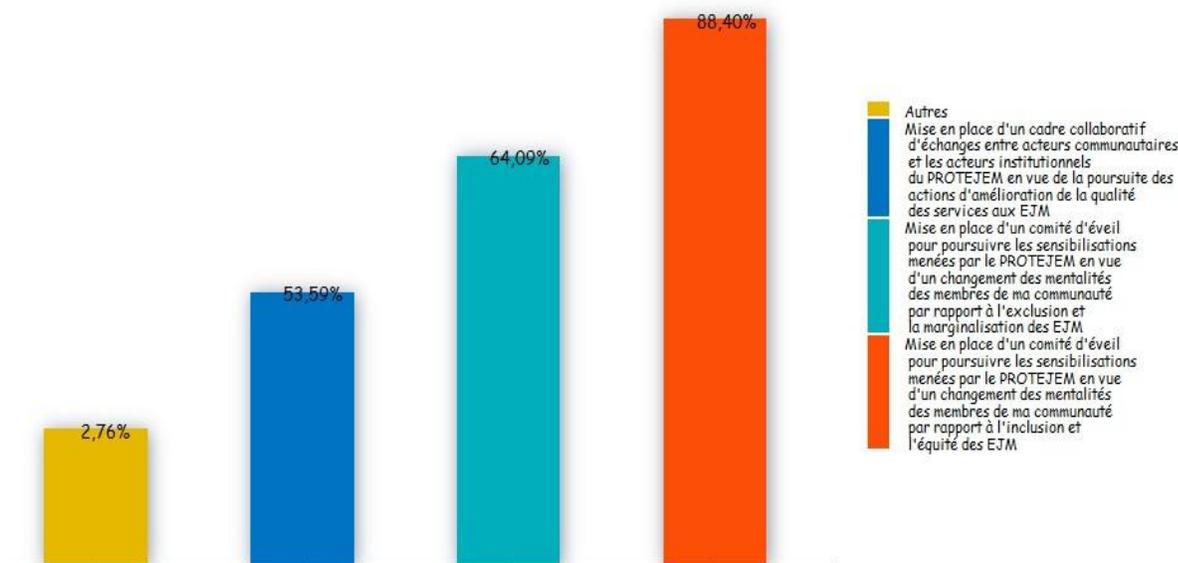
En Côte d'Ivoire, l'intégration des espaces sûrs et protecteurs dans les centres sociaux assure la continuité des activités. De plus, un autre projet de Save the Children, « *Children on the Move* », financé par des fonds propres, garantira la continuation des activités dans les espaces sûrs et protecteurs. Dans le cadre de la stratégie de sortie, le projet « *Children on the Move* » intervenant à Bouaké prend le relais du projet PROTEJEM dans la collaboration avec le *One Stop Center* et continuera à appuyer ses activités. Toutefois, la durabilité du *One Stop Center*, désormais sous la responsabilité de la Direction Régionale de la Femme, de la Famille et de l'enfant de Bouaké, nécessitera une recherche auprès des collectivités territoriales (Mairie, Conseil Régional, ONGs, organisations de la société civile).

Au Sénégal, la continuité de l'offre de services d'accompagnement psychosocial dans les zones d'intervention du projet se poursuivra, bien que pas avec la même rapidité d'intervention qu'avec PROTEJEM. En effet, les autorités institutionnelles, communautaires et les EJM ont grandement apprécié l'assistance d'urgence qui a été rapide et adaptée la plupart du temps aux besoins et spécificités des EJM. À Tambacounda, ENDA JA grâce à d'autres financements tels que le projet avec Caritas sur la migration des enfants, assurera la continuité de la prise en charge des besoins des EJM, notamment en matière d'accompagnement psychosocial.

En Guinée, après la fin du projet, dans les autres zones, les CECOJE poursuivront l'identification et l'appui des EJM de manière passive, sans identification active par des agents communautaires faute de fonds pour la poursuite de cette activité. Par ailleurs, les équipements et mobiliers des espaces sûrs et protecteurs ont été transférés en février-mars 2023 dans l'ensemble des zones d'intervention du projet, lors des réunions de clôture du projet impliquant l'ensemble des acteurs concernés. Ces espaces sûrs et protecteurs sont désormais à la disposition des structures qui les accueillent afin de poursuivre les actions d'animation socio-éducative et de prise en charge psychosociale des EJM, assurant ainsi la pérennité des actions. En Gambie, les travailleurs sociaux du gouvernement pourront poursuivre le travail de référencement des EJM mené par les équipes mobiles du projet PROTEJEM.

L'analyse quantitative relève aussi quelques propositions d'actions faites par les EJM pour le renforcement des acquis dans la mise en œuvre du projet PROTEJEM. En ce sens, plus de 88,40% des EJM pensent qu'il faut mettre en place dans les localités d'intervention, un comité d'éveil pour poursuivre les sensibilisations menées par le projet PROTEJEM en vue d'un changement des mentalités des membres de ma communauté par rapport à l'inclusion et l'équité des EJM, 64,09% pensent qu'il faut mettre en place un comité d'éveil pour poursuivre les sensibilisations menées par le projet PROTEJEM en vue d'un changement des mentalités des membres de leur communauté par rapport à l'exclusion et la marginalisation des EJM et 53,59% pensent qu'il faut mettre en place un cadre collaboratif d'échanges entre acteurs communautaires et les acteurs institutionnels du projet PROTEJEM en vue de la poursuite des actions d'amélioration de la qualité des services aux EJM.

**Graphique 38** : Actions suggérées par les EJM pour renforcer les acquis du PROTEJEM dans leur communauté



Source : Enquêtes de terrain ALG, octobre-novembre 2023

La répliquabilité appelle également à apprécier la qualité des processus de mise en œuvre du projet et les approches pour cerner dans quelle mesure ces derniers peuvent contribuer à renforcer les acquis du projet PROTEJEM. C'est pour cela que l'évaluation de la qualité des processus de mise en œuvre du projet prend en compte l'évaluation de la qualité de la collaboration entre les acteurs impliqués dans la mise en œuvre, celle de leur niveau d'engagement et celle de leur niveau de participation.

#### 4.3.2.8. Contraintes et défis dans la mise en œuvre du programme

En dépit des effets positifs ci-dessus relevés dans la mise en œuvre et la mise en relief de certains résultats clés susceptibles de contribuer à la durabilité du projet, quelques contraintes de logistique et des fléaux sociaux ont amenuisé les efforts de mise en œuvre.

##### ❖ La faible capacité de certains centres d'accueil et la durée jugée un peu longue des EJM dans les centres

Certaines contraintes sont apparues lors de la mise en œuvre des interventions. Ce qui est régulièrement revenu, c'est parfois la faible capacité des centres d'accueil et la durée jugée un peu longue des EJM. Certains acteurs de prise en charge et de protection ont relevé un manque de cohérence dans la prestation des services dans les délais. Cela a été imputé au manque de capacité et de mobilité. De plus, non seulement ces centres d'accueil ne sont pas suffisants par rapport aux besoins d'accueil des EJM mais ils ne sont pas équitablement répartis sur les localités. D'autres formes de contraintes sont relatives à la gouvernance interne du projet. Les répondants notent que l'approche du projet n'était pas mauvaise. *« Des inquiétudes ont été exprimées quant à la taille du cercle de délégation et à la structure décisionnelle de la direction. Certaines personnes qui avaient initialement rendu des services bénévoles ont commencé à rechercher des postes et une reconnaissance lorsque des avantages monétaires sont devenus disponibles »* (Equipe mobile Farafenni).

##### ❖ La gestion financière directe du projet PROTEJEM par SCI et TDH

Le projet PROTEJEM a été conçu d'un point de vue opérationnel mais aussi d'un point de vue budgétaire de manière où, en dehors de la Guinée, il n'y avait pas de partenaires locaux recevant directement un financement. Il s'avère que dans le cadre de la gestion du fonds judiciaire de l'UE, l'une des règles était qu'il ne devait pas y avoir de schémas de financement par subsidiarité à des budgets propres à des partenaires. L'analyse des entretiens avec l'équipe de la coordination régionale du projet PROTEJEM a permis de relever des contraintes liées à la gestion directe du projet PROTEJEM par SCI et Tdh.

Février 2024 – Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Sénégal

## ❖ **Le manque de suivi des EJM après la réunification familiale**

L'analyse des discours de certains acteurs institutionnels, responsables d'ONG impliquées dans le projet, a révélé que l'une des faiblesses principales du projet PROTEJEM est le manque de suivi des EJM après la réunification familiale. Cette faiblesse d'absence de mécanisme de suivi des EJM après la réunification familiale a été énormément ressentie lors de la collecte des données de l'évaluation en raison des difficultés d'identification des EJM par l'équipe évaluative. Ce suivi pourra être conçu en termes de mécanisme de capitalisation des expériences de vie et des histoires de vie des EJM après la réunification familiale.

## ❖ **Les retards dans la fourniture de certains services de protection**

Les retards dans la fourniture de certains services de protection, retards dus à la complexité des procédures administratives auraient causé des difficultés d'offres de services à temps aux bénéficiaires au démarrage des interventions. L'épidémie de COVID-19 en début de projet pendant plus d'1 an a également eu un impact sur le démarrage des activités du projet et expliquerait ces retards dans la fourniture des services de qualité et adaptés aux EJM.

## ❖ **Le manque, parfois, de moyens de transport pour convoier les EJM identifiés vers les dispositifs de protection**

S'il est bien important d'identifier un EJM, il est mieux de l'orienter à temps vers les services de protection habilités à le prendre en charge et à le protéger. Dans cette veine, il se pose la question du moyen de transport adapté, un véhicule en l'occurrence. L'absence, parfois, de moyens de transport adapté pour accompagner les EJM vers un centre de prise en charge dès son identification de l'EJM est ressortie comme une limite aux actions de leur prise en charge.

## ❖ **La persistance, dans certaines communautés d'intervention, des mariages et grossesses précoces, fléaux entretenant la migration des EJM**

Malgré que les effets bénéfiques du projet aient été relevés par l'ensemble des acteurs interviewés, certains phénomènes sociaux engendrant les migrations des filles persistent dans les communautés à l'instar des mariages précoces et grossesses non désirées. Ces causes ont aussi été documentées dans les rapports d'étude de base et dans les analyses rapides sur les besoins des EJM. La lutte contre ces fléaux ne fait certes pas partie des objectifs poursuivis par le projet PROTEJEM mais en raison des incidences directes de ces fléaux sur la migration des enfants et jeunes en mobilité sur les routes migratoires, il serait idoine de proposer des propositions de projets intégrant des sensibilisations et des initiatives visant la baisse des taux de ces fléaux de manière à réduire progressivement dans ces localités, la migration des EJM. « Dans cette zone, la seule croyance qui n'a pas trop changé c'est celle sur le mariage d'enfant. Ils font cette pratique pour éviter les grossesses non désirées. Nous continuons quand même à sensibiliser pour une meilleure compréhension des risques de cette pratique (Guichet unique de Vélingara\_Sénégal).

Après avoir mis en relief les résultats du projet, il importe de s'interroger sur l'environnement de prise en charge et de protection des EJM à la fin de la mise en œuvre du projet. La section suivante en fait cas.

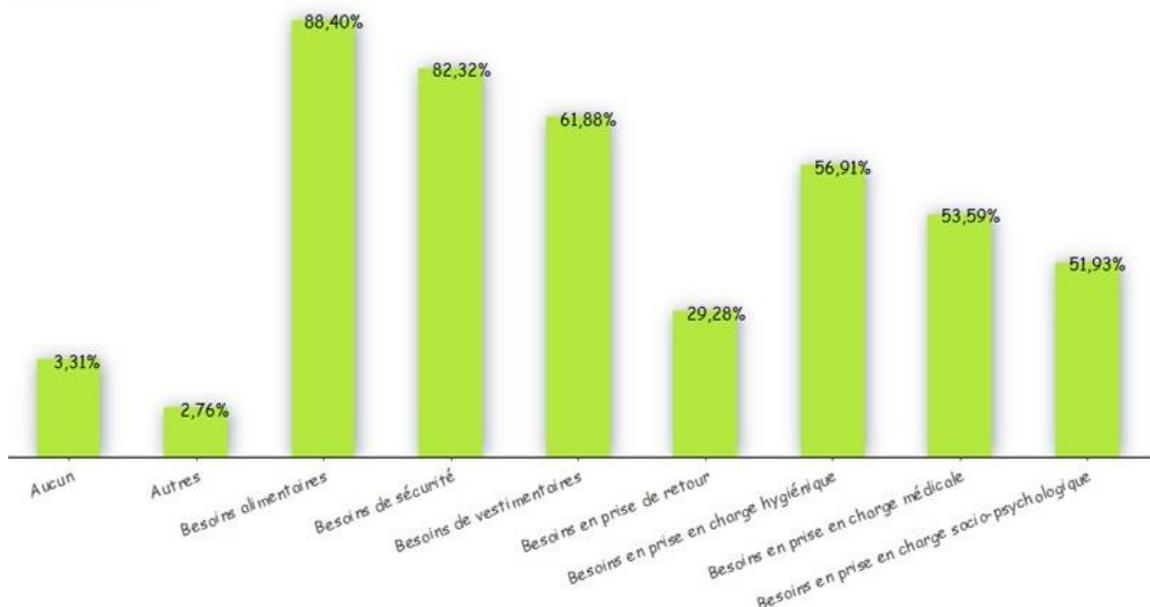
### **4.3.2.9. Analyse de l'environnement de prise en charge et de protection des EJM à la fin des interventions du projet**

Dans cette section, l'évaluation finale produit une analyse sur l'environnement de protection et de prise en charge des EJM dans les communautés d'intervention à la fin de l'intervention. Il ressort que le projet PROTEJEM a certes contribué à créer une valeur ajoutée et de la différence au regard des constats établis précédemment. Toutefois, la problématique de la prise en charge des enfants et jeunes sur les routes migratoires est tellement complexe et les nécessités d'offre de services de qualité importants si bien qu'il serait prétentieux et trop hâtive de penser que le projet a réglé le problème sur le long terme. Les sensibilisations communautaires ont certes exercé des effets positifs. Après l'abandon progressif du projet, il n'y avait plus d'incitation surtout financière à poursuivre les activités de sensibilisation. Ainsi, quel que soit le pays considéré et indépendamment des acteurs de prise en charge, il ressort l'existence des besoins de protection et de prise en charge des EJM à la fin des interventions. L'exploitation mixte des méthodes quantitatives et qualitatives en lien avec l'ampleur des besoins des EJM avant le projet et l'ampleur de ces besoins à l'issue des interventions rend compte de ce résultat majeur. En effet, au niveau de l'enquête quantitative, il a été demandé aux EJM, la question suivante : "En tant qu'EJM bénéficiaire du PROTEJEM, quels sont besoins en services de protection avant le projet ?". Avant la mise en œuvre du projet, les besoins en services de protection des EJM étaient essentiellement : les besoins alimentaires (88,40%), besoins de sécurité (82,32%), besoins vestimentaires (61,88%), besoins en prise en charge hygiénique (56,91%), besoins en prise en charge médicale

Février 2024 – Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Sénégal

(53,59%), etc... Seulement 3,31% estiment qu'ils n'avaient pas de besoins en services en protection. D'autres besoins ont été signalés : transport, argent, emploi, financement et logement.

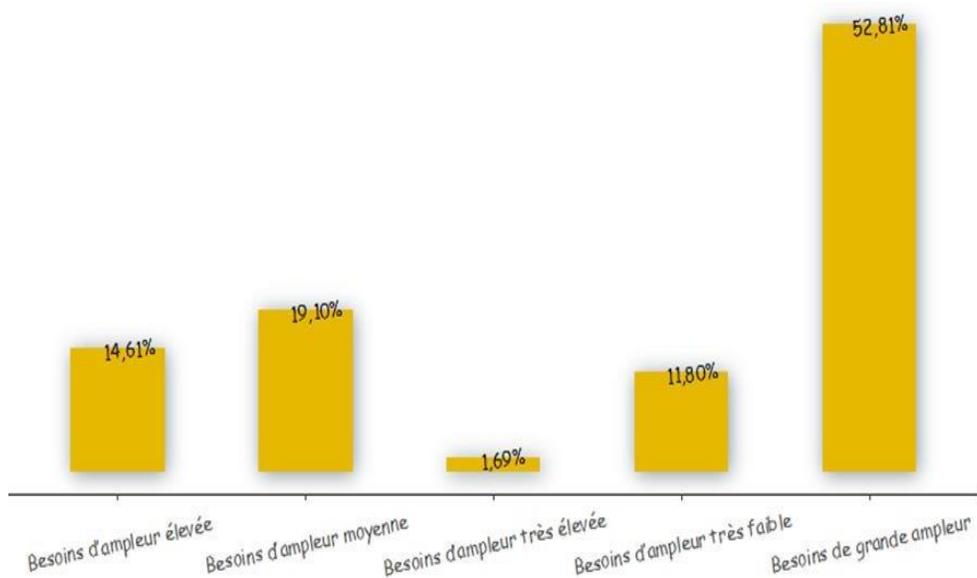
**Graphique 39:** Ampleur des besoins en services de protection des EJM avant le projet



Source : Enquêtes de terrain ALG, octobre-novembre 2023

Il a été également demandé aux EJM de se prononcer sur l'ampleur de leurs besoins en services de protection des EJM à la date de la collecte de données de l'étude. Selon les résultats obtenus, 52,81% estiment que l'ampleur de ces besoins reste grande, 14,61% estiment que l'ampleur reste élevée, 19,10% affirment que l'ampleur de ces besoins reste moyenne, 11,80% estiment que l'ampleur reste très faible, et 1,69% estiment que l'ampleur reste très élevée.

**Graphique 40:** Ampleur des besoins en services de protection des EJM à la date de la collecte des données



Source : Enquêtes de terrain ALG, octobre - novembre 2023

Février 2024 – Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Sénégal

L'analyse qualitative conforte les mêmes constats de l'enquête quantitative. Certains prestataires de prise en charge confirment l'acuité de ces besoins et déclarent qu'ils continuent à offrir ces services dans la limite des moyens disponibles.

« *Je vois que vraiment ça va mais, j'avoue que c'est très difficile parce que chaque jour les enfants sont en mobilité. C'est vrai que le projet PROTEJEM a beaucoup fait vraiment un travail énorme* » (ONG locale Tamba, Sénégal). Un autre acteur déclare : « *Actuellement, le projet est fini mais jusqu'à présent, nous on reçoit des signalements au niveau des marchés, au niveau des gares routières, des mosquées. Moi chaque mois presque, j'accueille des enfants et étant donné que le projet est fini, bon ce que je fais maintenant c'est quand je reçois des enfants j'essaie de retrouver leurs parents* » (Equipe mobile Koundara Sénégal). Les propos d'un responsable de centre social sont aussi illustratifs :

« Actuellement, il y a aussi des agents de force de défense et de sécurité qui arrêtent des EJM qui sont en train de fuir ou qui n'ont pas de papier alors que certains fuient certaines formes de violence et ils ont bénéficié d'une formation qui a réduit certaines choses. Et à la fin du projet, ces éléments de protection existent toujours, peut-être que ce sont les moyens qui manquent. Malheureusement la région du Tchologo est en proie à une migration par rapport à la situation instable au Burkina (Centre social Ferkessedougou).

## 4.3.2.10. Recommandations et suggestions

L'évaluation finale du projet PROTEJEM aboutit à la formulation des suggestions et de recommandations pratiques susceptibles d'inspirer la réflexion autour de la mise en œuvre éventuelle de projets ultérieurs dans le domaine de la prise en charge et de la protection des enfants et jeunes en mobilité sur les routes migratoires d'Afrique de l'Ouest. Bien que toutes les idées synthétisées soient importantes, un effort a été déployé par l'équipe évaluative pour les catégoriser les suggestions et les recommandations.

### Recommandations

La liste des recommandations est la suivante :

#### ❖ **Le renouvellement du projet PROTEJEM, un souhait quasi unanimement exprimé par tous les acteurs impliqués (dont les EJM)**

Presque à l'unanimité, aussi bien tous les acteurs institutionnels, communautaires, étatiques et les EJM interviewés dans le cadre de l'évaluation finale ont estimé que la durée du projet PROTEJEM est relativement un peu courte par rapport à l'acuité avec laquelle se pose le problème de la migration des enfants et des jeunes sur des routes migratoires d'Afrique de l'Ouest et en raison de la qualité des services qui ont été offerts. Tous déclarent que le projet aurait dû durer au-delà de 3 ans et souhaitent sa tacite reconduction.

#### ❖ **L'intégration de programmes d'activités d'insertion socio-professionnelle des enfants et jeunes en mobilité dans le dispositif de prise en charge holistique**

Certains acteurs de la protection suggèrent que l'insertion socio-professionnelle des enfants et jeunes en mobilité et en âge soit insérée comme l'une des priorités dans le dispositif de retour car, disent-ils, l'un de leurs besoins vitaux est de trouver une formation et un travail. Les avis des acteurs ci-dessous corroborent ces constats : « *Les EJM sont à la recherche de mieux vivre, donc ils ont besoin de formation et de boulot* » (One stop center, Bouaké\_Côte d'Ivoire). « *Il faut prendre en compte la réinsertion et l'accompagnement à l'autonomisation des EJM, même s'il y a un retour aussi, mettre un accompagnement au retour pour faciliter les suivis et assurer la faisabilité de ce suivi* » (Guichet unique Dakar). Un autre acteur institutionnel déclarait : « *On pouvait faire beaucoup d'investissement dans la construction des centres et dans la réinsertion professionnelle* » (Point focal du MFFE,\_Dakar). L'intégration de l'insertion socio-professionnelle dans le dispositif de prise en charge holistique des enfants et jeunes en mobilité a été non seulement souhaitée par les acteurs institutionnels mais aussi par les EJM eux-mêmes. Ces derniers formulent le vœu que le projet puisse trouver des financements pour leur assurer des formations professionnelles dans les domaines spécifiques à chaque EJM.

Comme le dit un EJM :

« Ce que je souhaite, c'est que le projet fasse des financements, des formations et demander ce que chacun veut. Je veux ajouter par rapport au financement, j'ai un projet mais par rapport

Février 2024 – Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Sénégal

au financement comment je fais ? Car aujourd'hui, le projet PROTEJEM est comme une maison pour moi, c'est ma deuxième famille. Et quand il y a un souci, je viens prendre des conseils et avec mon projet je vais où ? Normalement, le projet PROTEJEM doit m'assister puisque je suis là. Quand tu prends l'OIM, elle assiste les gens et leur donne des fonds pour entreprendre et des formations. Alors que le projet PROTEJEM ne fait pas ça, excepté les kits alimentaires et des conseils alors que pour venir souvent, on n'a pas de transport. Mais nous il va arriver un moment où si le projet nous assiste, nous allons partir mais en retour si on voit d'autres enfants on peut leur donner des conseils. Alors que si nous on vient et puis cela n'a pas marché pour nous qui sommes ici comment nous on peut être cet exemple palpable pour les autres ? » (EJM lors du groupe de discussion à Adjamé\_Côte d'Ivoire).

« L'autre correction à apporter dans la mise en œuvre du projet, c'est qu'il y avait cette limite en termes d'intégration. Il y avait la possibilité d'offrir des services aux EJM, de les retourner en famille mais une fois le retour en famille effectif, il n'y avait pas cette possibilité de les accompagner dans un projet de vie ». (ONG locale Dakar).

Pendant le même focus group à Adjamé, un autre EJM rétorqua de manière insistante en disant ceci : « *Quand tu aimes quelqu'un, tu peux lui donner à manger. Mais il faut lui apprendre à pêcher aussi pour que demain la personne puisse aider quelqu'un d'autre* ». En somme, cette évaluation suggère le maintien des services offerts durant la mise en œuvre du projet PROTEJEM mais recommande que les futures interventions intègrent d'autres services comme l'augmentation du nombre des repas octroyés et surtout la réinsertion sociale et professionnelle des EJM.

## ❖ **La mise en place des guichets uniques au niveau des frontières et des centres d'accueil dans des zones tampons**

Bien que les familles d'accueil soient recommandées comme bonnes pratiques dans le dispositif de prise en charge des EJM, certains acteurs institutionnels les perçoivent parfois comme des approches onéreuses pour le projet et pour les familles d'accueil elles-mêmes. Ils suggèrent que, tout en développant une approche basée sur les familles d'accueil, le projet accorde également la priorité à la mise en place de centres d'accueil dans des zones tampons. Les EJM interrogés proposent une approche similaire de restructuration du dispositif de prise en charge afin de permettre aux organisations d'intervenir au niveau des frontières, dans les commissariats et ailleurs, car les commissariats sont des endroits où les enfants exposent leurs problèmes et où les filles victimes de violences viennent se plaindre. L'idée à approfondir est qu'il devrait y avoir un bureau des organisations de protection et de prise en charge des EJM aux postes frontières, où les EJM pourraient être orientés pour signaler leurs problèmes. Ce bureau servirait de guichet unique aux frontières pour identifier les EJM et les orienter vers les structures en ville ou leur fournir les services dont ils ont besoin dès leur arrivée.

## ❖ **Le plaidoyer pour un engagement plus prononcé des Etats de l'Afrique de l'Ouest pour une prise en charge holistique des enfants et jeunes en mobilité**

Le projet PROTEJEM a apporté un soutien aux initiatives de protection des enfants existantes dans les pays d'intervention. Dans ce sens, les acteurs institutionnels sont unanimes à suggérer que les Etats ouest-africains fournissent un soutien plus important et démontrent un engagement plus grand à la prise en charge et à la protection des EJM. La construction de centres d'accueil supplémentaires pour une prise en charge de qualité des EJM et la dotation des guichets uniques et des équipes mobiles de motos pour aborder le travail dans de meilleures conditions sont des aspects ressortis de manière récurrente. « *Depuis que le projet a démarré, on nous demande d'orienter à Enda si on n'avait des cas. Arrivé à un moment, un problème d'espace s'est posé au niveau des centres de transfert. Donc l'Etat doit mettre en place des centres d'accueil pour recevoir les enfants pour accompagner ce projet* (Membre d'une équipe mobile, Dakar). « *Nous avons besoin de centres d'accueil et d'une famille d'accueil dynamique car ici, les filles ne peuvent pas être accueillies dans le centre, soit c'est moi qui les accueille, soit on les amène à Kolda à l'ONG La Lumière* » (Guichet unique Vélingara). La mise en place de dispositifs prenant en compte les enfants et jeunes en mobilité présentant des handicaps mentaux et des handicaps spécifiques devra également être pensée.

## ❖ **Un mécanisme de capitalisation des histoires de vie des EJM retournés en famille devra être mis en place.**

Si la réunification familiale est cruciale pour l'intégration sociale des EJM, le suivi de leur parcours n'en est pas moins important. C'est la raison pour laquelle il est recommandé la mise en place d'un mécanisme de capitalisation des histoires de

Février 2024 – Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Sénégal

vie des EJM retournés en famille en vue d'envisager les formes d'accompagnement, de partenariats et de collaboration institutionnelles qui peuvent être mise en place dans un souci de prise en charge holistique des projets de vie des EJM.

## ❖ **Le renforcement des cadres d'échanges entre les acteurs impliqués en vue d'une meilleure implication et collaboration dans le développement de la stratégie d'intervention**

En même temps qu'elle constitue une bonne pratique, l'implication des acteurs dès la conception du projet est également fortement recommandée. Les cadres d'échanges collaboratifs entre les pays contribuent à cette implication des équipes étant perçus comme des forums enrichissants non seulement pour le renforcement des capacités mais aussi pour encourager les équipes et souligner l'implication de toutes les parties prenantes. Par ailleurs, la continuation du partenariat avec le Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfance, la diversification des solutions pour résoudre des problèmes tels que le viol et le mariage d'enfants, ainsi que la collaboration avec l'Assemblée nationale des enfants pour diffuser les informations de manière plus efficace sont mentionnées comme des moyens pour impliquer davantage les acteurs dans la stratégie d'intervention. Dans le même ordre d'idées, il est recommandé d'établir un mécanisme pour favoriser un meilleur engagement entre toutes les parties concernées, notamment par le biais d'examen annuels du projet ou de réunions annuelles des parties prenantes. Lors de ces rencontres, les lacunes et les succès du projet pourraient être discutés, garantissant ainsi que les leçons apprises soient appliquées pour améliorer les initiatives futures.

## ❖ **L'intégration des acteurs pénitentiaires dans les programmes de renforcement des capacités à l'endroit des acteurs de prise en charge et de protection des EJM**

Bien que certains enfants et jeunes en mobilité soient parfois maintenus dans des conditions préoccupantes, et qu'il existe parmi eux des mineurs dans le milieu carcéral, des acteurs institutionnels ont aussi suggéré que les renforcements des capacités soient étendus aux éducateurs sociaux et aux agents de la garde pénitentiaire, en plus des agents de la gendarmerie et de la police des frontières. Globalement, pour consolider les acquis dans la mise en œuvre du projet PROTEJEM, plus de 88,40% estiment qu'il est nécessaire « *Mettre en place d'un comité d'éveil pour poursuivre les sensibilisations menées par le PROTEJEM en vue d'un changement des mentalités des membres de ma communauté par rapport à l'inclusion et l'équité des EJM* ».

### ❖ D'autres recommandations comprennent :

- la poursuite du renforcement des capacités des acteurs et l'élargissement aux acteurs non affiliés à SCI et Tdh,
- le renforcement de la collaboration avec les membres de la communauté,
- le renforcement de l'équipement des équipes mobiles et des guichets uniques en matière de matériel de déplacement et de tablettes pour accélérer la prise en charge des EJM,
- l'implication des autorités coutumiers et religieux dans les villages »,
- la priorisation d'un mode de recrutement d'acteurs institutionnels basé sur le critère d'engagement véritable envers la prise en charge et la protection des EJM.

## Suggestions

Quelques suggestions sont aussi formulées en dehors des recommandations ci-dessus.

## ❖ **La mise en œuvre de projets visant la baisse des taux des mariages et grossesses précoces pour une diminution de l'ampleur de la mobilité des EJM dans les localités d'intervention du projet PROTEJEM**

Il est certes intéressant de relever l'importance des services offerts par le projet PROTEJEM. Cependant, certains phénomènes sociaux tels que les mariages et grossesses précoces, intimement liés à la migration des enfants et jeunes méritent d'être traités pour renforcer les acquis du projet. Le guichet unique de Vélingara livre sa perception sur l'ampleur des mariages d'enfants et ses liens avec la migration des enfants et jeunes :

« Je voudrais bien que le PROTEJEM puisse aller jusqu'aux zones proches de la Gambie, des villages comme Sandaga, Dialakha, sibiru, des zones très proches de la Gambie. Même la langue de communication est l'anglais, c'est une zone où les jeunes sont trop penchés vers la migration, ils travaillent pour aller émigrer. Les pratiques culturelles néfastes telles que le mariage d'enfants sont des pratiques très présentes dans cette zone. C'est une population qui se croit gambienne

Février 2024 – Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Sénégal

mais ce n'est pas le cas, je sais que Save intervient en Gambie mais il faut les intégrer dans leurs projets du Sénégal surtout le projet PROTEJEM » (Guichet unique de Vélingara, Sénégal).

## ❖ **L'amélioration des conditions de travail du personnel de prise en charge et de protection des EJM**

L'analyse qualitative met en lumière des plaintes émanant de certains responsables de guichets uniques et de cliniques mobiles. Ces plaintes concernent l'utilisation de leurs propres fonds pour gérer de nombreux cas d'urgence de prise en charge d'EJM, sans qu'ils ne soient malheureusement pas remboursés par la suite. Cet élément soulève la question de l'amélioration du mécanisme de prise en charge des EJM en cas d'urgence et, par extension, des conditions de travail du personnel.

Février 2024 – Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Sénégal

## Conclusion

Sur la base des différents résultats des incidences générées par le projet, l'évaluation finale a obtenu des preuves qualitatives et quantitatives renforçant l'idée que le projet a contribué à la création d'un environnement protecteur pour les enfants et jeunes migrant(e)s avec des services sociaux adaptés, accessibles et de qualité. Les enfants et jeunes migrant(e)s ont accédé à des services institutionnels et communautaires répondant à leurs besoins de protection et ont bénéficié d'une assistance adaptée. Les EJM interrogés sur les services proposés dans le projet jugent ces « services adaptés à leurs besoins », 96,69% des EJM affirment qu'ils sont satisfaits des services proposés par le projet. Parmi les EJM satisfaits des services du projet, seulement 14,94% sont totalement satisfaits, 28,16% sont un peu satisfaits et la majorité, soit 56,9%, est simplement satisfaite. Presque tous les EJM (93,33%) affirment que le projet a eu un impact positif sur eux parce qu'il leur a offert des services de base de qualité.

### A propos des effets du projet sur les communautés

Dans le but d'apprécier la qualité des relations entre les EJM avec les jeunes des communautés hôtes, plus de 68% des EJM pensent qu'ils ont une bonne relation avec les autres enfants de leur communauté. Par ailleurs, 96,07% des EJM affirment que le projet « *PROTEJEM a réduit énormément la vulnérabilité de la plupart des EJM de leur communauté* ». D'autre part, le projet a contribué à changer les mentalités des communautés au sujet des EJM, car ces derniers étaient perçus avant le projet comme des enfants en conflit avec la loi. On note également dans les communautés, une meilleure compréhension des objectifs communs en matière de protection de l'enfance. La disponibilité des acteurs, surtout celle des bénévoles de la communauté, à continuer de rechercher activement les EJM en détresse est un indice important de leur prise de conscience des besoins et des vulnérabilités des EJM. Si cet engagement est maintenu en période post-intervention, cela pourrait renforcer la durabilité des acquis du projet. En ce qui concerne les incidences de l'approche genre du projet sur les actions menées, 87% des EJM pensent que l'implication des filles et des garçons a influencé positivement les perceptions et les attitudes dans les communautés.

### A propos des bonnes pratiques

Les bonnes pratiques ressorties sont entre autres : (i) le travail collaboratif dans la coordination des actions de prise en charge et de protection des EJM ou en d'autres termes, la synergie d'actions créée entre ces acteurs, (ii) l'approche sécuritaire de la sauvegarde et de l'intérêt supérieur des EJM, (iii) l'articulation de l'intervention autour des équipes mobiles, guichets uniques, centres sûrs et protecteurs et des familles d'accueil, (iv) l'implication de tous les acteurs dans le projet, (v) la prise en charge alimentaire, sanitaire et psychologique : la distribution de vivres, l'accompagnement psychologique et les besoins sanitaires, (vi) les renforcements de capacités des divers acteurs impliqués.

### A propos de la répliquabilité de l'action

Les guichets uniques, les familles d'accueil et les espaces sûrs et protecteurs ressortent comme des mécanismes pertinents existants garantissant une appropriation des actions du projet par les différentes parties prenantes.

**En ce qui concerne la qualité des processus de mise en œuvre du projet** et les approches pour cerner dans quelle mesure ces derniers peuvent contribuer à renforcer les acquis du projet PROTEJEM, plusieurs niveaux d'évaluation ont été considérés : l'évaluation de la qualité de la collaboration entre les acteurs impliqués dans la mise en œuvre, l'évaluation du niveau d'engagement des acteurs et l'évaluation du niveau de participation des différents acteurs au cours des différentes phases du projet. En ce qui concerne l'évaluation de la qualité de la collaboration entre les acteurs impliqués dans la mise en œuvre, il ressort que le projet PROTEJEM a renforcé le travail collaboratif au sein des acteurs de prise en charge et de protection de l'enfance. En ce qui concerne l'évaluation du niveau d'engagement des acteurs, Save the Children et de Terre des hommes, les familles d'accueil ainsi que les espaces sûrs et protecteurs sont les acteurs institutionnels et communautaires les plus engagés. En ce qui concerne l'évaluation du niveau de participation des différents acteurs au cours des différentes phases du projet, les parties prenantes y ont participé parce qu'elles ont compris les besoins et vulnérabilités des EJM et à cause des cadres de concertation mis en place.

### A propos des contraintes dans la mise en œuvre et des effets négatifs induits par le projet

On retient essentiellement : la faible capacité de certains centres d'accueil et la durée jugée un peu longue des séjours des EJM dans ces centres, les retards dans la fourniture de certains services de protection, le manque, parfois, de moyens de transport pour convoyer les EJM identifiés vers les dispositifs de protection du projet, la persistance, dans certaines communautés d'intervention, des mariages et grossesses précoces, fléaux entretenant la migration des EJM.

Février 2024 – Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Sénégal

## A propos de l'analyse de l'environnement de prise en charge et de protection des EJM à la fin des interventions

Une analyse de l'environnement de prise en charge et de protection des EJM à la fin des interventions a été réalisée. Bien que le projet PROTEJEM ait certes contribué à créer une valeur ajoutée et à faire la différence en matière de protection et de prise en charge des EJM, la problématique persiste quant à la prise en charge des enfants et jeunes sur les routes migratoires. En effet, avant la mise en œuvre du projet, l'enquête quantitative a révélé que les besoins en services de protection des EJM étaient essentiellement à l'alimentation (88,40%), à la sécurité (82,32%), aux vêtements (61,88%), à l'hygiène (56,91%), à la prise en charge médicale (53,59%), etc. Seulement 3,31% estiment qu'ils n'avaient pas de besoins en services de protection. D'autres besoins ont été signalés tels que la mobilité. Lorsqu'on évalue l'ampleur de ces besoins à la date de la collecte des données, 52,81% estiment que l'ampleur de ces besoins demeure grand, 14,61% estiment qu'elle demeure élevée, et 19,10% affirment qu'elle demeure moyenne. Ces résultats mettent en évidence l'urgence des besoins en matière de protection, indiquant que des mesures plus durables doivent être envisagées.

## Au sujet des suggestions et recommandations

Cette évaluation s'achève par la formulation de quelques suggestions et recommandations susceptibles d'inspirer la mise en œuvre de prochaines initiatives de prise en charge et de protection des EJM sur les routes migratoires d'Afrique de l'Ouest.

- ❖ L'intégration de programmes d'activités d'insertion socio-professionnelle des enfants et jeunes en mobilité dans le dispositif de prise en charge holistique,
  - ❖ Plaidoyer pour un engagement plus prononcé des Etats de l'Afrique de l'Ouest pour une prise en charge holistique des enfants et jeunes en mobilité,
  - ❖ Mise en œuvre de projets visant à réduire les taux des mariages et grossesses précoces afin de diminuer l'ampleur de la mobilité des EJM dans les localités d'intervention du projet PROTEJEM
  - ❖ Le renouvellement du projet PROTEJEM, un souhait quasi unanimement exprimé par tous les acteurs impliqués
  - ❖ Le renforcement plus intense des cadres d'échanges entre les acteurs impliqués en vue d'une meilleure implication et collaboration dans le développement de la stratégie d'intervention
  - ❖ L'intégration des acteurs pénitentiaires dans les programmes de renforcement des capacités à l'endroit des acteurs de prise en charge et de protection des EJM,
  - ❖ L'amélioration des conditions de travail du personnel de prise en charge et de protection des EJM,
  - ❖ La mise en place des guichets uniques au niveau des frontières et des centres d'accueil dans des zones tampons
- D'autres recommandations sont les suivantes :
- ❖ La poursuite du renforcement des capacités des acteurs et l'élargissement aux acteurs non personnels de SCI et Tdh,
  - ❖ Le renforcement de la collaboration avec les membres de la communauté,
  - ❖ Le renforcement de l'équipement des équipes mobiles et des guichets uniques en matériels de déplacements, de tablettes pour une célérité dans la prise en charge des EJM
  - ❖ La priorisation d'un mode de recrutement d'acteurs institutionnels basé sur le critère d'engagement véritable pour la prise en charge et la protection des EJM.

Février 2024 – Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Sénégal

## Références bibliographiques

Charlotte Boisteau (2013), "Sociologies pratiques" Vol 2 (n° 27), pages 125 à 132. Disponible sur : <https://www.cairn.info/publications-de-Charlotte-Boisteau--105819.htm>

ONU (2018), Afrique : Plus de 6.600 migrants morts sur les routes migratoires depuis 2013 (OIM), disponible sur <https://news.un.org/fr/story/2018/12/1031991>

SCI et Tdh (2023), *Rapport narratif final du projet PROTEJEM*, 68p.

SCI et Tdh (2022), *Rapport trimestriel du projet PROTEJEM*, 8p.

SCI et Tdh (2022), *Analyse rapide du contexte migratoire en Côte d'Ivoire\_Pour adapter et flexibiliser l'intervention aux besoins des enfants et jeunes migrants*, 22p.

SCI et Tdh (2021), *Analyse rapide du contexte migratoire en Guinée\_Pour adapter et flexibiliser l'intervention aux besoins des enfants et jeunes migrants*, 21p.

SCI et Tdh (2021), *Analyse rapide du contexte migratoire au Sénégal\_Pour adapter et flexibiliser l'intervention aux besoins des enfants et jeunes migrants*, 19p.

SCI et Tdh (2021), *Conducting rapid analyses of the migration context\_To adapt and make the intervention more flexible to the needs of the childrens and young migrants*, 21p.

SCI et Tdh (2020), *Résumé Exécutif sur de l'Etude régionale sur les profils des enfants et jeunes migrants*, Sous la coordination du Bureau Africain d'Etudes sur les Droits de l'Enfant, sur financement de l'UE, 24p.

SCI et Tdh (2023), *Rapport d'apprentissage et de Capitalisation du projet PROTEJEM, Ce que l'expérience du projet PROTEJEM nous enseigne sur la façon de concevoir et conduire un projet pour des enfants et jeunes en mobilité*, 23p. Sous la coordination de Robin NAEL et Marina LAABI, Consultants.

SCI et Tdh (2021), *Cartographie des acteurs et services de protection des enfants en Côte d'Ivoire*, sous la coordination du Bureau Africain d'Etudes sur les Droits de l'Homme\_BADE Sarl, 85p.

SCI et Tdh (2021), *Mapping of child protection actors and services in The Gambia*, produced by Bureau Africain d'Etudes sur les Droits de l'Homme\_BADE Sarl, 35p.

SCI et Tdh (2021), *Cartographie des acteurs et services de protection des enfants en Guinée*, sous la coordination du Bureau Africain d'Etudes sur les Droits de l'Homme\_BADE Sarl, 58p.

SCI et Tdh, (2023), *Indicators Performance Tracker Table – Global*

Février 2024 – Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Sénégal

## Annexe I : Sources d'informations

A la date de la soumission et validation de ce rapport final, les documents ci-dessous ont été examinés :

- le Cadre stratégique pour de la mise du projet
- le Modèle logique du programme de Save the Children et Terre des hommes ;
- le plan de mise en œuvre, le modèle logique, le cadre de mesure du rendement,
- les rapports narratifs et les plans de travail du projet ;
- les rapports narratifs trimestriels, intermédiaires et complémentaires
- les études réalisées,
- l'outil de suivi des indicateurs (PMTR),
- le plan MEAL

A la date de la soumission et validation de ce rapport final, les parties prenantes suivantes du projet ont été consultées :

- Save the Children représentée par M. Kouassi Marcel et Madame Aissatou Jassi,
- Les chargés de projet de SCI au niveau des pays d'intervention.
- Les points focaux des localités d'intervention
- Les consultants ALG,
- Les agents de collecte de données.

Février 2024 – Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Sénégal

## Annexe II : Énoncé des travaux, termes de référence et/ou protocole d'étude

La présente évaluation s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du projet "PROTEJEM" sous la définition de Projet de protection des enfants et des jeunes en mobilité sur les routes migratoires de l'Afrique de l'Ouest. Grâce au financement de l'Union Européenne, le projet a été mis en œuvre par Save the Children et terre des Hommes dans quatre pays suivants : Côte d'Ivoire (Abidjan, Bouaké, Ferkessédougou et Korhogo), Gambie (Soma et Farafenni), Guinée (Conakry, Labé, Mamou, Pita et Koundara) et Sénégal (Dakar, Kaolack, Kolda et Tambacounda).

### *Les approches d'évaluation utilisées :*

- l'approche évaluative basée sur l'Évaluation d'Impact Basée sur la Théorie (EIBT) : l'évaluation d'impact basée sur la théorie est l'approche utilisée car elle cartographie la chaîne causale des moyens aux résultats et à l'impact et vérifie les hypothèses sous-jacentes. Elle consiste à examiner les hypothèses qui sous-tendent la chaîne causale qui va des intrants aux résultats et à l'impact.
- l'approche de méthodes mixtes, l'approche collaborative,
- l'approche axée sur le genre et l'âge.

### *Les phases de l'évaluation*

Le protocole de l'évaluation est structuré autour des phases suivantes :

ALG a exécuté la mission d'évaluation en suivant les quatre phases successives opérationnelles suivantes :

- la phase préparatoire de la mission
- la phase note intermédiaire de cadrage
- la phase d'exécution de la mission sur le terrain et
- la phase d'élaboration du rapport final, de sa validation (à travers un atelier ou un webinaire selon les modalités qui seront définies).

#### *La phase préparatoire de la mission*

Elle comporte la réunion de lancement, la revue documentaire et la réalisation des entretiens préliminaires avec Save the Children, les coordinateurs nationaux de projet dans les pays d'intervention du projet et d'autres partenaires clés impliqués.

#### *La phase intermédiaire de cadrage de la mission*

Une fois que les instruments de collecte de données validés et les groupes cibles à interviewer répertoriés, ALG a consigné tout dans une note de cadrage qui contient les éléments suivants :

- le contexte, les objectifs et la logique d'intervention du projet (objectifs, contenu, intervenants, mode opératoire, etc.).
- les objectifs et la portée de l'évaluation (critères et questions clés de l'évaluation).
- l'approche méthodologique (étapes et principaux outils qui seront mobilisés).
- l'organisation de l'évaluation.
- le plan de travail qui guidera la mise en œuvre de l'évaluation.
- La matrice d'évaluation : contenue dans le rapport de démarrage, elle a été développée autour des questions clés de l'évaluation.

#### *La phase d'exécution de la mission sur le terrain*

Durant, la phase d'exécution de la mission sur le terrain, la collecte des données, des informations et les visites de terrain ont été programmées en fonction d'un calendrier arrêté de commun accord avec SCI, une fois les calendriers d'activités et les divers éléments de collecte de données établis et approuvés.

Février 2024 – Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Sénégal

## *La phase de traitement des données et de rédaction du rapport final de l'évaluation*

Les données qualitatives. Pour saisir les détails du contenu des entretiens et les recommandations fournies par les KII (Key informant interview) et FGD (Focus group discussion), ALG utilisera l'approche matricielle (manuelle) à la fois pour la saisie et l'analyse des données qualitatives collectées. Cette approche garantit que tous les membres de l'équipe enregistrent les informations de manière cohérente et de façon à répondre directement aux questions clés de la recherche.

Dans le protocole de démarrage de l'étude, il est prévu que les données quantitatives soient collectées et utilisées pour analyser la perception des activités par les bénéficiaires et l'acceptation sociale du projet. Il fut prévu que ces données quantitatives soient présentées à l'aide de tableaux statistiques transformés en graphiques pour décrire leurs principales caractéristiques et faire des inférences étayant les résultats fournis par les données qualitatives.

Février 2024 – Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Sénégal

## Annexe III : Instruments de collecte de données

### Annexe III.1. : Questionnaire individuel confidentiel adressé aux enfants et jeunes migrants (EJM) des quatre pays de l'intervention

Les renseignements contenus dans ce questionnaire sont confidentiels. Ils sont couverts par le secret statistique et ne peuvent être publiés que sous forme anonyme.

IDENTIFICATION	
Q01. Pays : 1-Sénégal 2- Gambie 3 Côte d'Ivoire 4 - Guinée _____	<input type="checkbox"/>
Q02. Région _____	<input type="checkbox"/>
Q03. Préciser la ville / Localité Q 03.1. Si SENEGAL, précisez : 1. Dakar, 2. Kaolack, 3. Kolda, 4. Tambacounda, 5. Autre Q 03.2. Si Gambie, précisez : 1. Soma, 2. Farafenni, 3. Autre Q 03.3. Si Côte d'Ivoire, précisez : 1. Abidjan, 2. Bouaké, 3. Ferkessédougou, 3. Korhogo, 4. Autre. Q03.4. Si Guinée, précisez : 1. Conakry, 2. Labé, 3. Mamou, 4. Pita, 5. Koundara, 6. Autres	<input type="checkbox"/>
Q04 ; Q05 ; Q06. Date de l'enquête _____	J <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> A <u>2023</u>
Q007. Nom et code de l'enquêteur (enquêteur) _____	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

#### Section 1 : Pertinence de l'action

N°	LIBELLÉ	MODALITES/CODES	SAUT A
Q101	A votre avis, PROTEJEM est-il vraiment opportun pour répondre à vos besoins de protection sur les routes migratoires ?	1. Oui. .... 1 2. Non ..... 2	Si non, passer à Q103
Q102	Expliquez		
Q103	A votre avis, PROTEJEM est-il approprié pour l'amélioration de la qualité de la protection des EJM de votre communauté ?	1. Oui. .... 1 2. Non ..... 2	
Q104	Expliquez		

#### Section 2 : Responsabilité et participation des enfants

N°	LIBELLÉ	MODALITES/CODES	SAUT A
Q 201	Selon vous, les EJM ont-ils été associés lors de l'analyse de leurs besoins, droits en matière de	Oui..... 1 Non..... 2 Ne Sait Pas. .... 3	Si non, Saut à Q 203

Février 2024 – Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Sénégal

N°	LIBELLÉ	MODALITES/CODES	SAUT A
	protection au début du PROTEJEM ?	Autres (à préciser) ..... 4	
Q202	Si oui, comment ?		
Q203	Si non, pourquoi ?		
Q204	A votre avis, les besoins, les droits et les désirs des EJM ont-ils été pris en compte ou considérés durant toute la réalisation du projet ?	Oui.....1 Non.....2 Ne Sait Pas. ....3 Autres (à préciser) ..... 4	Si non, Saut à Q 206
Q205	Si oui, comment ?		
Q206	Si non, pourquoi ?		

### Section 3 : Cohérence de l'action

N°	LIBELLÉ	MODALITES/CODES	SAUT A
Q301	Connaissez-vous un ou d'autres projets menés par Save the Children en vue de la protection des EJM dans votre communauté / pays ?	Oui.....1 Non..... 2 Ne Sait Pas. ....3 Autres (à préciser) ..... 4	
Q302	Les actions menées par <b>Save the Children et Terre des Hommes</b> pour assurer une protection de qualité aux EJM grâce au PROTEJEM sont-elles en lien avec celles déployées dans d'autres interventions de <b>Save the Children</b> dans le pays/ la communauté ?	Oui.....1 Non..... 2 Ne Sait Pas. ....3 Autres (à préciser) ..... 4	
Q303	Les actions menées par Save the Children et Terre des Hommes grâce au PROTEJEM en vue d'assurer une protection de qualité aux EJM sont-elles complémentaires avec celles déployées dans <b>le gouvernement</b> dans le pays/ la communauté ?	Oui.....1 Non..... 2 Ne Sait Pas. ....3 Autres (à préciser) ..... 4	
Q304	Les actions menées par Save the Children et Terre des Hommes grâce au PROTEJEM en vue d'assurer une protection de qualité aux EJM <b>sont-elles complémentaires avec celles déployées dans d'autres ONGs dans le pays / la communauté ?</b>	Oui..... 1 Non..... 2 Ne Sait Pas. ....3 Autres (à préciser) ..... 4	

### Section 4 : Equité, genre, égalité et inclusion

Février 2024 – Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Sénégal

N°	LIBELLÉ	MODALITES/CODES	SAUT A
Q401	Selon vous, le projet PROTEJEM a-t-il impliqué à la fois les EJM garçons et les filles ?	Oui..... 1 Non..... 2 Ne Sait Pas.....3 Autres (à préciser) ..... 4	Si non, Saut à Q403
Q402	Si oui, cette implication des filles et des garçons à la fois a-t-elle influencé positivement les perceptions et les attitudes de votre communauté en ce qui concerne l'équité et les inégalités de genre ?	Oui..... 1 Non..... 2 Ne Sait Pas.....3 Autres (à préciser) ..... 4	
Q403	Selon vous, le projet PROTEJEM a-t-il impliqué les EJM marginalisés de votre communauté ?	Oui..... 1 Non..... 2 Ne Sait Pas.....3 Autres (à préciser) ..... 4	Si non, Saut à Q405
Q404	Si oui expliquez comment		
Q405	Selon vous, le projet PROTEJEM a-t-il impliqué les EJM handicapés de tous genres au sein de votre communauté ?	Oui..... 1 Non..... 2 Ne Sait Pas.....3 Autres (à préciser) ..... 4	Si non, Saut à Q407
Q406	Si oui expliquez comment		
Q407	Selon vous, le projet PROTEJEM a-t-il impliqué les EJM sans considération de leur origine sociale ou religieuse ?	Oui..... 1 Non..... 2 Ne Sait Pas.....3 Autres (à préciser) ..... 4	Si non, Saut à Section 5
Q508	Si oui, expliquez comment		

## Section 5 : Programmation sécuritaire de l'action

N°	LIBELLÉ	MODALITES/CODES	SAUT A
Q501	A votre avis, les EJM ont-ils été consultés sur la manière d'assurer leur sécurité avant le démarrage du projet et durant sa mise en œuvre ?	Oui ..... 1 Non ..... 2 Ne Sait Pas ..... 3 Autres (à préciser) ..... 4	
Q502	Vous sentez-vous mieux en sécurité grâce au PROTEJEM ?	Oui ..... 1 Non ..... 2 Ne Sait Pas ..... 3 Autres (à préciser) ..... 4	Si non, Saut à Q504
Q503	Si oui, selon quelle échelle parmi celles-ci ?	Je me sens <u>totale</u> ment en sécurité..... 1 Je me sens <u>un peu</u> en sécurité..... 2 Je ne me sens <u>pas du tout</u> senti en sécurité..... 3 Autres (précisez) ..... 4	
Q504	Si non, pour quelles raisons ne vous êtes-vous pas senti (e) en sécurité ?	J'étais exposé (e) à des risques de grande ampleur ..... 1 J'étais exposé (e) à des risques d'ampleur moyenne..... 2	

Février 2024 – Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Sénégal

N°	LIBELLÉ	MODALITES/CODES	SAUT A
		J'étais exposé (e) à des risques de petite ampleur ..... 3 Autres (à préciser).....4	
Q505	Que suggérez-vous pour réduire davantage les risques d'insécurité des EJM sur les routes migratoires dans votre communauté/pays ?		

## Section 6 : Niveau d'atteinte des résultats de l'action

N°	LIBELLÉ	MODALITES/CODES	SAUT A
Q601	En tant que bénéficiaire direct du PROTEJEM, comment trouvez-vous les services qui vous ont été offerts par le projet PROTEJEM ?	Services adaptés à mes besoins..... 1 Services acceptables. .... 2 Services non adaptés à mes besoins ..... 3 Services non acceptables. .... 4 Autres. .... 5	
Q602	Si non, expliquez		
Q603	En tant que bénéficiaire direct du PROTEJEM, comment trouvez-vous les services qui vous ont été offerts par le projet ?	Services adaptés à mes besoins..... 1 Services acceptables... ..... 2 Services non adaptés à mes besoins..... 3 Services non acceptables... ..... 4 Autres... ..... 5	
Q604	25.En tant qu'EJM bénéficiaire du PROTEJEM, quels sont les types de besoins que vous avez avant le projet ?  Plusieurs choix possible	1. Besoins alimentaires..... 1 2. Besoins de sécurité ..... 2 3. Besoins de vestimentaires..... 3 4. Besoins en prise en charge hygiénique ..... 4 5. Besoins en prise de retour ..... 5 6. Besoins en prise en charge médicale ..... 6 7. Besoins en prise en charge socio-psychologique..... 7 8. Aucun..... 8 9. Autres..... 9	
Q605	Exprimer l'ampleur de ces besoins actuellement	1. Besoins de grande ampleur..... 1 2. Besoins d'ampleur très faible..... 2 3. Besoins d'ampleur moyenne ..... 3 4. Besoins d'ampleur élevée ..... 4 5. Besoins d'ampleur très élevée..... 5	
Q606	En tant qu'EJM bénéficiaire du PROTEJEM, quels sont besoins en services de protection avant le projet ?	1. Besoins alimentaires..... 1 2. Besoins de sécurité ..... 2 3. Besoins de vestimentaires..... 3 4. Besoins en prise en charge hygiénique ..... 4 5. Besoins en prise de retour ..... 5	

N°	LIBELLÉ	MODALITES/CODES	SAUT A
		6. Besoins en prise en charge médicale ..... 6 7. Besoins en prise en charge socio-psychologique..... 7 8. Aucun..... 8 9. Autres..... 9	
Q607	Exprimer l'ampleur de ces besoins actuellement	6. Besoins de grande ampleur..... 1 7. Besoins d'ampleur très faible..... 2 8. Besoins d'ampleur moyenne ..... 3 9. Besoins d'ampleur élevée ..... 4 10. Besoins d'ampleur très élevée..... 5	
Q608	En tant qu'EJM bénéficiaire direct du PROTEJEM, êtes-vous personnellement satisfait (e) des services qui vous ont été offerts durant tout le projet PROTEJEM ?	Oui..... 1 Non..... 2	Si non, passer à Q 607
Q 609	Si oui, précisez votre degré de satisfaction	Totalement satisfait ..... 1 Satisfait..... 2 Un peu satisfait..... 3 Pas du tout satisfait..... 4 No satisfait ni insatisfait..... 5 Sans réponses ..... 6	
Q 610	Si non, expliquez svp		
Q 611	Le projet PROTEJEM a-t-il selon vous, atteint ses objectifs ?	Oui..... 1 Non..... 2	Si non, Saut à Q613
Q612	Si oui, lesquels sont atteints selon vous ? (Plusieurs choix sont possibles)	Créer un environnement protecteur pour les EJM ..... 1 Offrir des services de protections de qualité aux EJM ..... 2 Renforcer les capacités et la coordination (et articulation) des acteurs institutionnels et communautaires..... 3	
Q613	Si non, expliquez		
Q614	Comment pouvez-vous qualifier vos rapports avec les enfants des communautés hôtes ?	Excellents ..... 1 Bons ..... 2 Plus ou moins bons..... 3 Mauvais..... 4 Très mauvais..... 5 Autres..... 6	Si mauvais rapports, allez à Q615 Si bons rapports, passez à Section 7
Q615	Si vos rapports sont mauvais, expliquez pourquoi ?		

## Section 7 : Effets de l'intervention

N°	LIBELLÉ	MODALITES/CODES	SAUT A
Q701	Quels types d'effets PROTEJEM a-t-il particulièrement exercé sur vous ?	En tant qu'EJM, ce projet m'a offert des services de base de qualité. .... 1 En tant qu'EJM, ce projet n'a exercé aucun effet positif sur l'amélioration de ma vulnérabilité. .... 2 En tant qu'EJM, ce projet a exercé un effet négatif sur ma vie. .... 3 Autres (à préciser)..... 4	
Q702	D'après vos observations, s'il vous est demandé d'évaluer l'influence du projet PROTEJEM sur les EJM de votre localité, que diriez-vous ?	Ce projet a réduit énormément la vulnérabilité de la plupart des EJM de notre communauté..... 1 Ce projet n'a pas pu améliorer la vulnérabilité des EJM de ma localité ..... 2 Ce projet a exercé un effet négatif sur la vie des EJM de ma localité... ..... 3 Autres (à préciser)..... 4	
Q703	Qu'est-ce qui a été la principale réussite du PROTEJEM selon vous ?	Accès des EJM aux services de base de qualité sur les routes migratoires..... 1 EJM bénéficiant d'un espace protecteur 2 Les capacités et la coordination (et articulation) des acteurs institutionnels et communautaires sont renforcés ..... 3 Changement des mentalités de la plupart des membres de ma communauté par rapport à l'inclusion, au genre et à l'équité envers les EJM..... 4 Changement des mentalités de la plupart des membres de ma communauté par rapport à l'exclusion et la marginalisation des EJM. 5 Autres (à préciser)..... 6	
Q704	Qu'est-ce qui a été le principal échec du PROTEJEM selon vous ?	Non accès des EJM aux services de base de qualité sur les routes migratoires..... 1 EJM ne bénéficiant pas d'un espace très protecteur ..... 2 Capacités et la coordination (et articulation) des acteurs institutionnels et communautaires non renforcées.....3 Réfraction continue de la plupart des membres de ma communauté par rapport à l'inclusion, au genre et à l'équité envers les EJM. ....4 Réfraction continue de la plupart des membres de ma communauté par rapport à l'exclusion et la marginalisation des EJM. .... 5 Autres (à préciser).....6	

## Section 8 : Réplicabilité de l'action



Février 2024 – Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Sénégal

N°	LIBELLÉ	MODALITES/CODES	SAUT A
Q904	Quel est votre niveau d'études ?	N'a jamais fréquenté..... 1 Primaire ..... 2 Secondaire... .. 3 Universitaire... .. 4 Autres. .... 5	
Q905	Quelle religion pratiquez-vous ?	Aucune... .. 0 Traditionnelle (Animisme, Vaudou) ..... 1 Musulmane... .. 2 Catholique..... 3 Protestant/méthodiste/Baptiste... 4 Autres Chrétiens ..... 5 Autres religions ..... 6 (A préciser)..... 7	
Q906	Quel est votre statut matrimonial actuel ?	Célibataire..... 1 Marié/e (monogame) ..... 2 Marié/e sans enfant..... 3 Marié avec enfant. .... 4 Autres. .... 5	
Q907	Quelle est votre nationalité ?	Sénégalaise..... 1 Gambienne..... 2 Ivoirienne..... 3 Guinéenne..... 4 Autres (à préciser) ..... 5	
Q908	De quel type d'union êtes-vous issus ?	Union polygamique ..... 1 Union monogame. .... 2 Autres. .... 3	
Q909	Quelle est votre origine sociale ? (ou de quel type de famille êtes-vous sorti ?)	Famille riche..... 1 Famille modeste..... 2 Famille pauvre. .... 3 Autres. .... 4	
Q910	Votre père est-il encore en vie ?	Oui..... 1 Non..... 2 Ne l'ai jamais connu..... 3 Ne sait pas..... 4	
Q911	Votre mère est-elle en vie ?	Oui..... 1 Non..... 2 Ne l'ai jamais connue. .... 3 Ne sait pas..... 4	
Q912	Depuis combien de temps vivez-vous dans cette localité ?	□□ ans Moins d'un an écrire 00	
Q913	Auprès de qui vivez-vous actuellement ?	1. EJM vivant seule ..... 1 2. Dans une famille d'accueil... 2 3. Tuteur/Tutrice..... 3 4. Centre d'espoir ..... 4 5. Père seul ..... 5 6. Frère/ Sœur..... 6 7. Copain/partenaire..... 7 8. Centre espoir, cadre protecteur..... 8 9. Autres (à préciser) ..... 9	Si 1 (EJM vivant dans une famille d'accueil), aller à Q 914

Février 2024 – Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Sénégal

N°	LIBELLÉ	MODALITES/CODES	SAUT A
Q914	Si l'EJM vit au sein d'une famille d'accueil, quelle est l'activité principale de cette personne ?	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Pas d'activité / Ménagère.....1</li> <li>2. Activités agro-pastorales.....2</li> <li>3. Commerçant(e) grossiste.....3</li> <li>4. Commerçant(e) détaillant(e)/petit commerce .....4</li> <li>5. Artisan(e)..... 5</li> <li>6. Domestique/ Bonne ..... 6</li> <li>7. Elève/étudiant(e)/Apprenti (e)...7</li> <li>8. Salarié (e) du Secteur Public/Fonctionnaire .....8</li> <li>9. Salarié (e) du Secteur Privé...9</li> <li>10. Profession libérale ..... 10</li> <li>11. Chômeur/Sans emploi ..... 11</li> <li>12. Retraité(e)/Non actif.....12</li> <li>13. Militaire/Gendarme/Forces de l'Ordre.....13</li> <li>14. Prestations de services à domicile (jardinier, lessive, etc.)..... 14</li> <li>15. Autre (A préciser)..... 15</li> </ol>	
Q915	Si l'EJM vit au sein d'une famille d'accueil, bénéficiez-vous d'un environnement protecteur au sein de la famille d'accueil ?	<p>Oui..... 1</p> <p>Non..... 2</p>	
Q916	Si non, expliquez		



Février 2024 – Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Sénégal

## Thématique 5 : Niveau d'atteinte des résultats et efficacité de l'intervention

- 1) Quel est votre point de vue sur l'efficacité d'un projet ?
- 2) Quel est votre point de vue sur l'efficacité du PROTEJEM ?
- 3) Veuillez expliquer en quoi chacun des facteurs évoqués justifie ou non l'efficacité.
- 4) Quelle est votre perception sur le niveau d'atteinte des résultats du projet ?  
Poser les questions de relance suivantes :
  - 4.1. Creuser pour savoir combien d'activités ont-ils prévues pendant la mise en œuvre du projet ?
  - 4.2. Creuser pour comprendre si toutes les activités prévues durant les phases du projet ont-elles été ou non réalisées ?
  - 4.3. Creuser pour comprendre quel est le pourcentage d'achèvement de ces activités
  - 4.4. Creuser pour savoir quelles sont les activités qui n'ont pas été réalisées selon le chronogramme prévu et pourquoi ?
- 5) Quelle est votre perception sur le niveau d'accès des enfants et jeunes migrants à des services de base de qualité ?
- 6) Quelle est votre perception sur l'adaptation des services de protection aux besoins des EJM ?
- 7) Quelle est votre perception sur le niveau de satisfaction des enfants et jeunes migrants et des membres des communautés ?
- 8) Globalement, comment percevez-vous aujourd'hui l'environnement de protection des enfants et jeunes migrants dans les communautés d'intervention ?
- 9) Quelle est votre perception sur le renforcement des capacités des acteurs institutionnels et communautaires durant le projet ? (Le choix de les former est-il pertinent selon vous ? Pourquoi ?)
- 10) A votre avis, en quoi le renforcement des capacités des acteurs institutionnels et communautaires a contribué ou non à l'atteinte des résultats du projet ? Expliquez.

## Thématique 6 : Qualité des processus et approches de mise en œuvre du projet ?

- 1) Quel est votre point de vue sur les processus et approches de mise en œuvre d'un projet ?
  - 2) Quelles sont les parties prenantes impliquées dans le PROTEJEM et quel a été leur niveau d'implication ?
  - 3) Quels ont été les rôles et responsabilités des acteurs institutionnels et communautaires dans l'approche stratégique de Save The Children ?
  - 4) Dans quelle mesure les parties prenantes ont contribué ou non à la réalisation des objectifs du (Protejem) ?
  - 5) Pour chacune des parties prenantes ci-dessous, décrivez brièvement leur engagement et notez-les entre 1 et 5 comme suit :
    1. Engagement très faible
    2. Engagement faible
    3. Engagement moyen
    4. Engagement accru ou moins total
    5. Engagement total
- Personnel de  
Save The Children et de Terre des Hommes
- Acteurs institutionnels
  - Communautés locales
  - Leaders communautaires/ Leaders religieux
  - Familles d'accueil
  - Centres d'accueil et espaces protecteurs
- 6) Quelles sont vos impressions sur la synergie d'actions entre Protejem et d'autres projets de Save The Children ?
  - 7) Comment les différents acteurs institutionnels et communautaires ont collaboré durant le projet ?
  - 8) Quels sont les cadres d'échanges mis en place pour faciliter la collaboration entre ces acteurs pour la gestion de projet ?
  - 9) Quelle est votre perception sur le fonctionnement de ces cadres d'échanges ?
  - 10) Ces cadres d'échanges ont-ils été réguliers ? En d'autres termes, à quelle fréquence se réunissent-ils ?
  - 11) Durant le suivi des activités du projet, dans quelle mesure les processus ont-ils été participatifs ?
  - 12) Quels mécanismes de suivi ont été utilisés et dans quelle mesure ceux-ci intègrent-ils la participation des bénéficiaires et des parties prenantes ?
  - 13) Quels canaux de communication sont utilisés dans le projet ?
  - 14) Dans quelle mesure ces canaux de communication ont été efficaces pour la mise en œuvre des actions du projet ?
  - 15) Quelles sont vos suggestions pour un meilleur suivi du projet dans le prochain programme ?

Février 2024 – Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Sénégal

## **Thématique 7 : Effet de l'intervention du projet**

- 1) Quelle est votre perception de l'effet d'un projet ?
- 2) A votre avis, quels sont les effets de l'intervention sur les enfants et jeunes migrants bénéficiaires ?
- 3) A votre avis, quels sont les effets de l'intervention sur la communauté locale ?
- 4) En comparant les mentalités, les comportements et les attitudes des membres des communautés locales à l'égard de la prise en charge des EJM par rapport au démarrage du projet, quels constats faites-vous ?

## **Thématique 8 : Durabilité et répliquabilité de l'action menée**

- 1) Quelle est votre perception sur la durabilité et la répliquabilité d'un projet ?
- 2) Quelles sont les résultats du PROTEJEM qui peuvent contribuer à sa durabilité ?
- 3) Quels sont les bonnes pratiques que vous avez notées lors de la mise en œuvre du PROTEJEM ?
- 4) Quelles sont les actions du PROTEJEM qui selon vous, peuvent être mises à échelle dans d'autres régions du pays ou dans d'autres pays ?
- 5) Quelles sont vos suggestions ou recommandations pour un meilleur engagement de toutes les parties et parties prenantes pour les programmes futurs en lien avec la protection des EJM ?

Février 2024 – Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Sénégal

## Annexe III.3. : Canevas d'entretien de groupe adressé aux enfants et jeunes migrants (EJM) des quatre pays de l'intervention (EJM garçons et filles et enfants de la communauté hôte)

### Présentation du contexte de l'activité

Bonjour, mon nom est..... Je suis enquêteur pour le compte de la firme Africa Label Group (ALG), mandatée par Save the Children et Terre des Hommes. Nous venons auprès de vous pour mener une discussion dans le cadre de l'évaluation finale du projet PROTEJEM.

Cette étude vise à évaluer l'atteinte ou non de l'objectif du projet consistant à : « Contribuer à la création d'un environnement protecteur pour les enfants et jeunes migrant(e)s avec des services sociaux adaptés, accessibles et de qualité ». Vous avez été identifiés comme des bénéficiaires directs du projet et nous souhaitons beaucoup apprendre de vous.

Nous tenons à préciser que nous respectons les règles de l'anonymat. Aucune information ne sera transmise à un tiers, encore moins votre identité ou votre adresse.

Pour démarrer cette discussion, nous souhaitons recueillir votre consentement ainsi que votre accord pour enregistrer cet entretien. Cela nous aidera pour une transcription fidèle de vos réponses, le traitement et l'analyse des données.

Avez-vous des questions à poser ?	Oui	Non
Consentez-vous à participer à cette discussion ?	Oui	Non
Souhaitez-vous qu'on enregistre ?	Oui	Non

Démarrer la discussion

- *Présentation de chacun des jeunes participant au FG*

Consignes à l'interviewer :

- Effectif des EJM participant au FG : 8 garçons au moins et 15 au plus pour le FG avec les garçons, 8 filles au moins à 15 filles au plus pour le FG avec les filles et 8 filles et garçons au moins à 15 au plus pour le FG mixte avec les EJM et les enfants des communautés hôtes.
- Les 3 FG et EIA seront réalisés dans des localités d'intervention différentes dans le pays.

### Section 1 : Pertinence de l'action

- 5) Que retenez-vous du projet PROJETEM ?
- 6) En tant que bénéficiaire direct des actions du PROTEJEM, comment avez-vous accueilli le projet ?
- 7) Comment les membres de votre communauté locale ont-ils accueilli le PROTEJEM ?
- 8) A votre avis, PROTEJEM a-t-il été opportun pour répondre à vos besoins de protection en tant qu'enfant et jeune migrant ? Comment ? Expliquez.

### Section 2 : Responsabilité et participation des enfants

1. Quelle perception avez-vous de la mise en œuvre du projet PROJETEM ?
2. En tant qu'EJM bénéficiaire du PROTEJEM, comment avez-vous été associé à l'analyse de vos besoins, droits en matière de protection au début du projet ?
3. En tant qu'EJM bénéficiaire du PROTEJEM, comment vos besoins, vos droits et vos désirs ont-ils été pris en compte durant toute la réalisation du projet ?
4. Quelle perception avez-vous de la mobilisation/enthousiaste des EJM du PROJETEM durant le projet ?
5. A votre avis, qu'est-ce qui devrait être fait de manière identique ou différemment si on devait implémenter à nouveau le projet PROJETEM dans les mêmes zones d'interventions ? Expliquez...

### Section 3 : Cohérence de l'action

- 1) Connaissez-vous un ou d'autres projets menés par Save the Children en vue de la protection des EJM dans votre communauté / pays ?
- 2) Que pensez-vous de la cohérence du PROTEJEM avec d'autres initiatives menées par l'État ou les ministères techniques étatiques en vue de la création d'un environnement protecteur pour les enfants et jeunes migrant(e)s ? (Sont-elles complémentaires avec celles déployées dans **le gouvernement** dans le pays/ la communauté ?)

Février 2024 – Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Sénégal

- 3) Les actions menées par **Save the Children et Terre des Hommes** grâce au PROTEJEM sont-elles en lien avec celles déployées dans d'autres interventions de **Save the Children** dans le pays/ la communauté ?
- 4) Les actions menées par Save the Children et Terre des Hommes grâce au PROTEJEM en vue d'assurer une protection de qualité aux EJM **sont-elles complémentaires avec celles déployées dans d'autres ONGs dans le pays / la communauté ?**

## Section 4 : Equité, genre, égalité et inclusion

- 6- Quel est votre point de vue sur les aspects d'équité, d'égalité et d'inclusion ?
- 7- Ces aspects ont-ils été pris en compte dans la mise en œuvre du PROJETEM selon vous ? Expliquez
- 8- Parlez-nous de la manière dont vous avez bénéficié des mesures d'équité, d'égalité et d'inclusion dans la mise en œuvre du PROJETEM ?
- 9- *Comment le projet PROTEJEM a-t-il impliqué à la fois les EJM garçons et les filles ?*
- 10- *Comment les droits des EJM victimes de handicap ont-ils été respectés dans la mise en œuvre du PROJETEM selon vous ?*
- 11- *Comment les droits des EJM victimes de discrimination liée au genre ont-ils été respectés dans la mise en œuvre du PROJETEM selon vous ? (Le projet a-t-il impliqué les EJM sans considération de leur origine sociale ou religieuse ?)*

## Section 5 : Programmation sécuritaire de l'action

- 5- Le principe « no harm » vous dit-il quelque chose ? Expliquez...
- 6- Ce principe a-t-il été perçu dans la mise en œuvre de ce projet ? Si oui expliquez, si non expliquer ?
- 7- *Quelle est votre perception sur les mesures adoptées par le projet pour garantir votre sécurité en tant qu'enfants et jeunes migrants ? Expliquez*
- 8- Comment décririez-vous les mesures d'atténuation des risques dans ce projet ? expliquez
- 9- Que suggérez-vous pour réduire davantage les risques d'insécurité des EJM sur les routes migratoires dans votre communauté/pays ?

## Section 6 : Qualité des processus de mises en œuvre, et niveau d'atteinte des résultats du projet

- 11) *Quel est votre point de vue sur l'efficacité du PROTEJEM ?*
- 12) *Quelle appréciation faites-vous au sujet du mécanisme de suivi du projet ?*  
*Creuser pour savoir :*
  - a) Comment ce système de suivi intègre ou non la participation des bénéficiaires et des parties prenantes ?
  - b) Quelle est votre appréciation sur la fréquence des activités de suivi durant le projet ?
  - c) Quelle appréciation faites-vous au sujet de la collaboration entre les parties prenantes ?
- 13) *Dans quelle mesure les parties prenantes ont contribué ou non à la réalisation des objectifs du (Protejem) ?*

*Pour chacune des parties prenantes ci-dessous, décrivez brièvement leur engagement et notez-les entre 1 et 5 comme suit :*

1. Engagement très faible 2. Engagement faible 3. Engagement moyen 4. Engagement accru ou moins total 5. Engagement total
- *Personnel de Save The Children et de Terre des Hommes*
  - *Acteurs institutionnels*
  - *Communautés locales*
  - *Leaders communautaires/ Leaders religieux*
  - *Familles d'accueil*
  - *Centres d'accueil et espaces protecteurs*
- 14) Quels canaux de communication sont utilisés dans le projet ?
- 15) Dans quelle mesure ces canaux de communication ont été efficaces pour la mise en œuvre des actions du projet ?
- 16) Quelles sont vos suggestions pour un meilleur suivi du projet dans le prochain programme ?

Février 2024 – Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Sénégal

- 17) Quelle est votre perception sur le niveau d'accès des enfants et jeunes migrants à des services de base de qualité ?
- 18) Quelle est votre perception sur l'adaptation des services de protection aux besoins des EJM ?
- 19) *Le projet PROTEJEM a-t-il selon vous, atteint ses objectifs ?*  
Creuser en prenant objectif par objectif, pour savoir quels sont les objectifs qui obtiennent le plus de score et cerner la tendance de la majorité :
  - *Créer un environnement protecteur pour les EJM*
  - *Offrir des services de protections de qualité aux EJM*
  - *Renforcer les capacités et la coordination (et articulation) des acteurs institutionnels et communautaires.*

## Section 7 : Effets de l'intervention

- 5) Quelle est votre perception de l'effet d'un projet ?
- 6) En tant qu'EJM bénéficiaire du PROTEJEM, quels sont les types de besoins que vous avez avant le projet ? (Besoins alimentaires, Besoins de sécurité, Besoins de vestimentaires, Besoins en prise en charge hygiénique, Besoins en prise de retour, Besoins en prise en charge médicale, Besoins en prise en charge socio-psychologique, Aucun)
- 7) En tant qu'EJM bénéficiaires du PROTEJEM, quelle était l'ampleur de vos besoins en services de protection **avant le projet** ? (Besoins de grande ampleur ? Besoins d'ampleur très faible ? Besoins d'ampleur moyenne ? Besoins d'ampleur élevée ? Besoins d'ampleur très élevée ? Etc...)
- 8) En tant qu'EJM bénéficiaire du PROTEJEM, quels sont les types de besoins en protection que vous avez actuellement ? (Besoins alimentaires, Besoins de sécurité, Besoins de vestimentaires, Besoins en prise en charge hygiénique, Besoins en prise de retour, Besoins en prise en charge médicale, Besoins en prise en charge socio-psychologique, Aucun)
- 9) En tant qu'EJM bénéficiaires du PROTEJEM, quelle était l'ampleur de vos besoins en services de protection **actuellement** ? (Besoins de grande ampleur ? Besoins d'ampleur très faible ? Besoins d'ampleur moyenne ? Besoins d'ampleur élevée ? Besoins d'ampleur très élevée ? Etc...)
- 10) A votre avis, quels sont les effets de l'intervention sur les enfants et jeunes migrants bénéficiaires ?
- 11) A votre avis, quels sont les effets de l'intervention sur la communauté locale ?
- 12) Comment pouvez-vous qualifier vos rapports avec les enfants des communautés hôtes ? (Creuser pour savoir si ces rapports sont excellents, bons ou mauvais).
- 13) En tant qu'EJM bénéficiaires directs du PROTEJEM, parlez-nous de votre niveau de satisfaction au regard des services qui vous ont été offerts durant tout le projet PROTEJEM ?
- 14) En comparant les mentalités, les comportements et les attitudes des membres des communautés locales à l'égard de la prise en charge des EJM par rapport au démarrage du projet, quels constats faites-vous ?
- 15) Qu'est-ce qui a été la principale réussite du PROTEJEM selon vous ? (Accès des EJM aux services de base de qualité sur les routes migratoires ?, EJM bénéficiant d'un espace protecteur ?, Renforcement des capacités et la coordination (et articulation) des acteurs institutionnels et communautaires sont renforcées ?, Changement des mentalités de la plupart des membres de ma communauté par rapport à l'inclusion, au genre et à l'équité envers les EJM ?, Changement des mentalités de la plupart des membres de ma communauté par rapport à l'exclusion et la marginalisation des EJM ?).
- 16) Qu'est-ce qui a été le principal échec du PROTEJEM selon vous ? (Non accès des EJM aux services de base de qualité sur les routes migratoires, EJM ne bénéficiant pas d'un espace très protecteur, Capacités et la coordination (et articulation) des acteurs institutionnels et communautaires non renforcées, Réfraction continue de la plupart des membres de ma communauté par rapport à l'inclusion, au genre et à l'équité envers les EJM, Réfraction continue de la plupart des membres de ma communauté par rapport à l'exclusion et la marginalisation des EJM).

## Section 8 : Durabilité et Réplicabilité de l'action

- 6) *Quelle est votre perception sur la durabilité et la répliquabilité d'un projet ?*
- 7) *Quelles sont les résultats du PROTEJEM qui peuvent contribuer à sa durabilité ?*

Février 2024 – Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Sénégal

8) *Quels sont selon vous, les bonnes pratiques que vous avez notées lors de la mise en œuvre du PROTEJEM et qui peuvent être mises à échelle dans d'autres régions du pays ou dans d'autres pays ?*

Creuser pour recueillir l'avis des EJM sur :

- *Renforcement des capacités des acteurs institutionnels,*
- *Création des espaces sûrs et protecteurs*
- *Familles d'accueil existantes*
- *Mis en place des équipes mobiles*
- *Mise sur pied des guichets uniques*
- *Sensibilisation des communautés*
- *Association des EJM aux enfants des communautés hôtes*
- *Appui des leaders communautaires*

9) *Quelles sont vos suggestions ou recommandations pour un meilleur engagement de toutes les parties et parties prenantes pour les programmes futurs en lien avec la protection des EJM? Creuser pour recueillir l'avis des EJM sur :*

- *Mise en place d'un comité d'éveil pour poursuivre les sensibilisations menées par le PROTEJEM en vue d'un changement des mentalités des membres de ma communauté par rapport à l'inclusion et l'équité des EJM*
- *Expliquer*
- *Mise en place d'un comité d'éveil pour poursuivre les sensibilisations menées par le PROTEJEM en vue d'un changement des mentalités des membres de ma communauté par rapport à l'exclusion et la marginalisation des EJM*
- *Expliquer*
  
- *Mise en place d'un cadre collaboratif d'échanges entre acteurs communautaires et les acteurs institutionnels du PROTEJEM en vue de la poursuite des actions d'amélioration de la qualité des services aux EJM*
- *Expliquer*

Merci de votre participation

Février 2024 – Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Sénégal

## Annexe III.4. Guide d'entretien collectif avec les membres de la coordination régionale

### Présentation du contexte de l'activité

Bonjour,

Dans le cadre des entretiens menés par ALG pour réaliser l'évaluation finale du PROTEJEM, ALG vient auprès de vous pour mener une discussion approfondie. Cette évaluation vise à évaluer l'atteinte ou non de l'objectif du projet consistant à : « *Contribuer à la création d'un environnement protecteur pour les enfants et jeunes migrant(e)s avec des services sociaux adaptés, accessibles et de qualité* ».

En effet, une gamme variée de données qualitatives et quantitatives de l'évaluation finale a été à ce jour collectée dans les quatre pays d'intervention. La collecte des données se poursuit cependant et prendra certainement fin dans les prochains jours. Dans ce sens, et dans le souci de capitaliser le maximum d'échanges et de dialogues avec l'ensemble des acteurs ayant été impliqués dans le projet, ALG souhaite recevoir les apports de l'équipe régionale de coordination du projet. ALG pense que ces apports enrichissants sont essentiels pour renforcer la collecte des données qualitatives dans le cadre de la collecte des données primaires.

Vous avez été identifié (e) comme une personne ressource pour avoir été un acteur institutionnel clé au cours de la mise en œuvre du projet et souhaitons beaucoup apprendre de vous.

Nous tenons à préciser que nous respectons les règles de l'anonymat. Aucune information ne sera transmise à un tiers, encore moins votre identité ou votre adresse.

Pour démarrer cette discussion, nous souhaitons recueillir votre consentement ainsi que votre accord pour enregistrer cet entretien. Cela nous aidera pour une transcription fidèle de vos réponses, le traitement et l'analyse des données.

Avez-vous des questions à poser ?	Oui	Non
Consentez-vous à participer à cette discussion ?	Oui	Non
Souhaitez-vous qu'on enregistre ?	Oui	Non

Démarrer la discussion

### Thématique 1 : Pertinence et cohérence de l'action

- 1) Selon vous, comment le projet a-t-il été accueilli par les personnes et autres parties prenantes impliquées ?
- 2) Quelle est d'après vous, la perception des communautés d'intervention sur la cohérence de l'approche de PROTEJEM avec les réalités locales ?
- 3) A votre avis, que pouvez-vous dire par rapport à la cohérence du PROTEJEM en relation avec d'autres initiatives menées par l'État ou les ministères techniques étatiques en vue de la création d'un environnement protecteur pour les enfants et jeunes migrant(e)s avec des services sociaux adaptés, accessibles et de qualité ?
- 4) A votre avis, que pouvez-vous dire par rapport à la cohérence du PROTEJEM en relation avec d'autres initiatives menées par des OSC locales ou nationales en vue de la création d'un environnement protecteur pour les enfants et jeunes migrant(e)s avec des services sociaux adaptés, accessibles et de qualité ?

### Thématique 2 : Niveau d'atteinte des résultats et efficacité de l'intervention

- 1) Quel est votre point de vue sur l'efficacité d'un projet ?
- 2) Quel est votre point de vue sur l'efficacité du PROTEJEM ?
- 3) Veuillez expliquer en quoi chacun des facteurs évoqués justifie ou non l'efficacité.
- 4) Quelle est votre perception sur le niveau d'atteinte des résultats du projet ?

Poser les questions de relance suivantes :

- 4.1. Creuser pour savoir combien d'activités ont-ils prévues pendant la mise en œuvre du projet ?
- 4.2. Creuser pour comprendre si toutes les activités prévues durant les phases du projet ont-elles été ou non réalisées ?
- 4.3. Creuser pour comprendre quel est le pourcentage d'achèvement de ces activités

Février 2024 – Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Sénégal

- 4.4. Creuser pour savoir quelles sont les activités qui n'ont pas été réalisées selon le chronogramme prévu et pourquoi ?
- 5) Quelle est votre perception sur le niveau d'accès des enfants et jeunes migrants à des services de base de qualité ?
- 6) Quelle est votre perception sur l'adaptation des services de protection aux besoins des EJM ?
- 7) Quelle est votre perception sur le niveau de satisfaction des enfants et jeunes migrants et des membres des communautés ?
- 8) Globalement, comment percevez-vous aujourd'hui l'environnement de protection des enfants et jeunes migrants dans les communautés d'intervention ?
- 9) Quelle est votre perception sur le renforcement des capacités des acteurs institutionnels et communautaires durant le projet ? (Le choix de les former est-il pertinent selon vous ? Pourquoi ?)
- 10) A votre avis, en quoi le renforcement des capacités des acteurs institutionnels et communautaires a contribué ou non à l'atteinte des résultats du projet ? Expliquez.

### Thématique 3 : Gouvernance et pilotage de l'action sur les quatre pays

1. Quel a été le mécanisme de pilotage, de gestion du consortium et de coordination du projet entre les pays ?  
D'une part en les quatre pays ?  
  
D'autre part entre l'équipe de gestion régionale et les quatre pays ?
2. Quelle est votre perception sur le fonctionnement du pilotage de la coordination régionale du projet sur les quatre pays d'intervention ?  
  
D'une part en les quatre pays ?  
  
D'autre part entre l'équipe de gestion régionale et les quatre pays ?
3. Quels ont été les principaux défis liés au fonctionnement du pilotage de la coordination régionale du projet sur les quatre pays d'intervention ?
4. Comment les défis liés au pilotage et à la coordination régionale du projet sur les quatre pays d'intervention ont été relevés ?
5. Quels sont selon vous, les principaux facteurs de succès du pilotage et de la coordination régionale du projet :  
  
D'une part en les quatre pays ?  
  
D'autre part entre l'équipe de gestion régionale et les quatre pays ?

### Thématique 4 : Qualité des processus et approches de mise en œuvre du projet ?

- 1) Quel est votre point de vue sur les processus et approches de mise en œuvre d'un projet ?
  - 2) Quelles sont les parties prenantes impliquées dans le PROTEJEM et quel a été leur niveau d'implication ?
  - 3) Quels ont été les rôles et responsabilités des acteurs institutionnels et communautaires dans l'approche stratégique de Save The Children ?
  - 4) Dans quelle mesure les parties prenantes ont contribué ou non à la réalisation des objectifs du (Protejem) ?
  - 5) Pour chacune des parties prenantes ci-dessous, décrivez brièvement leur engagement et notez-les entre 1 et 5 comme suit :
1. Engagement très faible 2. Engagement faible 3. Engagement moyen 4. Engagement accru ou moins total 5. Engagement total
- o Personnel de  
Save The Children et de Terre des Hommes
    - o Acteurs institutionnels
    - o Communautés locales
    - o Leaders communautaires/ Leaders religieux
    - o Familles d'accueil

Février 2024 – Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Sénégal

- Centres d'accueil et espaces protecteurs
- 6) Quelles sont vos impressions sur la synergie d'actions entre Protejem et d'autres projets de Save The Children ?
- 7) Comment les différents acteurs institutionnels et communautaires ont collaboré durant le projet ?
- 8) Quels sont les cadres d'échanges mis en place pour faciliter la collaboration entre ces acteurs pour la gestion de projet ?
- 9) Quelle est votre perception sur le fonctionnement de ces cadres d'échanges ?
- 10) Ces cadres d'échanges ont-ils été réguliers ? En d'autres termes, à quelle fréquence se réunissent-ils ?
- 11) Durant le suivi des activités du projet, dans quelle mesure les processus ont-ils été participatifs ?
- 12) Quels mécanismes de suivi ont été utilisés et dans quelle mesure ceux-ci intègrent-ils la participation des bénéficiaires et des parties prenantes ?
- 13) Quels canaux de communication sont utilisés dans le projet ?
- 14) Dans quelle mesure ces canaux de communication ont été efficaces pour la mise en œuvre des actions du projet ?
- 15) Quelles sont vos suggestions pour un meilleur suivi du projet dans le prochain programme ?

## Thématique 5 : Effet de l'intervention du projet

- 1) Quelle est votre perception de l'effet d'un projet ?
- 2) A votre avis, quels sont les effets de l'intervention sur les enfants et jeunes migrants bénéficiaires ?
- 3) A votre avis, quels sont les effets de l'intervention sur la communauté locale ?
- 4) En comparant les mentalités, les comportements et les attitudes des membres des communautés locales à l'égard de la prise en charge des EJM par rapport au démarrage du projet, quels constats faites-vous ?

## Thématique 6 : Durabilité et répliquabilité de l'action menée

- 1) Quelle est votre perception sur la durabilité et la répliquabilité d'un projet ?
- 2) Quelles sont les résultats du PROTEJEM qui peuvent contribuer à sa durabilité ?
- 3) Quels sont les bonnes pratiques que vous avez notées lors de la mise en œuvre du PROTEJEM ?
- 4) Quelles sont les actions du PROTEJEM qui selon vous, peuvent être mises à échelle dans d'autres régions du pays ou dans d'autres pays ?
- 5) Quelles sont vos suggestions ou recommandations pour un meilleur engagement de toutes les parties et parties prenantes pour les programmes futurs en lien avec la protection des EJM ?

## Thématique 7 : Responsabilité et participation des enfants dans les actions menées

- 1- Que reprenez-vous du projet PROJETEM ?
- 2- *Dans quelle mesure le projet a impliqué les bénéficiaires dans la conception et la mise en œuvre du projet ?*
- 3- Quelle perception avez-vous de la mise en œuvre du projet PROJETEM ?
- 4- Quelle perception avez-vous de la mobilisation/enthousiasme de la part des bénéficiaires du PROJETEM ? des partenaires structurels et/traditionnels ? Expliquez ...
- 5- Que pourrait-être la perception des EJM du projet PROJETEM selon vous ?
- 6- Que feriez-vous de manière identique ou différemment si devriez implémenter à nouveau le projet PROJETEM dans les mêmes zones d'interventions ? Expliquez...

## Thématique 8 : Équité, égalité et inclusion

- 1- Quel est votre point de vue sur les aspects d'équité, d'égalité et d'inclusion ?
- 2- Ces aspects ont-ils été bien pris en compte dans la mise en œuvre du PROJETEM selon vous ? Expliquez
- 3- Les EJM ont-ils bénéficié d'une bonne prise en compte de ces aspects dans la mise en œuvre du PROJETEM selon vous ? Si oui comment ? Si non pourquoi ?
- 4- Qu'en est-il des EJM victimes de handicap ou de discrimination liée au genre dans la mise en œuvre du PROJETEM selon vous ? Si oui comment ? Si non pourquoi ?
- 5- Qu'auriez-vous fait différent dans la mise en œuvre du PROJETEM ?

## Thématique 9 : Programmation sécurisée de l'action

- 1- Le principe « no harm » vous dit-il quelque chose ? Expliquez...
- 2- Ce principe a-t-il été perçu dans la mise en œuvre de ce projet ? Si oui expliquez, si non expliquer ?
- 3- Quelle est votre perception sur les mesures adoptées par le projet pour garantir la sécurité des enfants et jeunes migrants ?
- 4- Comment décririez-vous les mesures d'atténuation des risques dans ce projet ? expliquez

Février 2024 – Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Sénégal

Cette publication a été produite avec le soutien financier de l'Union européenne à travers le Fonds Fiduciaire d'Urgence pour l'Afrique. Le contenu de cette publication relève de la seule responsabilité des organisations membres du consortium PROTEJEM (Save the Children et Terre des hommes) et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union européenne

© - 2023 Save the Children, Terre des hommes, Tous droits réservés. Licence octroyée à l'Union européenne sous conditions